



**Société anonyme à directoire et conseil de surveillance**

Au capital de 493.787,75 euros.

Siège social : avenue Maréchal Leclerc, 71300 Montceau-les-Mines.

725 721 591 R.C.S. Le Creusot

**DOCUMENT DE REFERENCE**



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 8 juin 2010 sous le n° R.10-042. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés».

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de la société Clayeux avenue Maréchal Leclerc, 71300 Montceau-les-Mines et sur son site Internet (<http://www.clayeux.fr>) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>).

**TABLE DES MATIERES**

<b>CHAPITRE 1 PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE .....</b>	<b>6</b>
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	6
1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT .....	6
1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE .....	7
1.4 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	7
<b>CHAPITRE 2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES.....</b>	<b>8</b>
2.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, POUR LA PERIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES .....	8
2.1.1 <i>Au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2007 et 2008</i> .....	8
2.1.1.1. <i>Commissaires aux comptes titulaires</i> .....	8
2.1.1.2. <i>Commissaires aux comptes suppléants</i> .....	8
2.1.2 <i>Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009</i> .....	8
2.1.1.3. <i>Commissaires aux comptes titulaires</i> .....	8
2.1.1.4. <i>Commissaires aux comptes suppléants</i> .....	9
2.1.3 <i>A compter du 25 septembre 2009</i> .....	9
2.1.3.1 <i>Commissaires aux comptes titulaires</i> .....	9
2.1.3.2 <i>Commissaires aux comptes suppléants</i> .....	9
2.2 CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUEVES .....	10
2.3 TABLEAU DES HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX .....	10
<b>CHAPITRE 3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES .....</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 4 FACTEURS DE RISQUES .....</b>	<b>14</b>
4.1 RISQUES LIES AU PLAN DE CONTINUATION.....	14
4.2 RISQUE DE LIQUIDITE.....	16
4.3 RISQUES DE TAUX.....	17
4.4 RISQUE DE CHANGE .....	17
4.5 RISQUES RELATIFS A L'ACTIVITE.....	17
4.5.1 <i>Risques opérationnels</i> .....	17
4.5.2 <i>Risques liés aux clients</i> .....	17
4.5.3 <i>Risques liés à l'approvisionnement et aux fournisseurs</i> .....	18
4.5.4 <i>Risques liés aux stocks</i> .....	18
4.5.5 <i>Risques liés à la concurrence</i> .....	19
4.6 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX.....	19
4.7 RISQUE SUR ACTIONS .....	19
4.8 RISQUES JURIDIQUES .....	19
4.8.1 <i>Faits exceptionnels et litiges</i> .....	19
4.8.2 <i>Réglementation</i> .....	20
4.8.3 <i>La propriété intellectuelle</i> .....	20
4.9 ASSURANCES .....	21
<b>CHAPITRE 5 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE .....</b>	<b>23</b>
5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE.....	23
5.1.1 <i>Raison sociale et nom commercial de la Société</i> .....	23
5.1.2 <i>Lieu et numéro d'enregistrement</i> .....	23
5.1.3 <i>Date de constitution et durée de vie de la Société</i> .....	23
5.1.4 <i>Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités</i> .....	23
5.1.5 <i>Exercice social</i> .....	23
5.1.6 <i>Evénements marquants dans le développement des activités de la Société</i> .....	24
5.2 INVESTISSEMENTS .....	26
5.2.1 <i>Principaux investissements réalisés sur les trois derniers exercices</i> .....	26
5.2.2 <i>Principaux investissements en cours</i> .....	26
5.2.3 <i>Investissements à venir</i> .....	26
<b>CHAPITRE 6 ACTIVITE.....</b>	<b>27</b>
6.1 CHIFFRES D'AFFAIRES .....	27
6.2 LE CONCEPT CLAYEUX.....	27

6.3	L'OFFRE PRODUIT .....	28
6.4	UNE PRODUCTION ESSENTIELLEMENT SOUS-TRAITEE.....	29
6.5	UN RESEAU DE DISTRIBUTION FORTEMENT IMPLANTE EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL .....	29
6.6	LE MARCHE FRANÇAIS DU PRET-A-PORTER POUR ENFANTS EST TRES ATOMISE.....	30
6.7	LE POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL DE CLAYEUX.....	31
6.8	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT .....	31
	<b>CHAPITRE 7 ORGANIGRAMME .....</b>	<b>32</b>
7.1	ORGANIGRAMME JURIDIQUE .....	32
7.2	LISTE DES FILIALES DE LA SOCIETE.....	33
	<b>CHAPITRE 8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS .....</b>	<b>34</b>
8.1	DESCRIPTIF ACTUEL.....	34
8.2	QUESTION ENVIRONNEMENTALE .....	35
	<b>CHAPITRE 9 EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE .....</b>	<b>36</b>
9.1	FAITS MARQUANTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 MARS 2008.....	36
9.2	ACTIVITES ET RESULTAT DU GROUPE .....	43
9.2.1	CHIFFRES D'AFFAIRES.....	43
9.2.2	SITUATION FINANCIERE.....	44
9.3	BILAN.....	45
	<b>CHAPITRE 10 TRESORERIE ET CAPITAUX.....</b>	<b>46</b>
10.1	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	46
10.2	SOURCES, MONTANT ET DESCRIPTION DES FLUX DE TRESORERIE.....	46
10.3	CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DU FINANCEMENT.....	47
10.4	RESTRICTION A L'UTILISATION DE CAPITAUX AYANT UNE INFLUENCE SENSIBLE SUR LES OPERATIONS DE LA SOCIETE .....	48
10.5	SOURCES DE FINANCEMENT PREVUES POUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENVISAGES ET CHARGES MAJEURES PESANT SUR LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES LES PLUS SIGNIFICATIVES .....	48
	<b>CHAPITRE 11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES .....</b>	<b>49</b>
	<b>CHAPITRE 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES .....</b>	<b>50</b>
12.1	PRINCIPALES TENDANCES .....	50
12.2	TENDANCES CONNUES, INCERTITUDES, ENGAGEMENTS OU EVENEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER SIGNIFICATIVEMENT LES PERSPECTIVES DE LA SOCIETE.....	52
	<b>CHAPITRE 13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE.....</b>	<b>54</b>
13.1	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE RESULTAT - BUDGETS PREVISIONNELS 2010-2011 ET 2011- 2012 .....	54
13.2	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PREVISIONS DE RESULTAT.....	57
13.3	CALENDRIER FINANCIER PREVISIONNEL .....	58
	<b>CHAPITRE 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE .....</b>	<b>59</b>
14.1	COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE .....	59
14.1.1	<i>Composition du Directoire.....</i>	59
14.1.2	<i>Expertise et expérience du Directoire.....</i>	59
14.1.3	<i>Autres mandats et fonctions exercés par le Directoire au cours des cinq dernières années .....</i>	60
14.1.4	<i>Composition du Conseil de Surveillance .....</i>	60
14.1.5	<i>Expertise et expérience du Conseil de Surveillance.....</i>	61
14.1.6	<i>Conflits d'intérêts potentiels .....</i>	61
14.1.7	<i>Conflits d'intérêts avec des apparentés.....</i>	62
	<b>CHAPITRE 15 REMUNERATION ET AVANTAGES .....</b>	<b>63</b>
15.1	<i>Rémunération et avantages en nature des membres du CS et dirigeants.....</i>	63
15.2	<i>Sommes provisionnées par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants.....</i>	63
15.3	<i>Jetons de présence attribués aux mandataires sociaux.....</i>	64
15.4	<i>Options de souscription ou d'achat d'actions de la Société consenties aux mandataires sociaux de la Société.....</i>	64

15.5	<i>Prêts et Garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction</i> .....	64
<b>CHAPITRE 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE</b> .....		
16.1	<i>Fonctionnement du Directoire</i> .....	65
16.2	<i>Fonctionnement du Conseil de Surveillance</i> .....	65
16.3	<i>Contrats de services liant les administrateurs et la Société</i> .....	66
16.4	<i>Rapport du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne</i> .....	66
16.5	<i>Rapport des commissaires aux comptes sur le Rapport du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière présenté à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009</i> .....	73
16.6	<i>Comités spécialisés</i> .....	75
16.7	<i>Déclaration relative au gouvernement d'entreprise</i> .....	75
<b>CHAPITRE 17 SALARIES</b> .....		
17.1	<b>SALARIES</b> .....	76
17.2	<b>INTERESSEMENT DU PERSONNEL</b> .....	76
17.2.1	<i>Contrats d'intéressement et de participation</i> .....	76
17.2.2	<i>Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et BSPCE</i> .....	76
<b>CHAPITRE 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b> .....		
18.1	<i>Répartition du capital et des droits de vote de la Société</i> .....	77
18.2	<i>Actionnaires significatifs non représentés dans les organes de Direction et de Surveillance</i> .....	78
18.3	<i>Droits de vote des principaux actionnaires</i> .....	78
18.4	<i>Contrôle de la Société</i> .....	79
18.5	<i>Accords pouvant entraîner un changement de contrôle</i> .....	79
18.6	<i>Etat des nantissements d'actions de la Société</i> .....	79
<b>CHAPITRE 19 OPERATIONS AVEC LES APPARENTES</b> .....		
19.1	<i>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009</i> .....	80
<b>CHAPITRE 20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DU GROUPE</b> .....		
20.1	<b>PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES SELECTIONNEES POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES CLOS AU 31 MARS</b> .....	83
20.2	<b>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b> .....	84
20.2.1	<b>COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009</b> .....	84
20.2.1.1	<b>BILAN AU 31 MARS 2009</b> .....	84
20.2.1.2	<b>COMPTE DE RESULTAT AU 31 MARS 2009</b> .....	86
20.2.1.3	<b>ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2009</b> .....	87
20.2.2	<b>COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008</b> .....	95
20.2.2.1	<b>BILAN AU 31 MARS 2008</b> .....	95
20.2.2.2	<b>COMPTE DE RESULTAT AU 31 MARS 2008</b> .....	96
20.2.2.3	<i>Annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2008</i> .....	98
20.2.3	<b>COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2007</b> .....	106
20.2.3.1	<i>Bilan au 31 mars 2007</i> .....	106
20.2.3.2	<i>Compte de résultat au 31 mars 2007</i> .....	107
20.2.3.3	<i>Annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2007</i> .....	107
20.2.4	<b>COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009</b> .....	110
20.2.4.1	<i>Bilan consolidé au 31 mars 2009</i> .....	110
20.2.4.2	<i>Compte de résultat consolidé au 31 mars 2009</i> .....	111
20.2.4.3	<i>Variation des Capitaux propres – part du Groupe et intérêts minoritaires</i> .....	112
20.2.4.4	<i>Etat des produits et des charges comptabilisés (Sortie)</i> .....	112
20.2.4.5	<i>Tableau de flux de trésorerie</i> .....	113
20.2.4.6	<i>Notes annexes aux comptes consolidés au 31 mars 2009 (En milliers d'euros.)</i> .....	114
20.2.5	<b>COMPTES CONSOLIDES 1ER SEMESTRE 2009-2010</b> .....	142
20.2.5.1	<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b> .....	142

20.2.5.2	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE A LA FIN DE LA PERIODE .....	143
20.2.5.3	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES.....	144
20.2.5.4	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE .....	145
20.2.5.5	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES .....	146
20.2.3	COMPTES CONSOLIDES CLOS AU 31 MARS 2008 .....	178
20.2.3.1	<i>Compte de résultat consolidé</i> .....	178
20.2.3.2	<i>Bilan</i> .....	179
20.2.3.3	<i>Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires</i> .....	180
20.2.3.4	<i>Etat des produits et des charges comptabilisés (Sortie)</i> .....	180
20.2.3.5	<i>Tableau de flux de trésorerie</i> .....	181
20.2.3.6	<i>Notes annexes aux comptes consolidés au 31 mars 2008 (En milliers d’euros.)</i> .....	182
20.2.4	COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2007 .....	210
20.2.4.1	<i>Compte de résultat consolidé</i> .....	210
20.2.4.2	<i>Bilan Consolidé</i> .....	211
20.2.4.3	<i>Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires</i> .....	211
20.2.4.4	<i>Tableau de flux de trésorerie</i> .....	212
20.2.4.5	<i>Notes annexes aux comptes consolidés au 31 mars 2007</i> .....	213
20.3	VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES ANNUELLES HISTORIQUES .....	- 249 -
20.4	INFORMATIONS FINANCIERES PROFORMA .....	261
20.5	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES .....	261
20.6	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE .....	261
20.7	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE .....	261
	<b>CHAPITRE 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>264</b>
21.1	CAPITAL SOCIAL.....	264
21.1.1	EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DEPUIS LE 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2005 AU 30 AVRIL 2010.....	264
21.1.2	CAPITAL AUTORISE NON EMIS .....	265
21.1.3	CAPITAL POTENTIEL.....	265
21.1.4	TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL .....	265
21.1.5	ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE OU SES FILIALES.....	265
21.1.6	VALEURS MOBILIERES COMPLEXES .....	265
21.1.7	OPTIONS OU ACCORDS PORTANT SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE .....	265
21.1.8	ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS LA CREATION DE LA SOCIETE .....	265
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS.....	267
21.2.1	<i>Objet social</i> .....	267
21.2.2	<i>Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance</i> .....	267
21.2.3	<i>Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société (article 12 des statuts)</i> .....	267
21.2.4	<i>Modalités de modification des droits des actionnaires</i> .....	269
21.2.5	<i>Assemblées générales d'actionnaires (article 16 des statuts)</i> .....	269
21.2.6	<i>Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle</i> .....	270
21.2.7	<i>Franchissements de seuils statutaires</i> .....	270
21.2.8	<i>Stipulations particulières régissant les modifications du capital</i> .....	270
	<b>CHAPITRE 22 CONTRATS IMPORTANTS .....</b>	<b>271</b>
	<b>CHAPITRE 23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERET .....</b>	<b>271</b>
	<b>CHAPITRE 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....</b>	<b>272</b>
	<b>CHAPITRE 25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS .....</b>	<b>272</b>
25.1	Au 31/03/2010.....	272
25.2	Au 31/03/2009.....	274
25.3	Au 31/03/2008.....	274

## **Chapitre 1 PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE**

### **1.1 Responsable du document de référence**

En tant que Président du Directoire de la société Clayeux (ci-après « Clayeux » ou la « Société »), Monsieur Gilles CLAYEUX, est responsable de l'information financière et du présent document de référence (le « Document de Référence »).

Ses coordonnées sont les suivantes :

Société CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc, 71300 Montceau-les-Mines.

725 721 591 R.C.S. Le Creusot

Téléphone : 03 85 67 47 47

Télécopie : 03 85 58 87 95

### **1.2 Attestation de la personne responsable du Document**

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les informations qui relèvent du rapport de gestion figurant en pages 112 du présent document présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 Mars 2007, 31 mars 2008 et 31 mars 2009 présentés dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 260, 258 et 252 de ce Document de Référence. Les Rapports des contrôleurs légaux au titre des comptes consolidés au 31 mars 2008, 31 mars 2009 ainsi que le Rapport sur l'information semestrielle au 30 septembre 2009 figurant en page 254 de ce Document de Référence contiennent une observation au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

Les comptes sociaux pour les exercices clos les 31 Mars 2007, 31 mars 2008 et 31 mars 2009 présentés dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 251, 249 et 247 de ce Document de Référence.

Les rapports des contrôleurs légaux au titre des comptes sociaux au 31 mars 2008, et 31 mars 2009 contiennent une observation au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Monsieur Gilles CLAYEUX,  
Président du Directoire

### **1.3 Responsable de l'information financière**

Monsieur Gilles CLAYEUX,  
Président du Directoire  
Avenue Maréchal Leclerc,  
71300 Montceau-les-Mines.  
Tél. :03.85.67.47.47  
Email : investisseurs (at) clayeux.com

### **1.4 Documents accessibles au public**

Les documents sociaux de la Société (statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents), et le cas échéant, les rapports, les courriers, les évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, les informations financières historiques du Groupe mentionnées dans le présent document de référence peuvent être consultées au siège social de la Société.



## **Chapitre 2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES**

### **2.1 Identité des commissaires aux comptes, pour la période couverte par les informations financières historiques**

#### **2.1.1 Au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2007 et 2008**

##### **2.1.1.1. Commissaires aux comptes titulaires**

###### **Monsieur Philippe DANDON**

5 rue René Char - 21000 Dijon

Nommé lors de l'AGO du 12 septembre 2007, le mandat arrivera à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

###### **Cabinet PASSERAT**

Représenté par Monsieur Dominique PASSERAT

30, rue Ernest Renan - 21300 CHENOVE

Nommé lors de l'AGM du 20 juin 2003 pour une durée de six ans, le mandat est arrivé à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009.

##### **2.1.1.2. Commissaires aux comptes suppléants**

###### **Auditis**

5 rue René Char 21000 DIJON

Nommé lors de l'AGO du 12 septembre 2007, le mandat arrivera à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

###### **Monsieur Emmanuel MEUNIER**

293 Rue de la Farnière – Zac d'Epinay - 69400 GLEIZE

Nommé lors de l'AGM du 20 juin 2003 pour une durée de six ans, le mandat est arrivé à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009.

#### **2.1.2 Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009**

##### **2.1.1.3. Commissaires aux comptes titulaires**

###### **Monsieur Philippe DANDON**

5 rue René Char - 21000 Dijon

Nommé lors de l'AGO du 12 septembre 2007, le mandat arrivera à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

###### **Monsieur Emmanuel MEUNIER**

293 Rue de la Farnière – Zac d'Epinay - 69400 GLEIZE

Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Meunier a été titularisé suite à la démission de Monsieur Dominique PASSERAT le 31 juillet 2009.



#### **2.1.1.4. Commissaires aux comptes suppléants**

##### **Auditis**

5 rue René Char 21000 DIJON

Nommé lors de l'AGO du 12 septembre 2007, le mandat arrivera à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

##### **Monsieur Emmanuel MEUNIER**

293 Rue de la Farnière – Zac d'Epinay - 69400 GLEIZE

Commissaire aux comptes suppléant jusqu'au 31 juillet 2009, date de la démission de Monsieur Dominique PASSERAT puis Commissaire aux comptes titulaire.

#### **2.1.3 A compter du 25 septembre 2009**

##### **2.1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires**

##### **Monsieur Philippe DANDON**

5 rue René Char - 21000 Dijon

Nommé lors de l'AGO du 12 septembre 2007, le mandat arrivera à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

##### **AUDIT PMA** représentée par Monsieur Emmanuel MEUNIER

293 Rue de la Farnière – Zac d'Epinay - 69400 GLEIZE

Nommé lors de l'AGO du 25 septembre 2009, le mandat arrivera à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

##### **2.1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants**

##### **Auditis**

5 rue René Char 21000 DIJON

Nommé lors de l'AGO du 12 septembre 2007, le mandat arrivera à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

##### **Madame Laurence FLOURET**

572 Rue Richetta – 69400 Villefranche sur Saône

Nommé lors de l'AGO du 25 septembre 2009 pour une durée de six ans, le mandat arrivera à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

## 2.2 Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale du 25 septembre 2009 a nommé la société AUDIT PMA représentée par Monsieur Emmanuel MEUNIER dont le siège social est 293 Rue de la Farnière – Zac d'Epinay - 69400 GLEIZE, en remplacement de Monsieur Dominique PASSERAT, démissionnaire au 31 juillet 2009 conformément aux dispositions sur la rotation des commissaires aux comptes dans les sociétés cotées, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2015 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015

Cette même assemblée a désigné Madame Laurence FLOURET - 572 Rue Richetta – 69400 Villefranche sur Saône, aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2015 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

## 2.3 Tableau des honoraires des contrôleurs légaux

	Philippe DANDON				Dominique PASSERAT			
	AUDITIS							
	Montant en €		%		Montant en €		%	
	31/03/2008	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2009
<b>Audit</b>								
Commissariats aux comptes, Certifications des comptes annuels et consolidés	26 970	13 350	100%	100%	27 840	48 650	100%	100%
Missions et accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous Total</b>	26 970	13 350	100%	100%	27 840	48 650	100%	100%
<b>Autres prestations</b>								
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0
Technologies de l'information	0	0	0	0	0	0	0	0
Audit interne	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres :	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous Total</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	26 970	13 350	100, 00	100, 00	27 840	48 650	100, 00	100, 00

## Chapitre 3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

En milliers d'euros	1er semestre 2009/2010	Exercice 2008/2009 (31 mars)	1er semestre 2008/2009	Exercice 2007/2008 (31 mars)	1er semestre 2007/2008	Exercice 2006/2007 (31 mars/15 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	3 973	7 950	2 752	15 716	8 841	28 120
Résultat opérationnel courant	-1 714	-7 137	-4 321	-10 390	-1 766	110
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1 351</b>	<b>-12 664</b>	<b>-4 356</b>	<b>-12 755</b>	<b>-1 749</b>	<b>936</b>
Résultat avant impôts	-1 446	-13 116	-4 526	-13 600	-2 209	-93
<b>Résultat net Part du Groupe</b>	<b>-1 460</b>	<b>-12 894</b>	<b>-4 541</b>	<b>-13 530</b>	<b>-2 124</b>	<b>20</b>
Résultat par action en euros	-2,45 €	-21,67 €	-7,63 €	-22,69 €	-3,57 €	0,03 €
<b>Total des actifs courants</b>	14 434	14 868	21 563	24 899	33 819	33 203
Total des actifs non courants	4 852	5 006	5 641	6 101	8 066	7 943
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>-13 690</b>	<b>-12 231</b>	<b>-3 870</b>	<b>647</b>	<b>12 589</b>	<b>14 801</b>
Endettement net	12 451	11 396	9 816	12 645	13 776	12 431
<b>Nbr d'Actions en circulation</b>	594 925	594 925	594 925	594 925	594 925	594 925
Résultat par action en euros	-2,45 €	-21,67 €	-7,63 €	-22,69 €	-3,57 €	0,03 €

**CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2009**

En K Euros	Au 30/09/2009	Au 31/03/2009
<b>1. CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT</b>		
<b>Total des dettes financières à court terme</b>	<b>10 652</b>	<b>9 954</b>
Faisant l'objet de garanties	4 934	4 178
Faisant l'objet de nantissements	-	-
Sans garantie ni nantissement	5 718	5 776
<b>Total des dettes financières à moyen et long terme (hors partie à moins d'un an des dettes à moyen et long terme)</b>	<b>2 304</b>	<b>2 308</b>
Faisant l'objet de garanties	560	560
Faisant l'objet de nantissements	1 202	1 202
Sans garantie ni nantissement	542	546
<b>Capitaux propres - Part du Groupe</b>	<b>- 13 665</b>	<b>- 12 207</b>
Capital Social	910	910
Réserve légale	- 15 973	- 3 081
Autres réserves		
Résultat de l'exercice	- 1 460	- 12 894
<b>2. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		
<b>A - Trésorerie</b>	<b>371</b>	<b>732</b>
B - Instruments équivalents		
C - Titres de placement	<b>134</b>	<b>134</b>
<b>D - Liquidités (A+B+C)</b>	<b>505</b>	<b>866</b>
<b>E - Créances financières à court terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
F - Dettes bancaires à court terme	<b>4 574</b>	<b>3 691</b>
G - Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	<b>1 046</b>	<b>1 046</b>
H - Autres dettes financières court terme	<b>5 032</b>	<b>5 217</b>
<b>I - Dettes financières à court terme (F+G+H)</b>	<b>10 652</b>	<b>9 954</b>
<b>J - Endettement financier net à court terme (I-E-D)</b>	<b>10 147</b>	<b>9 088</b>
K - Emprunts bancaires à plus d'un an	<b>557</b>	<b>560</b>
L - Obligations émises	-	-
M - Autres emprunts à plus d'un an	<b>1 747</b>	<b>1 748</b>
<b>N - Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)</b>	<b>2 304</b>	<b>2 308</b>
<b>O - Endettement financier net (J+N)</b>	<b>12 451</b>	<b>11 396</b>

Par jugement en date du 7 janvier 2010, le Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône a validé le plan de redressement par voie de continuation présenté par CLAYEUX SA, entérinant ainsi sa sortie de redressement judiciaire. Suite au plan de continuation et à la date du présent document de référence, l'endettement du Groupe est le suivant :

Nature de la dette	Modalités de Remboursement	Durée	Montant à rembourser (en K€)
<b>Dette superprivilégiée</b>	Accord dérogatoire en cours	<b>36 mois</b>	<b>1 195</b>
<b>Dettes bancaires à moyen terme</b>	- Capital Restant dû au 8 juillet 2008 - Abandon des intérêts dûs jusqu'au 8 janvier 2010 - Révision des taux : eurib1mois + 1,1 % (Taux actuels 1,63%)	<b>10 ans</b>	<b>1 363</b>
<b>Crédit-Bail Immobilier</b>	- Créances à échoir (Capital et intérêts initiaux) :Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts	<b>10 ans</b>	<b>1 012</b>
<b>Autres Créances</b>	<u>Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts selon la progressivité suivante :</u>  2% 1an 3% 2 ans 5% 3 ans 7,5% 4 ans 10% 5 ans 12,50% 6 ans 15% 7 ans 15% 8 ans 15% 9 ans 15% 10 ans		289 434 723 1 085 1 446 1 808 2 170 2 170 2 170 2 170
		<b>Sous/total</b>	<b>14 465</b>
		<b>Total de la dette nette</b>	<b>18 035</b>

Les modalités détaillées du plan sont présentées au paragraphe 9.1 du présent document.

## Chapitre 4 FACTEURS DE RISQUES

La Société a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous :

### 4.1 Risques liés au Plan de continuation

Par jugement en date du 7 janvier 2010, le Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône a validé le plan de redressement par voie de continuation présenté par CLAYEUX SA, satisfaisant aux critères requis par la loi et permettant le maintien de l'activité et des emplois, l'apurement du passif et la préservation des intérêts des créanciers, aux conditions suivantes :

Nature de la dette	Modalités de Remboursement	Durée	Montant à rembourser (en K€)
<b>Dette superpriviligée</b>	Accord dérogatoire en cours	<b>36 mois</b>	<b>1 195</b>
<b>Dettes bancaires à moyen terme</b>	- Capital Restant dû au 8 juillet 2008 - Abandon des intérêts dûs jusqu'au 8 janvier 2010 - Révision des taux : eurib1mois + 1,1 % (Taux actuels 1,63%)	<b>10 ans</b>	<b>1 363</b>
<b>Crédit impact</b>	- Créances à échoir (Capital et intérêts initiaux) :Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts	<b>10 ans</b>	<b>1 012</b>
<b>Autres Créances</b>	<u>Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts selon la progressivité suivante :</u>  2% 1an 3% 2 ans 5% 3 ans 7,5% 4 ans 10% 5 ans 12,50% 6 ans 15% 7 ans 15% 8 ans 15% 9 ans 15% 10 ans		289 434 723 1 085 1 446 1 808 2 170 2 170 2 170 2 170
		<b>Sous/total</b>	<b>14 465</b>
		<b>Total de la dette nette</b>	<b>18 035</b>

Les modalités détaillées du plan sont présentées au paragraphe 9.1 du présent document.

Par ailleurs, le Groupe précise que la filiale Clayeux Italie fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire distincte. Le Jugement de mise en redressement judiciaire en date du 2 septembre 2008 a prévu une période d'observation jusqu'au 25 février 2010. Dans le prolongement du jugement du 7 janvier 2010 qui a arrêté le plan de continuation des sociétés Clayeux SA, Clayeux Distribution, EJF et FC 20, il a été présenté le 2 mars 2010 un Plan de continuation. Lors de l'audience du 9 mars 2010, le Tribunal de commerce de Chalon a, décidé de mettre le jugement en délibéré.

Le 08 avril 2010 le Tribunal de commerce de Chalon a arrêté le plan de redressement organisant la continuation de la société Clayeux Italia (SRL) conformément aux termes du projet déposé au greffe et soumis à la consultation des créanciers, et comportant les modalités suivantes en ce qui concerne l'apurement du passif :

Nature de la dette	Modalités de Remboursement	Durée	Montant à rembourser (en €)
Dette superpriviligée de l'UNEDIC AGS			Néant
Créances inférieures à 300 €			Néant
Autres Créances	<u>Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts selon la progressivité suivante :</u>		
	2%	1 an	64 760
	2%	2 ans	64 760
	5%	3 ans	161 899
	5,00%	4 ans	161 899
	5%	5 ans	161 899
	10,00%	6 ans	323 798
	10%	7 ans	323 798
	20%	8 ans	647 797
	20%	9 ans	647 797
	21%	10 ans	679 976
	<b>Sous/total</b>		<b>3 237 983</b>
<b>Total de la dette nette</b>			<b>3 237 983</b>

Aucune diligence particulière n'a été effectuée par le Groupe dans le cadre du contrôle interne sur cette filiale.



A défaut de réalisation de tout ou partie des conditions fixées par le Plan de continuation des sociétés du Groupe, le Commissaire à l'exécution du Plan saisira le Tribunal, lequel décidera alors s'il y a lieu de prononcer la résolution du Plan.

A la date du présent document de référence, trois des quatre garanties conditionnant l'adoption du Plan ont été levées, à savoir :

- Délai dérogatoire pour l'apurement de la créance super privilégiée,
- Maintien des concours par la Banque THEMIS dans une optique d'accompagnement du schéma de continuation (à la date du jugement : 900 K€ sous la forme de concours de campagne)
- Réaménagement du contrat de crédit-bail immobilier sur 10 ans sous réserve du paiement des intérêts du 4ème trimestre 2009 et de la Taxe foncière

Il reste en suspens la condition relative à l'augmentation de capital qui devra être d'un montant minimum de 1.300 K€.

#### **4.2 Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque pour le Groupe d'éprouver des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Pour financer ses besoins d'exploitation, le Groupe dispose des ressources suivantes :

- Ligne de MCNE de 850 K€ consentie par la banque Thémis à un coût d'utilisation d'Euribor 3 mois + 3,5%. A la date du présent document cette ligne est utilisée à concurrence de 850 K€
- Crédit de campagne de 900 K€ consentie par la banque Thémis à un coût d'utilisation d'Euribor 3 mois + 6 %. A la date du présent document cette ligne est utilisée à concurrence de 800 K€

Le risque de liquidité est également lié au risque de non-respect du plan de redressement par voie de continuation, compte tenu du montant du passif à apurer qui s'élève à ce jour à 18 035 K€.

L'état du passif de Clayeux et Clayeux Italia à rembourser dans le cadre de son plan de redressement par voie de continuation figure au paragraphe 4.1.

Compte tenu des obligations du Groupe au regard du plan de redressement, la Société ne dispose pas actuellement d'un fonds de roulement net consolidé suffisant pour faire face à ses obligations actuelles au cours des douze prochains mois. Le montant net de l'insuffisance du fonds de roulement net est estimé à environ 1,3 millions d'euros.

Pour diminuer son risque de liquidité, et pour remplir la dernière condition du jugement de sortie, la Société envisage de procéder à court terme au renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital.

### **4.3 Risques de taux**

A la date du présent document, hormis les dettes entrant dans le plan de continuation, la Société n'a plus d'emprunt auprès d'établissements financiers,

L'endettement financier court terme du Groupe est contracté à taux variable. Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt aurait un impact de 30 K€ sur le Résultat du Groupe.

### **4.4 Risque de change**

La Société s'approvisionne pour environ un tiers de ses achats sur les marchés asiatiques avec une facturation en devise américaine (USD). Dans le cadre de la gestion de son risque de change, la direction générale a mis en place une procédure de suivi de son exposition au risque de change.

Compte tenu du choix de la parité €/€ pour l'établissement des tarifs des collections, la société considère être peu exposée au risque de change. Pour les collections 2008, 2009 et 2010 et compte-tenu de la bonne tenue de l'euro par rapport au dollar US, le groupe n'a souscrit à aucune couverture de change au cours de ces périodes.

Une variation de 1% du cours de l'USD aurait un impact de 14K€ sur le résultat du Groupe.

### **4.5 Risques relatifs à l'activité**

#### **4.5.1 Risques opérationnels**

Le groupe évolue sur un marché de grande consommation et est donc soumis aux évolutions du pouvoir d'achat et de la consommation générale. Le groupe est également sensible aux aléas climatiques et aux effets de mode. Pour y faire face le groupe s'adapte en permanence à son environnement.

#### **4.5.2 Risques liés aux clients**

La politique de diversification de ses canaux de distribution conduit le Groupe à travailler avec environ 250 points de ventes franchisés, affiliés ou clients multimarques en France ou à l'international. L'Italie reste un marché très important du Groupe.

Le premier client du groupe représente en 2008/2009, 15% de son chiffre d'affaires total. Les 5 premiers clients représentent 24% du chiffre d'affaires, les 10 premiers 29% et les 20 premiers 35%.

Le délai moyen de règlement a ainsi évolué au cours des deux derniers exercices :

	<b>30/09/2009</b>	<b>31/03/2009</b>	<b>30/09/2008</b>
Encours Clients net	4 083	4 382	6 973
Chiffre d'affaires Total	3 973	7 950	3 263
Délai moyen (en Nbre de jours)	160	198	261

Pour limiter les risques d'impayés, le Groupe a souscrit auprès de la SFAC des polices d'assurance France et Export. Les indemnités maximales par année sont de 0,485 M€ pour la France et 1,1 M€ pour l'export.

#### 4.5.3 Risques liés à l'approvisionnement et aux fournisseurs

Le Groupe CLAYEUX travaille dans un secteur où les sources d'approvisionnement, du fait du faible coût d'entrée sur le marché, sont relativement nombreuses et parfaitement substituables.

La division du risque est assurée dans la mesure où le premier fournisseur représente environ 7.90% des achats du Groupe. Les 5 premiers fournisseurs représentent 31.20% du montant total des achats, les 10 premiers 46.90% et les 20 premiers 68%.

La répartition entre l'Europe, l'Asie et le Maghreb permet de limiter les répercussions économiques ou politiques liées à une région.

#### 4.5.4 Risques liés aux stocks

Les produits en stock dans le centre de logistique de Montceau les Mines représentent en moyenne 8 mois du chiffre d'affaires de la Société soit environ 5.8 M€ - base prix de vente.

Au 30 septembre 2009, le montant net des stocks s'élève à 7.84 M€ et se décompose comme suit :

Matières premières	Montceau	206 761
	Sous-traitants	117 401
En cours	Montceau	635 487
Marchandises	Montceau	2 865 420
	Succursales	912 512
	Affiliés	3 053 056
Emballages		49 741
	<b>Total</b>	<b>7 840 378</b>

Le risque majeur relatif aux stocks auquel est confrontée la société est la destruction des produits vendus notamment par incendie car elle entraînerait une interruption des expéditions. Pour couvrir ce risque la société a souscrit des assurances perte d'exploitation (plafond 5 M€) et dommages marchandises (plafond 5.6 M€).

Les marchandises ou matières premières situées chez les sous-traitants et/ou affiliés sont sous leur responsabilité.

Pour réduire son exposition aux risques d'invendus, le groupe a développé depuis plusieurs années un concept de magasins d'usine et de ventes sur internet destinés à écouler les produits en fin de collection, ainsi qu'une politique de provisions.

L'importance des stocks s'explique par le mode de distribution choisi (succursales, affiliés, magasins d'usine) qui a pour effet d'augmenter la valeur des stocks portés par le groupe.

Compte tenu des montants assurés, de la diversification géographique des stocks liés aux différents circuits de distribution et des règles et méthodes comptables en matière d'évaluation des stocks (IAS

2) telles que décrites dans les annexes aux comptes figurant en page 252 du présent document, le Groupe considère que son exposition aux risques est peu élevée.

#### **4.5.5 Risques liés à la concurrence**

En l'absence de barrières à l'entrée sur le marché du prêt-à-porter pour enfants, le groupe CLAYEUX doit affronter une concurrence exacerbée qui exerce une forte pression sur sa part de marché et ses prix de vente.

Pour maintenir et renforcer sa position sur le marché tout en conservant ses marges, le Groupe s'appuie sur les atouts qui ont contribué à son succès : le concept CLAYEUX, qui combine qualité, style et prix compétitifs.

#### **4.6 Risques industriels et environnementaux**

L'unité de production du Groupe est située à Montceau en Bourgogne. La Société n'est soumise à aucun risque environnemental lié à des rejets toxiques ou au stockage de matières dangereuses. La Société et son prestataire logistique sont responsables de l'élimination des déchets d'emballages reçus des fournisseurs, qui sont soit recyclés, soit enlevés par les sociétés spécialisées.

#### **4.7 Risque sur actions**

Le Groupe n'est pas exposé au risque de fluctuation du marché boursier dans la mesure où il ne détient aucune participation dans des sociétés cotées ni n'effectue aucune opération sur les marchés financiers actions.

#### **4.8 Risques juridiques**

##### **4.8.1 Faits exceptionnels et litiges**

La Société est, susceptible d'être impliquée dans un certain nombre de procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités. Des dommages et intérêts sont susceptibles d'être demandés dans le cadre de certaines de ces procédures. La Société estime que la nature ou les montants sur lesquels portent les litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à ce jour ne justifient pas la constitution de provisions et ne devraient pas affecter sa situation financière consolidée de façon significative en cas d'issue défavorable.

Dans le cadre des affaires courantes, la société est impliquée en appel dans un litige prud'homal pour une demande de 22 K€. Elle a eu gain de cause en première instance. Par ailleurs, la société est également impliquée en situation de demandeur dans un litige contre un client pour un montant de 30 K€.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle soit menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

#### 4.8.2 Réglementation

La Société, qui exploite des surfaces de ventes comprises entre 30 et 500 m<sup>2</sup>, n'est pas soumise aux autorisations d'exploitation commerciale prévues par la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat n° 73-1193 du 27 décembre 1973, modifiée par la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 et la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001, et par la circulaire du 16 janvier 1997 portant application des dispositions de la loi.

#### 4.8.3 La propriété intellectuelle

Selon le livre VII du Code de la propriété intellectuelle, l'enregistrement d'une marque par l'INPI permet de disposer d'un droit de propriété sur cette marque. L'atteinte à celle-ci sous forme de reproduction ou d'imitation, y compris par un dépôt postérieur, constitue une contrefaçon qui peut donner lieu à des sanctions civiles et pénales.

Au niveau du Groupe, Clayeux Distribution est à la date du présent document propriétaire des marques suivantes qui ont été déposées, dans divers pays :

- Clayeux, (Classes 03-25 France et Internationale)
- Clayeux vignette (Classes 03-18-25-28 France et Internationale)
- Maëlle (Classes 03-25 France et Internationale)
- Moi Bébé Clayeux (Classes 03-25 France et Internationale)
- Jour Ferrier (Classe 25)

Selon les pays la détention des marques varie de 2010 à 2019 :

##### Marque : CLAYEUX

- Classe 25 (vêtements pour enfants et bébés, chaussures, chapellerie)
  - \* France : 03/12/2019
  - \* Italie, Espagne, Portugal : 17/03/2018
  - \* Chine, Pologne, fédérations de Russie : 17/01/2015
- Classe 16 (Trousses pour les crayons, les stylos, trousses à dessin, fournitures scolaires ...)
- Classe 18 (cartables, maroquinerie, sacs de voyage...)
  - \* France : 16/01/2017

##### Marque : Moi bébé CLAYEUX

- Classe 25
  - \* France : 26/11/2011

##### Marque : Jour Ferrier

- Classe 25
  - \* France : 28/01/2017

#### 4.9 Assurances

Tous les risques identifiés par le Groupe susceptibles d'entraîner des pertes significatives font l'objet de contrat d'assurances.

Les principaux contrats d'assurance souscrits par la Société et ses filiales sont les suivants :

Assureurs	Nature	Principales Garanties
GENERALI	Magasins France et Italie	Bâtiments/risques locatifs pour 2 980 K€ Matériel et agencements 784 K€
	Siège	Bâtiments/risques locatifs : 491 K€  Matériel et agencements : 4000 K€ Marchandises 5 600 K€ Perte exploitation 5 000 K€ Recours voisins et tiers 2 000 K€ Frais et pertes diverses 2 000 K€  Engagement automatique 1 000 K€  Carence des fournisseurs et sous traitants 1 000 K€ Valeur vénale du fonds de commerce 1 000 K€
	Garanties communes	Vol 210 K€
	TOKIO MARINE	Assurance transport 600 K€ par transport
TOKIO MARINE	Responsabilité civile	10 000 K€ (responsabilité civile après livraison tous dommages confondus)
MMA	Flotte Auto	
MMA	RC auto du personnel	
MMA	Protection juridique et fiscale	
AGF	Bâtiments	Valeur à neuf 7 080 K€

La responsabilité civile couvre les dommages corporels, matériels, immatériels et tous dommages confondus.

La couverture des pertes d'exploitation à hauteur de 5 millions d'euros permet au Groupe d'éviter toute perte significative en cas de réalisation de risque majeur. Dans le cadre des contrats d'affiliation en Italie, la Société a souscrit une assurance spécifique couvrant le risque marchandises pour leur valeur facture augmentée de 30%.

Les points de vente sont couverts par des assurances multirisques couvrant les bâtiments, matériels, marchandises, vol, bris de glace, bris de machine, la perte du fonds de commerce et la perte d'exploitation.

En ce qui concerne son activité à l'Export, le Groupe a souscrit des contrats d'assurance-crédit auprès de la SFAC.

Le montant global des primes annuelles versées en 2009 s'élève à : 62 K€.



## **Chapitre 5 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE**

### **5.1 Histoire et évolution de la société**

#### **5.1.1 Raison sociale et nom commercial de la Société**

CLAYEUX

#### **5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement**

La Société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Chalon sur Saône sous le 725 721 591. Le code NAF est 6420 Z

#### **5.1.3 Date de constitution et durée de vie de la Société**

Date de constitution de la Société : 27 novembre 1957

Durée de la société : 99 années, soit jusqu'au 26 novembre 2056, sauf dissolution anticipée ou prorogation

#### **5.1.4 Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités**

La Société a été constituée conformément au droit français. Clayeux est une Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance régie par les dispositions légales et réglementaires concernant cette forme de société.

Siège social :  
Avenue Maréchal Leclerc, 71300 Montceau-les-Mines.  
725 721 591 R.C.S. Le Creusot

#### **5.1.5 Exercice social**

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> avril et se clôture le 31 mars.

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, peuvent être consultés au siège social MONTCEAU LES MINES (Saône et Loire) Avenue Maréchal Leclerc.

### 5.1.6 Événements marquants dans le développement des activités de la Société

- Création de Clayeux par Irène et Gérard Clayeux :  
Le métier : la maille tricotée « façon main »
- 1957** Le produit : Le tout en un  
La différence : les couleurs  
L'outil de production est situé à Montceau les Mines en Bourgogne  
De 1957 à 1985, Clayeux s'impose comme le spécialiste de la maille enfantine
- 1985** Introduction en Bourse de la société Clayeux
- 1986** Lancement du 1<sup>er</sup> Parfum pour enfants « Maëlle »
- 1987** Première Boutique en France  
Début de la délocalisation
- 1988** Affirmation du concept et accélération du développement en partant à la conquête du territoire français
- 1993** Plan social et fin de la restructuration industrielle
- 1996** Gilles Clayeux succède à son père à la tête de l'entreprise, secondé par sa sœur Gwenaëlle Wackenheim en qualité de Directrice Générale.  
Réorganisation juridique de la société (Directoire et Conseil de Surveillance)
- 1998** Dix ans après l'ouverture de la première boutique en France, le réseau compte 22 boutiques à l'enseigne  
Décision de développer l'International et ouverture de la première boutique en Italie
- 1999** Succès de l'implantation en Italie : un an après l'ouverture de la première boutique, le réseau s'enrichit de 14 boutiques en franchise et 28 en affiliés.  
Ouverture de 10 boutiques au Portugal, 1 au Japon, 2 au Brésil  
Désormais le réseau compte 85 boutiques à l'enseigne CLAYEUX, dont 57 à l'international
- 2001** Enrichissement de l'offre produits avec le lancement de la première gamme de chaussures ;  
Poursuite de la croissance : le nombre de magasins à l'enseigne est de 146
- 2002** Lancement de la ligne « Moi Bébé Clayeux »
- 2003** Fort développement du concept Moi Bébé

- 2004** Lancement de deux eaux de senteurs et 3 eaux de toilette « Maëlle fleur » « Maëlle cœur » et « Maëlle libellule »  
Avec un réseau de 200 magasins à l'enseigne Clayeux et plus de 1 000 autres points de ventes, Clayeux poursuit son développement tant en France qu'à l'international.
- 2005** Deux filiales ont été créées, Clayeux Portugal et Clayeux Suisse. Elles sont destinées à des opérations de déstockages grâce à leurs magasins d'usine. Une augmentation de capital a été lancée et a permis de lever 3,45 M€.
- 2006** Restructuration du circuit de distribution avec la fermeture des magasins déficitaires et la transformation en franchisés des meilleurs magasins affiliés italiens.  
Intensification du développement à l'international (ouvertures à Tokyo, en Chine, au Mexique...).

Depuis le 31 mars 2008, les principaux événements suivants ont eu un impact sur le développement des activités de la Société :

- L'exercice 2007/2008 s'est traduit par la dégradation de son principal marché, l'Italie, ce qui a très fortement impacté les performances du Groupe. La baisse des ventes, l'allongement des délais de paiement et la hausse des invendus ont totalement déséquilibré la trésorerie et mis en péril la situation économique et financière du groupe.
- Cette situation a conduit son Président du Directoire à demander l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Par jugement en date du 8 juillet 2008, le Tribunal de Commerce du Creusot a décidé de placer les sociétés du Groupe en redressement judiciaire avec une période d'observation de six mois. Cette période a été reconduite par décision du Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône en date des 15 janvier 2009 et 25 juin 2009.
- Par jugement en date du 7 janvier 2010, le Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône a validé le plan de redressement par voie de continuation présenté par CLAYEUX SA, arrêté selon les termes présentés au paragraphe 4.9 et détaillés au paragraphe 9.1 du document de référence, Maître DESLORIEUX a été nommé en qualité de commissaire à l'exécution du Plan.

Le Groupe peut désormais se concentrer sur son développement et sur la consolidation de ses positions tant en France qu'à l'International.

La forte notoriété de la marque CLAYEUX lui permet malgré tout de disposer des atouts nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique.

Pour retrouver des niveaux de profitabilité que la société a connu dans un passé proche, l'équipe dirigeante a élaboré et mis en œuvre un plan de réorganisation, initiée dès le premier semestre 2009, reposant notamment sur les orientations stratégiques suivantes :

- Modification de la stratégie de distribution
- Restauration du taux de marge
- Redimensionnement de l'entreprise

## 5.2 Investissements

### 5.2.1 Principaux investissements réalisés sur les trois derniers exercices

Les principaux investissements bruts (entrées et sorties) au cours des trois derniers exercices s'analysent comme suit :

en K €	Exercice 31/03/2009	Exercice 31/03/2008	Exercice 31/03/2007
<i>Investissements Incorporels</i>	(425)	(605)	558
<i>Investissements Corporels</i>	(502)	(201)	252
<i>Investissements Financiers</i>	(65)	(15)	(34)
<b>Total</b>	<b>(992)</b>	<b>(821)</b>	<b>776</b>

### 5.2.2 Principaux investissements en cours

Réfection des boutiques soit environ 50 K€

### 5.2.3 Investissements à venir

Néant

## Chapitre 6 ACTIVITE

Fondée en 1957, CLAYEUX est une entreprise familiale française, spécialisée dans la conception et la distribution de vêtements, chaussures et accessoires pour enfants de 0 à 14 ans. CLAYEUX diffuse aujourd'hui dans 12 pays à travers 145 boutiques à l'enseigne et 110 corners.

Offrant des collections très colorées et possédant un savoir faire historique dans la création de maille, CLAYEUX se positionne comme une marque à forte identité dans le prêt-à-porter pour enfant.

### 6.1 Chiffres d'affaires

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Exercice 31/03/2009</b>	<b>Exercice 31/03/2008</b>	<b>Exercice 31/03/2007</b>
France	6 771	8 692	10 673
Italie	320	4 086	13 067
Autres exports	859	2 938	4 380
<b>Total</b>	<b>7 950</b>	<b>15 716</b>	<b>28 119</b>

### 6.2 Le concept CLAYEUX

Le style, l'innovation et la qualité constituent les axes fondamentaux du groupe CLAYEUX pour développer et imposer sa marque.

Le savoir-faire de CLAYEUX sur son marché c'est :

- La capacité de création et d'industrialisation
- La maîtrise d'une production maille lui permettant de réaliser des collections uniques
- La maîtrise d'une offre produits innovante, à forte identité et différenciée sur un marché en constante évolution

La forte notoriété de la marque a toujours été associée à la notion de qualité et de confort.

Le Groupe propose deux collections par an : Eté et hiver ainsi qu'une offre produits spots liés à un événement tel que Noël pour stimuler les ventes, soit une offre d'environ 700 produits par an.

Les collections CLAYEUX s'appuient sur un style fort différencié de la concurrence. Les deux caractéristiques principales sont l'association de couleurs très originales et le travail de la maille. C'est grâce à cette double expertise que la marque a acquis une forte légitimité tant en France qu'à l'International.

### 6.3 L'offre produit

Le groupe CLAYEUX a choisi de segmenter son offre en 4 segments pour être en phase avec les tendances de la mode propre à chacune de ses cibles :

#### **Moi Bébé - de 0 à 18 mois**

On assiste depuis quelques années à une amplification du phénomène du « Bébé Roi », fruit de l'évolution sociologique dans les pays développés (recul de l'âge de la maman lors du premier enfant, 73% des mères de 2 enfants occupent un emploi).

Cette ligne, conçue spécifiquement pour le bébé joue la carte de l'unique, de l'exception et de la personnalisation. La notoriété de CLAYEUX associée à la notion de qualité va permettre de rassurer les parents quant à la qualité et la sécurité des produits.



#### **Bébé CLAYEUX - de 3 mois à 4 ans**

Cette collection s'appuie sur un style fort avec des produits colorés et très différenciés.

Un achat sur deux est effectué pour un cadeau naissance. Le déclenchement de l'acte d'achat passe par la séduction des adultes. La notoriété et la renommée de la marque sont majeures.

Ces deux éléments réunis permettent à CLAYEUX d'être une des références de l'achat cadeau affectif.



#### **La mode Fille - de 4 à 12 ans**

C'est une ligne très mode et colorée, permettant de conquérir des clientes qui recherchent des produits très visuels, qualitatifs et bien conçus.

Historiquement, la marque CLAYEUX riche en couleurs a une connotation plus fille que garçon.

Cette ligne a une position mode affirmée surtout sur les marchés export où peu de marques ont un positionnement similaire.



#### **La mode Garçon - de 4 à 12 ans**

La collection est plus décontractée et facile à porter. Une nouvelle orientation de style vise à la rendre plus colorée en harmonie avec l'identité CLAYEUX.



## L'offre complémentaire CLAYEUX

Cette offre complémentaire se compose principalement d'une ligne de parfums en harmonie avec les collections de vêtements.

### 6.4 Une production essentiellement sous-traitée

Plus de 80% des articles vendus correspondent à des produits fabriqués par des sous-traitants principalement situés en Asie ou au Maghreb ou à des produits finis en provenance d'Asie.

Compte tenu de sa situation juridique et de son niveau de trésorerie, le Groupe a décidé d'optimiser sa politique d'approvisionnement en réduisant le nombre de fournisseurs pour leur confier des volumes plus importants afin d'en tirer avantage sur les prix de revient.

La production interne, correspondant à la fabrication des vêtements en maille, est réalisée par le Groupe dans son usine de Montceau-les-Mines.

#### Répartition géographique des sources de production (% en volume)

	2010p	2009	2008	2007
France	15%	18%	25%	18%
Maghreb	47%	48%	45%	42%
Asie	39%	34%	30%	40%

### 6.5 Un réseau de distribution fortement implanté en France et à l'international

#### En France

- Les Boutiques (succursales) : au nombre de 15, implantées à la fois en centre ville et en centre commercial.
- Les affiliés : 4 affiliés et 38 corners
- Les Magasins d'usines (succursales) : au nombre de 6 en France, ces magasins sont alimentés par les invendus des boutiques succursales et des affiliés en France.
- Soldeurs et vente-privée : CLAYEUX commercialise ses invendus chaque année en septembre et en mars. Chaque vente permet l'écoulement de 60.000 à 80.000 pièces.



- Internet : Avec l'ouverture en Avril 2009, de son premier site marchand, CLAYEUX a démarré la mise en œuvre d'une stratégie Internet favorisant les synergies multi-canal synchronisés avec les actions en magasins.

## A l'International

- Les Boutiques à l'enseigne : Vente selon le mode de l'affiliation : 110 points de ventes dans 4 pays. Vente selon le mode Franchise : 10 dans 6 pays
- Les Magasins d'usines (succursales) : au nombre de 2 en Italie et 1 au Portugal. Comme pour la France, ces magasins sont alimentés par les invendus des boutiques franchisées et des affiliés dans ces pays.
- Corner Affiliés : 75 corners dans 3 pays

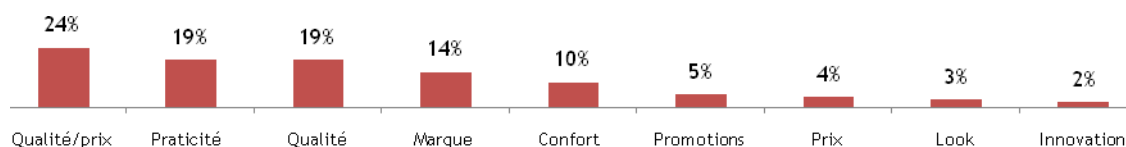
## 6.6 Le marché français du prêt-à-porter pour enfants est très atomisé

Le Pouvoir d'achat des parents est de plus en plus important en raison du recul de l'âge de la parentalité. On observe que la dépense moyenne par an et par enfant âgé de 0 à 2 ans est deux fois supérieure à la dépense moyenne des enfants âgés de 2 à 14 ans. Par ailleurs les facteurs sociodémographiques sont très favorables avec, en 2008 et en France, une natalité supérieure à celle des 25 dernières années

Les concurrents sont nombreux sur tous les segments de ce marché. Les acteurs traditionnels de ce marché (CLAYEUX, Jacadi, Catimini...) sont confrontés depuis quelques années à l'arrivée de deux types de nouveaux concurrents :

- D'une part, les chaînes (Gap, Zara, H&M, DPAM,...) qui jouent le prix, le style et le renouvellement permanent
- D'autre part, les marques internationales adultes (Dior, Burberry,...) qui déclinent leur notoriété sur le marché de l'enfant.

### Facteurs déterminant de l'acte d'achat



## **6.7 Le Positionnement concurrentiel de CLAYEUX**

Le positionnement de la marque CLAYEUX est basé sur un savoir faire dans la conception de vêtements en maille qui lui confère un style très différencié de la concurrence.

Cette offre combinant style/qualité/prix lui permet d'assumer pleinement son positionnement moyen/haut de gamme avec un concept à forte identité.

## **6.8 Stratégie de développement**

### **Stratégie France**

L'objectif du Groupe est de revitaliser sa marque en mettant l'accent sur l'innovation, le recentrage vers une clientèle plus jeune et une stratégie de communication efficace.

### **Stratégie à l'International**

Le Groupe maîtrise un savoir-faire reconnu à l'international où il réalise déjà environ 45% de son chiffre d'affaires dans 12 pays.

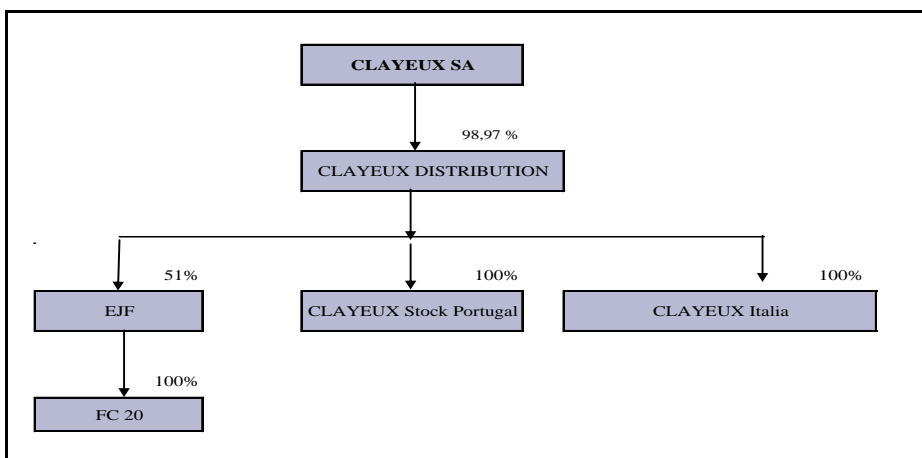
Le marché de la mode enfantine haut de gamme va par ailleurs bénéficier de l'ouverture de nouveaux marchés émergents en Asie, Amérique Latine, et Europe de l'Est. Ces marchés sont fortement demandeurs de collections originales, créatives et qualitatives du fait de la pauvreté de l'offre locale dans ce type de produits et de l'attractivité de la marque « *France* ».

L'originalité de la gamme CLAYEUX, la grande qualité des produits et le style affirmé des collections sont des éléments déterminants dans la réussite de ces implantations.

La recherche de nouveaux partenaires sur des marchés ciblés sera facilitée par le nouveau site Internet du Groupe (ouvert en Avril 2009) qui présente à la fois le nouveau concept et la dynamique de l'offre.

## Chapitre 7 ORGANIGRAMME

### 7.1 Organigramme juridique



### Périmètre de consolidation et organigramme au 31/03/2010

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêts
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines France	Société Mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines France	Intégration globale	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Italia	Turin Italie	Intégration globale	100%	98.97%
Distribution	Clayeux Portugal	Portugal	Intégration globale	100%	98.97%
Holding	EJF	Montceau les Mines France	Intégration globale	51%	50.47%
Distribution	FC20	Montceau les Mines France	Intégration globale	51%	50.47%

### Variation de périmètre

Sortie de Clayeux Suisse : cf § 1.5.2 de l'Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009.

La contribution de cette filiale dans les comptes consolidés de l'année précédente était la suivante :

- CA : 212 k€

- Résultat groupe : - 107 k€

Compte tenu de son faible poids relatif, la cession de la société n'a pas été traitée selon la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »

## **7.2 Liste des filiales de la Société**

Clayeux Distribution  
Avenue Maréchal Leclerc  
B.P. 91  
71304 Montceau les Mines

EJF  
Avenue Maréchal Leclerc  
B.P. 91  
71304 Montceau les Mines

Clayeux Italia  
C/SO Moncalieri 213  
10100 Torino Italie

FC20  
Avenue Maréchal Leclerc  
B.P. 91  
71304 Montceau les Mines

Clayeux Portugal  
Praca Duque de Terceira, 24  
1200-161 Lisboa

## Chapitre 8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

### 8.1 Descriptif actuel

Site	Surface Totale	Destination des lieux	Propriétaire	Contrat	Date	Echéance	Loyer annuel HT
Avenue Maréchal Leclerc, 71300 Montceau-les-Mines	12 614 m <sup>2</sup>	Fabrication Stockage Bureaux	Fortis lease Sogefimur Intercoop	Crédit Bail	2002	2020	101 K€

Le bâtiment de Montceau les Mines fait l'objet d'un contrat de crédit bail.

Concernant les magasins d'usine et les points de vente exploités, Clayeux ne détient que la propriété des fonds de commerce et droit au bail de ses points de ventes, aux conditions suivantes :

Adresse	Bail	Début bail en cours
80 Rue V. Hugo - 75116 PARIS	9 ans	01/10/2004
33 Rue de Chartres - 92200 NEUILLY	9 ans	01/01/2002
27 En Chaplerue - 57000 METZ	9 ans	01/07/2001
11 Place du Change - 84000 AVIGNON	9 ans	01/07/2001
C.C. ITALIE 2 - 24 Place d'Italie - 75013 PARIS	10 ans	01/07/2000
11 Rue Gutenberg - 67000 STRASBOURG	9 ans	01/01/1997
122 Rue de Rome - 13006 MARSEILLE	9 ans	en cours de renouvellement
C.C. JAUDE - 18 Rue d'Allagnat - 63000 CLERMONT	12 ans	01/07/2007
C.C. CARREFOUR - 69130 ECULLY	12 ans	échu 07/2009
72 Rue Edouard Herriot - 69002 LYON	9 ans	29/03/2007

			mode d'enfant
USINES CENTER - Route Citroën - 78140 VELIZY	12 ans	01/05/2001	
C.C. Gray Mode - Avenue de Verdun - 70100 GRAY	12 ans	01/08/1999	
C.C. QUAI DES MARQUES - 8 Quai du Chatelier 93450 L'ILE SAINT DENIS	12 ans	02/01/2007	
C.C. Marques Avenue - 60 Avenue Gambetta 26100 ROMANS S/ISERE	12 ans	01/06/1999	
C.C. MacArthur Glen - 7 Mail de Lannoy 59100 Roubaix	10 ans	31/05/2001	
5 Bis Rue de Grassi - 33000 BORDEAUX	9 ans	en cours de renouvellement	
15 Rue de la Poêle Percée - 28000 CHARTRES	9 ans	01/07/1999	
3 Rue des Pintiers - 53200 CHÂTEAU GONTIER	9 ans	20/04/2007	
3 Avenue Lajarrige - 44500 LA BAULE	9 ans	01/05/2002	
4 Rue Racine - 44000 NANTES	9 ans	15/02/2003	
C.C. Porta Di Roma - Via Alberto Lionello 21 00137 ROMA	5 ans	03/08/2009	
Outlet Mac Arthur Glen - Via Ponte di Piscina Cupa 64 00128 POMEZIA ROMA	10 ans	05/08/2003	
Mac Arthur Glen SPA - Strada Statale 35 Bis Deigiovi Via Della Moda 1 - 15069 SERRAVALLE SCRIVIA	10 ans	07/02/2002	
Clayeux Stock Portugal - Loja D41 Freeport E.N. 119 Pinhal da Areia - 2890 - 000 ALCOCHETE	10 ans	22/05/2009	

## 8.2 Question environnementale

A la connaissance de la Société, aucun facteur de nature environnementale n'a influencé ou n'est susceptible d'influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de la Société.

## Chapitre 9 EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE

### 9.1 Faits marquants intervenus depuis le 31 mars 2008

Depuis le 31 mars 2008, les principaux évènements suivants ont eu un impact sur le développement des activités de la Société :

- L'exercice 2007 s'est traduit par la dégradation de son principal marché, l'Italie, ce qui a très fortement impacté les performances du Groupe. La baisse des ventes, l'allongement des délais de paiement et la hausse des invendus ont totalement déséquilibré la trésorerie et mis en péril la situation économique et financière du groupe.
- Cette situation a conduit son Président du Directoire à demander l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Par jugement en date 8 juillet 2008, le Tribunal de Commerce du Creusot a décidé de placer les sociétés du Groupe en redressement judiciaire avec une période d'observation de six mois. Cette période a été reconduite par décision du Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône en date des 15 janvier 2009 et 25 juin 2009.
- Par jugement en date du 7 janvier 2010, le Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône a validé le plan de redressement par voie de continuation présenté par CLAYEUX SA, satisfaisant aux critères requis par la loi et permettant le maintien de l'activité et des emplois. L'apurement du passif et la préservation des intérêts des créanciers, aux conditions suivantes :

#### A. SUPERPRIVILEGIEE DE L'UNEDIC AGS

- CLAYEUX DISTRIBUTION :	1 134 K€
- FC 20 :	61 K€
	<hr/>
	1 195 K€

L'accord dérogatoire de l'UNEDIC AGS, prévoit un remboursement de cette créance en 36 mensualités égales, la 1ère est intervenue au 06 février 2010.

#### B. FRAIS DE JUSTICE :

Le montant estimatif des frais de justice sur la durée du plan est de 559 K€. Le règlement de ces sommes est intervenu ou interviendra selon les échéanciers prévus avec les prestataires.



### C. CREANCES INFERIEURES A 300 €

Conformément aux dispositions de l'article R626-34 du Code de Commerce, elles représentent 9514 €.

A la date d'enregistrement du présent document, 5.732 € ont été réglés.

### D. EMPRUNTS MOYEN TERME

#### Engagements concernés

			Capital	déclaré	dont intérêts	intérêts	Capital	intérêts	Taux
				au 07/07/08	07/07/2008	08/07/2008	intérêts	01/10/2009	estimé
Clayeux dist						30/09/2009	08/01/2010	08/01/2010	actuel
NSM	eur3m+1,35%	T	253 000,00	267 513,96	14 513,96	14 869,45	284 036,86	1 653,45	2,15%
BDPME	eur1m + 1,1%	M	8 962,25	9 114,42	152,17	1 257,13	10 417,51	45,95	1,63%
BDPME	eur1m + 1,1%	M	12 503,70	12 716,00	212,30	1 753,89	14 534,00	64,11	1,63%
CE	Tx fixe 5,9%	T	89 634,18	94 163,36	4 529,18	7 037,94	102 695,02	1 493,72	5,90%
INTESA	Eur3m+2%	T	96 600,00	102 088,02	5 488,02	5 706,22	108 642,78	848,54	2,89%
BDPME	Eur3m+1,1%	T	89 016,56	90 613,44	1 596,88	4 788,02	95 882,09	480,63	1,85%
BDPME	Eur3m+1,1%	T	16 579,72	16 877,15	297,43	891,79	18 105,10	336,17	1,85%
PRDE	Tx fixe 1,44%+3%	T	135508,77	141 144,50	5 635,73	8 524,44	151479,58	1810,64	4,44%
CE	tx va cod + 1,6%	M	96 477,96	112 689,01	16 211,05	6 575,05	120191,91	927,85	2,85%
Crédit mutuel	tx fixe 3,9%	M	91 530,86	91 608,69	77,83	4 548,20	97181,62	1024,73	3,90%
EDEL	eur3m+1,5%	M	408 119,24	411 104,70	2 985,46	23 232,21	437049,58	2712,67	2,29%
EDEL	eur3m+1,5%	M	16 199,19	16 317,69	118,50	922,14	17347,50	107,67	2,29%
<b>FC20</b>									
CIO	Tx fixe 5,45%	M	8 536,19	8 878,00	341,81	624,43	9 632,48	130,06	5%
CIO	Tx fixe 4,85%	M	16 126,85	16 126,85	0,00	1 134,27	17 497,37	236,25	5%
SG	Tx fixe 4,95%	M	22 630,26	23 719,00	1 088,74	1 668,25	25 734,73	347,47	5%

#### Modalités prévues

- Réétalement des prêts sur une durée de 10 ans, sur la base du capital restant dû au titre de la dernière échéance réglée,
- Proposition par le Groupe CLAYEUX d'amortissement par mensualité ou trimestrialité et non par annuité,
- En contrepartie, abandon par les Etablissements Bancaires des intérêts ayant couru du 8 juillet 2008 à la date d'arrêté du plan de continuation,
- Révision des taux des prêts de sorte que :
  - Pour les prêts à taux fixe, il soit appliqué le taux variable le plus faible,
  - Pour les prêts à taux variable, le taux retenu soit celui du prêt au taux le plus faible.

**E. ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL IMMOBILIER PORTE PAR LA SA CLAYEUX**

**Rappel de l'engagement** : Par acte du 9 octobre 2002 de Maître Pierre-Georges NARBEY, Notaire à NANCY, la Société CLAYEUX a réalisé une opération de lease back sur l'actif immobilier lui appartenant Avenue Maréchal Leclerc 71300 MONTCEAU LES MINES, à savoir :

• **Terrains** :

*Commune de MONTCEAU LES MINES* :

- Section AV numéro 324 lieudit « 2, 4, 6, 8 Avenue Maréchal Leclerc » pour une contenance de 1ha 33a 73ca (ex AV numéro 320),
- Section AV numéro 269 lieudit « Avenue Maréchal Leclerc » pour une contenance de 35a 42ca (ex AV numéro 320),

Soit une contenance totale sur MONTCEAU LES MINES de 1 ha 69 a 15 ca.

*Commune de BLANZY* :

- Section AN numéro 84 lieudit « Les Vevres » : 15a et 35ca,
- Section AN numéro 85 lieudit « Les Vevres » : 11a et 82ca,

Soit une contenance totale sur BLANZY de 27a 17ca.

• **Constructions** :

Ensemble immobilier composé de bâtiments industriels (ateliers, stockage et bureaux), d'une SHON de 13 030 m<sup>2</sup> comprenant notamment :

- 1 535 m<sup>2</sup> de bureaux divisibles en façade,
- 7 650 m<sup>2</sup> d'ateliers et magasins avec locaux sociaux et locaux techniques attenant de 895 m<sup>2</sup>,
- 500 m<sup>2</sup> à usage de cafétéria,
- 2 450 m<sup>2</sup> de magasin indépendants,
- Parkings et aire de circulation.

• **Investissement** : 1 826 984 € décomposés comme suit :

- Terrains : 310 000 €
- Constructions : 1 487 250 €
- Frais d'acquisition : 29 734 €

• **Financement** :

- BATALICAL : 758 746,46 € 41.53 %
- INTERCOOP : 534 118,77 € 29.235 %
- SOGEFIMUR : 534 118,77 € 29.235 %

**Situation actuelle :**

Bailleurs : BITICAL (devenue FORTIS Lease) – INTERCOOP – SOGEFIMUR (devenue SOGEBAIL)  
Preneur : SAD CLAYEUX  
Sous-locataire : SA CLAYEUX DISTRIBUTION  
Durée : 10 ans, soit du 9 Octobre 2002 au 8 Octobre 2012

Loyer trimestriel : 58 692,51 € HT

- BITICAL : 23 976,32 € HT  
 - INTERCOOP : 16 978,47 € HT  
 - SOGEFIMUR : 17 740,72 € HT

**Exécution du contrat durant la période d'observation**

Dans le cadre du redressement judiciaire de la Société CLAYEUX il a été engagé des discussions avec l'indivision bailleuse afin d'obtenir un allègement des loyers, ce compte tenu du redimensionnement du Groupe en termes de chiffre d'affaires et d'emplois.

De ce fait, les charges locatives ont été réglées, outre les paiements relatifs à la taxe foncière et aux assurances, comme suit :

- Bases contractuelles pour la période du 8 juillet au 30 septembre 2008,
- Décaissements limités aux intérêts pour la période du 1er octobre 2008 au 30 septembre 2009.

Les paiements se résument ainsi :

14 janvier 2009	90 000,00 €	FORTIS
11 mars 2009	10 000,00 €	FORTIS
26 mars 2009	10 000,00 €	SOGEFIMUR
26 mars 2009	10 000,00 €	FORTIS
11 juin 2009	6 440,80 €	FORTIS
11 juin 2009	6 685,02 €	SOGEFIMUR
11 juin 2009	5 889,01 €	INTERCOOP
31 juillet 2009	15 000,00 €	FORTIS
17 septembre 2009	7 256,49 €	SOGEFIMUR
17 septembre 2009	17 568,79 €	FORTIS
17 septembre 2009	2 892,66 €	FORTIS
1 <sup>er</sup> octobre 2009	4 647,17 €	SOGEFIMUR
<b>TOTAL</b>	<b>186 379,94 €</b>	

**Modalités proposées :**

- Créances échues à la date du redressement judiciaire

- FORTIS	388 K€
- SOGEFIMUR	44 K€
- CREDIT COOPERATIF	-
	432 K€

Remboursement à hauteur de 100 % sur 10 ans sans intérêt selon les bases de l'option unique présentée.

- Encours à échoir

Sur la base du capital restant dû à ce jour, il est sollicité, à compter de janvier 2010, un réétalement des engagements sur une durée de 10 ans, à savoir :

× Capital considéré	848 K€
× Intérêts prévus	164 K€
<b>TOTAL</b>	<b>1 012 K€</b>
× Coût annuel à supporter	101 K€
× Paiement par trimestre	
× Terme du contrat	31.12.2019

- Autre disposition

Sur la surface actuelle de 13 030 m<sup>2</sup>, il est prévu la sous-location au profit de la SA HOMEGA d'une partie couvrant 1 600 m<sup>2</sup>.

Loyer annuel : 64 000 € HT/an (pour les 3 premiers mois, le loyer sera de 6 000 €/trimestre du fait d'une surface louée de 600 m<sup>2</sup>).

Durée : 24 mois, soit du 12 octobre 2009 au 11 octobre 2011.

NB : Cette ressource permettra à la Société CLAYEUX de couvrir significativement le loyer qu'elle doit elle-même régler à l'indivision bailleresse.

## F. AUTRES CREANCES

Remboursement à hauteur de 100 % en 10 annuités, sans intérêt selon la progressivité suivante :

-	2 %	1 an	après l'arrêté du plan
-	3 %	2 ans	après l'arrêté du plan
-	5 %	3 ans	après l'arrêté du plan
-	7,5 %	4 ans	après l'arrêté du plan
-	10 %	5 ans	après l'arrêté du plan
-	12,5 %	6 ans	après l'arrêté du plan
-	15 %	7 ans	après l'arrêté du plan
-	15 %	8 ans	après l'arrêté du plan
-	15 %	9 ans	après l'arrêté du plan
-	15 %	10 ans	après l'arrêté du plan

## G. CONTRATS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION

Poursuite des engagements selon les bases contractuelles comme cela est pratiqué durant la période d'observation. Pour les contrats de crédit-bail, régularisation au terme des contrats des impayés avant redressement judiciaire afin de lever les options d'achat.

A la date du présent document de référence, trois des quatre garanties conditionnant l'adoption du Plan été levées, à savoir :

- Délai dérogatoire pour l'apurement de la créance super privilégiée,
- Maintien des concours par la Banque THEMIS dans une optique d'accompagnement du schéma de continuation (à la date du jugement : 900 K€ sous la forme de concours de campagne)
- Réaménagement du contrat de crédit-bail immobilier sur 10 ans sous réserve du paiement des intérêts du 4ème trimestre 2009 et de la Taxe foncière

Il reste en suspens l'augmentation de capital qui devra être d'un montant minimum de 1.300 K€.

### • Situation de la filiale Italienne

Par ailleurs, le Groupe précise que la filiale Clayeux Italie fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire distincte. Le Jugement de mise en redressement judiciaire en date du 2 septembre 2008 a prévu une période d'observation jusqu'au 25 février 2010. Dans le prolongement du jugement du 7 janvier 2010 qui a arrêté le plan de continuation des sociétés Clayeux, Clayeux Distribution, EJV et FC 20, il a été présenté le 2 mars 2010 un Plan de continuation. Lors de l'audience du 9 mars 2010, le Tribunal de commerce de Chalon a, décidé de mettre le jugement en délibéré.

Le 08 avril 2010 le Tribunal de commerce de Chalon a arrêté le plan de redressement organisant la continuation de la société Clayeux Italia (SRL) conformément aux termes du

projet déposé au greffe et soumis à la consultation des créanciers, et comportant les modalités suivantes en ce qui concerne l'apurement du passif :

Nature de la dette	Modalités de Remboursement	Durée	Montant à rembourser (en €)
Dette superpriviligée de l'UNEDIC AGS			Néant
Créances inférieures à 300 €			Néant
Autres Créances	<u>Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts selon la progressivité suivante :</u>		
	2%	1an	64 760
	2%	2 ans	64 760
	5%	3 ans	161 899
	5,00%	4 ans	161 899
	5%	5 ans	161 899
	10,00%	6 ans	323 798
	10%	7 ans	323 798
	20%	8 ans	647 797
	20%	9 ans	647 797
	21%	10 ans	679 976
<b>Sous/total</b>			<b>3 237 983</b>
<b>Total de la dette nette</b>			<b>3 237 983</b>

## 9.2 Activités et résultat du Groupe

### 9.2.1 Chiffres d'affaires

<i>Période</i>	<b>Chiffres d'affaires en K€</b>
<i>1er semestre 2009-2010</i>	<b>3 973</b>
<b>Exercice 2008-2009 (31 mars)</b>	<b>7 950</b>
<i>1er semestre 2008-2009</i>	<b>2 752</b>
<b>Exercice 2007-2008 (31 mars)</b>	<b>15 716</b>
<i>1er semestre 2007-2008</i>	<b>8 841</b>
<b>Exercice 2006-2007 (31 mars - 15 mois)</b>	<b>28 120</b>

La baisse de CA entre 2007/2008 et 2008/2009 s'explique essentiellement par 2 facteurs :

- réduction des livraisons en Italie en liaison avec une politique de distribution très sélective
- augmentation des retours des saisons précédentes : le CA de l'exercice 2008/2009 est directement pénalisé. NB : les retours des saisons antérieures n'impacte pas la marge nette 2008/2009 car le groupe avait doté les provisions nécessaires au cours des exercices précédents.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2009-2010 s'établit à 2 199 K€ pour 2 520 K€ sur la même période de l'exercice précédent

## 9.2.2 Situation financière

En milliers d'€	1er semestre 2009/2010 (30 sept.)	Exercice 2008/2009 (31 mars)	Exercice 2007/2008 (31 mars)	Exercice 2006/2007 (31 mars - 15 mois)
<b>Compte de résultat</b>				
Chiffre s'affaires	3 973	7 950	15 716	28 120
Résultat opérationnel courant	-1 714	-7 137	-10 390	110
Résultat opérationnel	-1 351	664	-12 755	936
<b>Résultat net</b>	<b>-1 460</b>	<b>894</b>	<b>-13 680</b>	<b>20</b>
<b>Flux de trésorerie</b>				
Flux générés par l'activité	-1104	-739	878	-3755
Flux d'investissement	48	707	264	(806)
Flux de financement	-187	-464	-293	3309
Variation de trésorerie de l'exercice	-1243	-496	849	-1 252
<b>Autres</b>				
Capitaux propres part du Groupe	-13	-12		
	665	207	672	14 622
Endettement net*	12	11		
	451	396	12 645	12 431

En milliers d'€	1er semestre 2009/2010 (30 sept.)	Exercice 2008/2009 (31 mars)	Exercice 2007/2008 (31 mars)
<b>Compte de résultat</b>			
Chiffre s'affaires	3 973	7 950	15 716
Résultat opérationnel courant	- 1 714	- 7 137	- 10 390
Résultat opérationnel	- 1 351	- 12 664	- 12 755
<b>Résultat net</b>	<b>-1 460</b>	<b>-12 894</b>	<b>-13 680</b>
<b>Flux de trésorerie</b>			
Flux générés par l'activité	-1104	-739	878
Flux d'investissement	48	707	264
Flux de financement	-187	-464	-293
Variation de trésorerie de l'exercice	-1243	-496	849
<b>Autres</b>			
Capitaux propres part du Groupe	-13 665	-12 207	672
Endettement net*	12 451	11 396	12 645



## Résultat opérationnel :

Les pertes opérationnelles sont dues en majeure partie à :

- la baisse du CA
- la mauvaise santé des clients italiens dont les créances clients ont dû être largement dépréciées,
- un changement de politique de rotation des stocks des saisons anciennes conduisant à une dépréciation bien plus rapide
- le redimensionnement des effectifs : le plan de départs a été réalisé sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008.

## Capitaux propres :

Leur évolution est totalement liée aux pertes des 2 exercices.

### 9.3 Bilan

<i>En milliers d'euros</i>	<b>1er semestre 2009/2010</b>	<b>Exercice 2008/2009 (31 mars)</b>	<b>1er semestre 2008/2009</b>	<b>Exercice 2007/2008 (31 mars)</b>	<b>1er semestre 2007/2008</b>
<b>Total des actifs courants</b>	14 434	14 868	21 563	24 899	33 819
Total des actifs non courants	4 852	5 006	5 641	6 101	8 066
<b>Total des capitaux propres</b>	-13 690	-12 231	-3 870	647	12 589
Endettement net	12 451	11 396	9 816	12 645	13 776
<b>Nbre d'Actions en circulation</b>	594 925	594 925	594 925	594 925	594 925
Résultat par action en euros	-2,45€	-21,67 €	-7,63€	-22,69 €	-3,57€

Les actifs circulants sont composés des stocks et des créances clients nettes. Comme précisé au paragraphe 9.3, la baisse du CA conduit mécaniquement à une réduction des postes stocks et clients. Par ailleurs, les impayés clients et la volonté d'accélérer la rotation des stocks des saisons antérieures ont nécessité des dépréciations très importantes.

L'actif non circulant est composé des fonds commerciaux et des actifs industriels du groupe. Leur diminution s'explique par la cession ou la fermeture de certains points de vente et par l'amortissement pour les actifs corporels.

L'endettement net est majoritairement composé de concours bancaires à court terme (mobilisations de créances notamment).

## Chapitre 10 TRESORERIE ET CAPITAUX

### 10.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>31/03/2008</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>10 612</b>	<b>(13 680)</b>	<b>(4)</b>	<b>696</b>	<b>(25)</b>
Affectation du résultat 2008			(13 680)	13 680			
Résultat 30/09/2008				(4 541)		(4 541)	
Ecart de conversion							
Ecart de conversion							
<b>30/09/2008</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>(3 068)</b>	<b>(4 541)</b>	<b>(4)</b>	<b>(3 845)</b>	<b>(25)</b>
<b>31/03/2009</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>(3 077)</b>	<b>(12 894)</b>	<b>(4)</b>	<b>(12 207)</b>	<b>(25)</b>
Affectation du résultat 31/03/2009			(12 894)	12 894			
Résultat 30/09/2009				(1 460)		(1 460)	
Ecart de conversion							
Divers			(2)		4	2	(1)
<b>30/09/2009</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>(15 973)</b>	<b>(1 460)</b>		<b>(13 665)</b>	<b>(26)</b>

### 10.2 Sources, montant et description des flux de trésorerie

Montant en K€	30/09/2009	31/03/2009	31/03/2008
Activités opérationnelles			
<b>Résultat net</b>	<b>-1 460</b>	<b>-12 894</b>	<b>-13 650</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
. amortissements	139	392	459
. Provisions	-433	124	1 057
. Variations impôts différés			
. Résultats de cession	15	-306	-203
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>-1 739</b>	<b>-12 684</b>	<b>-12 337</b>
variation du BFR sur société déconsolidée		-210	
variation du BFR lié à l'activité	635	12 155	13 215
<b>Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles</b>	<b>-1 104</b>	<b>-739</b>	<b>-878</b>
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-3	-145	-183
Cessions d'immobilisations	74	802	661
Variation des autres actifs financiers	-23	75	-5
Flux de trésorerie sur variation de périmètre		-25	-209
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>48</b>	<b>707</b>	<b>264</b>

Activité de financement

Augmentation de capital en numéraire			
Variations des comptes courants famille Clayeux		-53	1 108
Variations des autres comptes courants	5	-8	-15
Remboursements d'emprunts	-4	-177	-1 225
Variation des écarts de change			-7
Variation des financements à court terme (MCNE EENE et affacturage)	-189	-266	-167
Divers	1	40	13
<b>Flux net de trésorerie généré par les activités de financement</b>	<b>-187</b>	<b>-464</b>	<b>-293</b>

<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-1 243</b>	<b>-496</b>	<b>849</b>
trésorerie disponible à l'ouverture	-2 826	-2 330	-3 179
trésorerie disponible à la clôture	-4 069	-2 826	-2 330

Nota Bene :

- La trésorerie disponible est évaluée en retenant les valeurs mobilières de placement, les disponibilités et les concours bancaires courants.
- Les mobilisations de créances et l'affacturage font partie de l'endettement récurrent. Ils sont donc exclus de la trésorerie

**31 mars 2008 :**

Le flux d'exploitation est composé d'une Capacité d'Autofinancement négative mais elle est plus que compensée par la réduction du besoin en fonds de roulement (car diminution des stocks et des créances suite à la baisse d'activité et dépréciations accélérées de ces postes).

Le flux de financement est marqué par un désengagement partiel des partenaires financiers. La famille Clayeux a dû apporter en compensation 1.108K€ pour financer la saison été 2008.

**31 mars 2009 :**

Le flux d'exploitation appelle les mêmes commentaires que ceux du 31/3/2008. La perte de la période comprend des éléments exceptionnels décaissables tels que les coûts de licenciement. La cession de certains fonds de commerce permet de dégager une trésorerie consommée pour pallier la baisse de certains financements avant le redressement judiciaire.

**30 septembre 2009 :**

Il convient de rappeler qu'à cette date, le groupe supporte l'intégralité du coût de production de l'hiver 2009 dont la commercialisation intervient essentiellement après cette date. Le financement de cette collection est partiellement financé par une ligne de crédit garantie par un gage sur stocks avalisé par les dirigeants.

A la date du présent document de référence, la trésorerie disponible, qui s'élève à 361 K€, est conforme aux anticipations prévues dans le business plan (cf. chapitre 12).

**10.3 Conditions d'emprunt et structure du financement**

Compte tenu du plan de redressement judiciaire arrêté le 8 janvier 2010, la structure des financements peut se résumer ainsi :

- Financements compris dans le plan d'apurement du passif :

- Emprunts moyen terme : reprise des remboursements depuis l'adoption du plan. Les emprunts sont tous rémunérés au taux Euribor 1mois + 1.1%.
  - Crédit-bail immobilier (issu d'une opération de cession-bail) : remboursement sur 10 ans.
  - Concours bancaires court terme : remboursement sur 10 ans avec progressivité sans intérêt
- Financements post redressement judiciaire
    - Crédit de campagne de 900 K€ avec gage sur stock de produits finis à hauteur de 200% et billet avalisé par les dirigeants actionnaires. La rémunération est basée sur Euribor 3 mois +6%.
    - Mobilisations de Créances Nées sur l'Etranger : ligne de 850K€ maximum avec retenue de garantie de 15%. La rémunération est basée sur Euribor 3 mois + 3,5%.

#### **10.4 Restriction à l'utilisation de capitaux ayant une influence sensible sur les opérations de la Société**

Néant.

#### **10.5 Sources de financement prévues pour les principaux investissements envisagés et charges majeures pesant sur les immobilisations corporelles les plus significatives**

La Société n'envisage pas d'investissements majeurs pesant sur les immobilisations corporelles sur l'exercice à venir et aucune charge majeure ne pèse sur ses immobilisations.

## Chapitre 11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES

### 11.1 Recherche et Développement

Compte tenu de son activité, la société n'a pas vocation à investir dans la recherche et le développement.

### 11.2 Brevets et marques

Au niveau du Groupe, Clayeux Distribution est, à la date du présent document propriétaire des marques suivantes qui ont été déposées, dans divers pays :

- Clayeux, (Classes 03-25 France et Internationale)
- Clayeux vignette (Classes 03-18-25-28 France et Internationale)
- Maëlle (Classes 03-25 France et Internationale)
- Moi Bébé Clayeux (Classes 03-25 France et Internationale)
- Jour Ferrier (Classe 25)

Selon les pays la détention des marques varie de 2010 à 2019 :

Marque : CLAYEUX

- Classe 25 (vêtements pour enfants et bébés, chaussures, chapellerie)
  - \* France : 03/12/2019
  - \* Italie, Espagne, Portugal : 17/03/2018
  - \* Chine, Pologne, fédérations de Russie : 17/01/2015
- Classe 16 (Trousses pour les crayons, les stylos, trousse à dessin, fournitures scolaires ...)
- Classe 18 (cartables, maroquinerie, sacs de voyage...)
  - \* France : 16/01/2017

Marque : Moi bébé CLAYEUX

- Classe 25
  - \* France : 26/11/2011

Marque : Jour Ferrier

- Classe 25
  - \* France : 28/01/2017

## Chapitre 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

### 12.1 Principales tendances

#### 12.1.1. Chiffre d'affaires au 31 Mars 2010 (non audité)

Chiffre d'affaires en K€	2009/2010	2008/2009	Variation (en k€)
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>574</b>	<b>-820</b>	<b>1 394</b>
<i>dont Italie</i>	-343	-2 096	1 753
<i>dont France et Export</i>	917	1 276	-359
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>3 398</b>	<b>3 572</b>	<b>-174</b>
<i>dont Italie</i>	1 323	1 003	320
<i>dont France et Export</i>	2 075	2 569	-494
<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>2 199</b>	<b>2 520</b>	<b>-321</b>
<i>dont Italie</i>	816	782	34
<i>dont France et Export</i>	1 383	1 738	-355
<b>4<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>3 232</b>	<b>2 678</b>	<b>554</b>
<i>dont Italie</i>	1 349	631	718
<i>dont France et Export</i>	1 883	2 047	-164
<b>TOTAL</b>	<b>9 403</b>	<b>7 950</b>	<b>1 453</b>

Le chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2009-2010 s'établit à 3 232 K€ pour un chiffre d'affaires de 2 678 K€ pour la même période de l'exercice précédent, en croissance de 20,7%.

Sur le marché français, le chiffre d'affaires sur la période s'établit à 1 675 K€ en recul de 12,9% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires de la période a été fortement impacté par la mauvaise campagne des soldes d'hiver dont le déroulement a subi les effets de la conjoncture économique qui a lourdement pénalisé le secteur de l'Habillement, marché sur lequel évolue le Groupe.

Le chiffre d'affaires de l'Italie est en croissance de 113% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce rebond est essentiellement dû à la réorganisation du réseau de distribution et aux premiers effets du système d'affiliation mis en place.

Les autres secteurs export, le chiffre d'affaires est en progression de 67% et s'établit à 208 K€. Cette progression s'explique par la dynamisation de la politique commerciale à destination des nouveaux marchés.

Le chiffre d'affaires (non audité) de l'exercice 2009-2010 s'établit ainsi à 9 403 K€ en croissance de 18,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance reflète les premiers résultats de la politique de distribution mis en œuvre au cours des 12 derniers mois.

### 12.1.2. Faits marquants depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010

Par jugement en date du 7 janvier 2010, le Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône a validé le plan de redressement par voie de continuation présenté par CLAYEUX SA, entérinant ainsi sa sortie de redressement judiciaire. .

A la date dudit jugement, trois des quatre garanties conditionnant l'adoption du Plan été levées, à savoir :

- Délai dérogatoire pour l'apurement de la créance super privilégiée,
- Maintien des concours par la Banque THEMIS dans une optique d'accompagnement du schéma de continuation (à la date du jugement : 900 K€ sous la forme de concours de campagne)
- Réaménagement du contrat de crédit-bail immobilier sur 10 ans sous réserve du paiement des intérêts du 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 et de la Taxe foncière

Restait en suspens l'apport d'engagement ferme d'investisseur pour participer au renforcement des fonds propres pour un montant de 1 300 K€.

Les actionnaires de la société, convoqués le 17 mars 2010, en Assemblée Générale mixte ont notamment voté les résolutions suivantes :

- Réduction de capital, motivée par les pertes existantes et probables, par voie de diminution du nominal des actions de 1,53 euros à 0,83 euros, et
- l'adoption d'une résolution de délégation financière accordée au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Depuis le 7 janvier 2010, la société a poursuivi les actions validées par le Tribunal de commerce et notamment la poursuite de la politique mise en œuvre en matière de :

- Maîtrise des charges fixes et fermeture des magasins déficitaires. La société a procédé au cours de cette période à la fermeture du magasin d'usine de Troyes, ce qui a entraîné le licenciement de trois personnes ;
- Gestion rigoureuse de la trésorerie qui s'établit à 361 K€ à fin mai 2010. Le besoin en fonds de roulement de cette période a été financé par l'utilisation du crédit de campagne de 900 K€ et de la ligne de MCNE (Mobilisation de Créance Née sur l'Etranger) ;
- Gestion rigoureuse des stocks dont le niveau à fin mars 2010 (7 322 K€) est quasi-stable par rapport à l'exercice précédent (7 404 K€) ;

Sur le plan commercial, la société a enregistré un succès important à l'International avec la signature début avril d'un contrat de distribution prévoyant l'ouverture de 30 boutiques en Chine. La première ouverture de boutique résultant de cet accord devrait intervenir en septembre 2010.

## 12.2 Tendances connues, incertitudes, engagements ou évènements susceptibles d'influencer significativement les perspectives de la société

Du fait de ses activités, la Société est sensible aux éventuels effets de la conjoncture économique.

Dans le cadre de l'apurement du passif de la société, il a été proposé aux créanciers un paiement à 100% de leur créance sur 10 ans. Le montant total du passif à apurer a été arrêté par le Tribunal de Commerce de Chalon su Saône à 18 035 K€ pour Clayeux SA, Clayeux Distribution, EJF et FC20.

Par ailleurs, le Groupe précise que la filiale Clayeux Italie fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire distincte. Le Jugement de mise en redressement judiciaire en date du 2 septembre 2008 a prévu une période d'observation jusqu'au 25 février 2010. Dans le prolongement du jugement du 7 janvier 2010 qui a arrêté le plan de continuation des sociétés Clayeux, Clayeux Distribution, EJF et FC 20, il a été présenté le 2 mars 2010 un Plan de continuation. Lors de l'audience du 9 mars 2010, le Tribunal de commerce de Chalon a, décidé de mettre le jugement en délibéré.

Le 08 avril 2010 le Tribunal de commerce de Chalon a arrêté le plan de redressement organisant la continuation de la société Clayeux Italia (SRL) conformément aux termes du projet déposé au greffe et soumis à la consultation des créanciers, et comportant les modalités suivantes en ce qui concerne l'apurement du passif :

Nature de la dette	Modalités de Remboursement	Durée	Montant à rembourser (en €)
<b>Dette superpriviligée de l'UNEDIC AGS</b>			<b>Néant</b>
<b>Créances inférieures à 300 €</b>			<b>Néant</b>
<b>Autres Créances : Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts selon la progressivité suivante :</b>	2%	1an	64 760
	2%	2 ans	64 760
	5%	3 ans	161 899
	5%	4 ans	161 899
	5%	5 ans	161 899
	10%	6 ans	323 798
	10%	7 ans	323 798
	20%	8 ans	647 596
	20%	9 ans	647 596
	21%	10 ans	679 978
		<b>Sous/total</b>	<b>3 237 983</b>
<b>Total de la dette nette</b>			<b>3 237 983</b>

L'opération de recapitalisation envisagée a pour objectif fondamental de renforcer la structure financière du groupe et notamment de faire face à la forte saisonnalité des besoins. Cette opération, qui sera mise en œuvre sous réserve de la levée d'un certain nombre de conditions, permettra la mise en œuvre du business plan prévoyant un retour au bénéfice.



En date du 5 janvier 2010, le Rapport complémentaire au bilan économique et social, présentant au Tribunal de Commerce le projet de continuation, a présenté le budget prévisionnel suivant au 31 Mars 2010 :

en milliers d'euros	1er semestre 2009/2010	2e semestre 2009/2010	Total Exercice 2009/2010
Chiffre d'affaires	3 970,00	7 809,00	11 779,00
Marge	2 715,00	4 586,00	7 301,00
Résultat courant*	- 992,00	364,00	- 628,00

\* exprimé avant dotations aux provisions

Au cours du second semestre 2009/2010, le chiffre d'affaires s'établit à 5 431 K€ en progression de 233 K€ par rapport au second semestre 2008/2009 mais inférieur de 2 400 K€ par rapport au budget prévisionnel présenté en janvier 2010.

Le contexte commercial des différents marchés sur lesquels le groupe est présent a été particulièrement difficile lors de l'exercice écoulé avec une baisse de la consommation et une forte pression sur les marges. La société a pris de nombreuses mesures pour rétablir la rentabilité dont les premiers effets ont eu pour conséquence la sortie de redressement judiciaire depuis le 07 janvier 2010.

Compte tenu de la caducité des prévisions de janvier 2010, le processus de consolidation des résultats annuels a tout juste commencé en date du présent prospectus, les éléments de résultats ne peuvent être estimés à cette date. La société Clayeux estime, toutefois, que son résultat opérationnel au 31 mars 2010 sera encore significativement déficitaire sur le second semestre et sur l'ensemble de l'exercice 2009/2010.

La trésorerie de la Société s'établit à 361 K€ à fin mai 2010.

L'augmentation de capital a été programmée sur la période de mai/ juin afin de faire face aux premiers engagements de la campagne d'hiver.

Les besoins de trésorerie identifiés sur juillet et août 2010 sont appelés à être couverts par l'opération de recapitalisation, qui sera mise en œuvre sous réserve de la levée d'un certain nombre de conditions.

## Chapitre 13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

### 13.1 Prévisions ou estimations de chiffre d'affaires et de Résultat - Budgets Prévisionnels 2010-2011 et 2011-2012

Clayeux Consolidé budget prévisionnel	2010-11	2011-12
Succursales	5 988	6 766
Affiliés et Corners affiliés	5 647	6 722
Soldeurs	984	934
Multimarques	3 046	3 919
- retours multimarques	-744	-781
<b>CA Consolidé</b>	<b>14 922</b>	<b>17 560</b>
Autres produits	156	185
Achats (Mat Prem, Prod fin, Ss-trait)	5 892	6 739
Autres Achats	585	604
Services extérieurs	3 438	3 778
Impôts et Taxes	440	565
Charges de personnel	4 286	4 373
Amortis., Provisi.	299	388
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>139</b>	<b>1 297</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>94</b>	<b>92</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>45</b>	<b>1 206</b>

#### Hypothèses et Commentaires :

##### I –Chiffre d'affaires

La prévision de chiffre d'affaires est basée sur les hypothèses suivantes :

a) **Augmentation du prix moyen** des produits vendus dans le réseau qui résulte d'une part d'une hausse des tarifs de vente et d'autre part, d'une modification de notre mix produit avec une proportion de produits en maille tricotée et à forte valeur ajoutée plus importante.

Les hypothèses de hausses prises en compte sont les suivantes :

- . Hiver 2010 : + 17 %
- . Eté 2011 : + 2 %
- . Hiver 2011 : + 2 %

. Eté 2012 : + 2 %

b) **Augmentation des volumes vendus** qui résulte d'une part d'un retour à une logistique performante assurant des livraisons dans les délais prévus et d'autre part d'un plan d'action commerciale détaillé ci-dessous :

- **Sur le réseau boutiques et affiliés**, les hypothèses retenues visent à récupérer une partie de la baisse de chiffre d'affaires constatée en 2008 et 2009, soit : + 10 % Eté 2010 et Hiver 2010 et + 8 % Eté 2011, Hiver 2011 et Eté 2012
- Pour les autres marchés, la politique de reconquête mise en œuvre début 2009 devrait donner les résultats suivants :
  - *Corée du Sud* : suite à la participation à un salon de prospection à Séoul, il est prévu de signer un nouveau contrat de distribution pour ce marché avec les étapes suivantes :

Hiver 2010 :	12 000 pièces
Eté 2011 :	15 000 pièces
Hiver 2011 :	17 000 pièces
Eté 2012 :	18 000 pièces
  - *Chine* : la signature d'un contrat de master franchise qui prévoit l'ouverture de boutiques Clayeux en Chine sera effective à compter de l'Hiver 2010.

Hiver 2010 :	2 000 pièces
Eté 2011 :	4 000 pièces
Hiver 2011 :	8 000 pièces
Eté 2012 :	15 000 pièces
  - *Russie et pays voisins* : la conclusion d'un nouveau contrat de distribution pour tous les pays de l'ex URSS sera effective pour l'Hiver 2010. Il s'agit d'une distribution auprès des boutiques multimarques.

Hiver 2010 :	6 000 pièces
Eté 2011 :	8 000 pièces
Hiver 2011 :	9 000 pièces
Eté 2012 :	10 000 pièces
  - *Moyen Orient* : la participation à un salon de prospection à Beyrouth au mois d'avril, va permettre l'augmentation des ventes sur les bases suivantes :

Hiver 2010 :	2 000 pièces
Eté 2011 :	3 000 pièces
Hiver 2011 :	4 000 pièces
Eté 2012 :	5 000 pièces

- *Pour les autres marchés* (Amérique du Sud, Amérique du Nord, etc...) il n'a été prudemment projeté que des ventes à compter de l'Hiver 2011

Hiver 2011 : 2 000 pièces  
Eté 2012 : 2 000 pièces

- **Sur le réseau corners et affiliés** : la participation aux salons de la Franchise de Milan, Paris, Madrid et Lisbonne devrait permettre de faire évoluer le nombre de points de vente entre 2010 et 2011 de la manière suivante :

Italie + 10  
Espagne + 5  
France + 7  
Portugal + 9

Corners :

Italie + 2  
France + 12  
Espagne + 31

### Nombre de point de ventes

	Affiliés		Corners	
	2010	2012	2010	2012
Italie	84	94	51	53
Espagne	5	10	12	43
France	3	10	35	47
Portugal	11	20		

## II – Marges

Les nouvelles gammes de produits à forte valeur ajoutée et la hausse des tarifs nous amènent à prévoir une hausse des taux de marge brute comme suit :

Eté 2010 + 18 %  
Hiver 2011 + 19 %

Pour les saisons 2011 et 2012, il a été prévu une amélioration de 3 % par saison

### **13.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de résultat**

Destinataire : Monsieur Gilles Clayeux, Président du Directoire,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat de la société CLAYEUX incluses dans le Chapitre 13 du présent document de référence.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient d'exprimer, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du Règlement (CE) N° 809/2004, une conclusion, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la doctrine professionnelle française. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société CLAYEUX. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société CLAYEUX

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt du document de référence auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus, comprenant ce document de référence, visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Dijon et Gleize, le 28 mai 2010

Les commissaires aux comptes

Philippe DANDON

Audit PMA représentée par Emmanuel MEUNIER

### **13.3 Calendrier financier Prévisionnel**

L'arrêté des comptes au 31.03.2010 sera validé par un Conseil de surveillance qui se tiendra le 24 juin 2010 et donnera lieu à la publication d'un communiqué de presse.

Le Chiffre d'affaires du 1er trimestre paraîtra au 15/08/2010.

La situation semestrielle pour l'exercice 2010/2011 sera publiée fin novembre 2010.

## Chapitre 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

### 14.1 Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

#### 14.1.1 Composition du Directoire

Nom des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Capital et DDV détenus		
					% Capital	% DDV AGO	% DDV
M. Gilles CLAYEUX*	Président du Directoire	16/06/2004	16/06/2010	Président du Directoire	30,54%	44,93%	38,13%
Mme Gwenaëlle WACKENHEIM*	Membre du Directoire	16/06/2004	16/06/2010	Membre du Directoire	18,63%	30,09%	23,26%

\* Monsieur Gilles Clayeux et Mme Wackenheim sont les enfants de M et Mme Gérard et Irène Clayeux membres du Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire n'ont pas exercé de mandats autres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus au cours des cinq dernières années.

Au cours des cinq dernières années, aucun des membres du Directoire de la Société :

- a) N'a fait l'objet de condamnation pour fraude, d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- b) N'a été associé en sa qualité de dirigeant ou membre du Conseil de Surveillance à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- c) N'a fait l'objet d'une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il existe un pacte d'engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 787 B du Code Général des Impôts, entre les membres de la famille Clayeux (cf. paragraphe 18.1).

#### 14.1.2 Expertise et expérience du Directoire

**Gilles CLAYEUX**, Président du Directoire a rejoint l'entreprise familiale dès 1982 en qualité d'Attaché Commercial. En 1988, il devient Directeur Général Commercial puis Président du Directoire en 1996.

Gilles Clayeux est titulaire d'une Maîtrise de Gestion de l'ICG,

**Gwenaëlle CLAYEUX-WACKENHEIM, Directeur Général** a rejoint l'entreprise en 1990. En 1993, elle occupe le poste de Responsable du Personnel et Responsable des Achats. Mme Wackenheim est titulaire d'un DEA de Philosophie (Sorbonne) et du diplôme DPME (IFG – Dirigeant des PME).

#### 14.1.3 Autres mandats et fonctions exercés par le Directoire au cours des cinq dernières années

##### Gilles Clayeux

Administrateur : Metalliance depuis 2001

Président : EJV depuis 2007

Cogérant : FC 20 depuis 2007

##### Gwenaëlle CLAYEUX-WACKENHEIM

Directeur Général : EJV depuis 2007

Cogérante : FC 20 depuis 2007

Gérante : MOBICLA depuis + de 5 ans

#### 14.1.4 Composition du Conseil de Surveillance

Nom des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Fonction principale exercée dans la Société
M. Gérard CLAYEUX*	Président du Conseil de Surveillance	13/06/2002	AGO 2014	
				Néant
Mme Irène CLAYEUX*	Membre du Conseil de Surveillance	13/06/2002	AGO 2014	Néant
M. Franck COUTURIER**	Membre du Conseil de Surveillance	28/11/2008	AGO 2014	Néant

\* Monsieur Gérard Clayeux et Irène Clayeux sont époux et parents de Monsieur Gilles Clayeux et de Mme Wackenheim membres du Directoire.

\*\* M. Franck Couturier est en charge du développement commercial en France et à l'export « des articles produits par les établissements Perrin ».



Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil de Surveillance sont domiciliés au siège social de la Société.

Les membres du Conseil de Surveillance n'ont pas exercé de mandats autres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus au cours des cinq dernières années.

Au cours des cinq dernières années, aucun des membres du Conseil de Surveillance de la Société :

- a) N'a fait l'objet de condamnation pour fraude, d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- b) N'a été associé en sa qualité de dirigeant ou membre du Conseil de Surveillance à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- c) N'a fait l'objet d'une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

#### **14.1.5 Expertise et expérience du Conseil de Surveillance**

**Monsieur Gérard Clayeux**, co-fondateur de la société CLAYEUX., a dirigé le groupe en qualité de PDG de Clayeux SA jusqu'en 1996. Ingénieur Textile, il a été décoré de l'Ordre National du Mérite et de la Légion d'Honneur au titre de l'Industrie.

**Madame Irène Clayeux** est co-fondatrice de la société CLAYEUX. Elle a été en charge pendant 40 ans du style, de la création et de la production. Elle a été également distinguée de l'Ordre National du Mérite au titre de l'Industrie.

**Monsieur Franck Couturier** est un membre indépendant du Conseil de Surveillance au sens de la recommandation AFEP-MEDEF, il a été nommé en remplacement de Monsieur Saunier, précédemment membre du Conseil de Surveillance dont le mandat arrivait à son terme. Il est membre du Directoire des Ets Perrin (fabrication d'articles chaussants). Il est particulièrement en charge du développement commercial en France et à l'export.

#### **14.1.6 Conflits d'intérêts potentiels**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les intérêts privés des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance et leurs devoirs à l'égard de la Société.

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, les clients, les fournisseurs ou autres, en vertu desquels l'une quelconque des personnes précitées a été sélectionnée en tant que membre du Directoire, du Conseil de Surveillance ou de Direction.

#### **14.1.7 Conflits d'intérêts avec des apparentés**

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la Société ne relève aucun conflit d'intérêts au niveau des apparentés.

## Chapitre 15 REMUNERATION ET AVANTAGES

### 15.1 Rémunération et avantages en nature des membres du CS et dirigeants

Le tableau ci-dessous fait apparaître les rémunérations brutes versées par la Société aux mandataires sociaux au cours des exercices 2007-2008 et 2008-2009 :

Nom des mandataires	Fonctions	2008-2009		2007-2008	
		Rémunérations (en €)	Avantages de toute nature* (en €)	Rémunérations (en €)	Avantages de toute nature* (en €)
M. Gilles CLAYEUX	Président du Directoire	137 173	9 147	185 112	20 577
Mme Gwenaëlle WACKENHEIM	Membre du Directoire	100 500	5 488	158 210	16 738
M. Gérard CLAYEUX	Président du Conseil de Surveillance	0	0	0	0
Mme Irène CLAYEUX	Membre du Conseil de Surveillance	0	0	0	0
M. SAUNIER	Membre du Conseil de Surveillance				
M. COUTURIER**	Membre du Conseil de Surveillance	0	0	0	0

\*\*M. Franck Couturier est en charge du développement commercial en France et à l'export « des articles produits par les établissements Perrin ».

\* les avantages en nature des membres du directoire correspondent à leur voiture de fonction.

### 15.2 Sommes provisionnées par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants

Il n'existe aucune prime d'arrivée, de départ au bénéfice des mandataires sociaux.

Aucune somme, aux fins du versement de pensions, de régimes de retraite ou d'autres avantages en faveur des mandataires sociaux, n'a été provisionnée sur les comptes des exercices clos les 31 mars 2008 et 31 mars 2009.

### **15.3 Jetons de présence attribués aux mandataires sociaux**

Pour l'exercice clos au 31 mars 2008, la somme de 16 454.51 € a été versée au titre des jetons de présence. Aucun versement de jetons de présence n'a eu lieu sur les exercices clos au 31 mars 2009 et 31 mars 2010.

### **15.4 Options de souscription ou d'achat d'actions de la Société consenties aux mandataires sociaux de la Société**

Il n'existe aucun plan de souscription ou d'achat d'actions de la Société au bénéfice des mandataires sociaux.

### **15.5 Prêts et Garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction**

Néant.

## **Chapitre 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

### **16.1 Fonctionnement du Directoire**

Les membres du directoire sont directement impliqués dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Ils s'assurent que les stratégies et limites de risques sont compatibles avec la situation financière (niveaux des fonds propres, résultats) et les stratégies arrêtées par l'organe délibérant.

L'organe exécutif définit l'organisation générale de l'entreprise et s'assure de sa mise en œuvre efficiente par des personnes compétentes. En particulier, il fixe clairement les rôles et responsabilités en matière de contrôle interne et lui attribue les moyens adéquats.

Il veille à ce que des systèmes d'identification et de mesure des risques, adaptés aux activités et à l'organisation de l'entreprise, soient adoptés. Il veille également à ce que les principales informations issues de ces systèmes lui soient régulièrement reportées.

Il s'assure que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Il est informé des principaux dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées.

La composition actuelle du Directoire est décrite au paragraphe 14.1.1 du présent document de référence.

### **16.2 Fonctionnement du Conseil de Surveillance**

Conformément au droit commun des sociétés anonymes à conseil de surveillance et aux statuts, le conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion assurée par le directoire de Clayeux SA. Il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de ses missions.

Le conseil présente, à l'assemblée générale ordinaire annuelle, ses observations sur le rapport de gestion.

Il propose à l'assemblée générale la nomination des commissaires aux comptes.

Parmi ses attributions, il est également chargé d'arrêter, sur proposition du directoire :

- les orientations générales de Clayeux SA ;
- le plan de développement pluriannuel ;
- les budgets annuels ;
- les comptes annuels.

C'est enfin, le conseil de surveillance qui autorise les conventions réglementées préalablement à leur conclusion, ainsi que les cessions d'immeubles ou de participations.

A la date du document de référence, il n'existe pas de Règlement Intérieur régissant le fonctionnement du Conseil de Surveillance. Aucune mesure n'a été prise concernant l'évaluation des performances du Conseil de Surveillance. La société n'envisage pas pour l'instant de prendre de telles mesures.

Conformément à l'article 15 des statuts, le conseil de surveillance se réunit, sur convocation du Président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par an pour arrêter le rapport de gestion et les comptes annuels.

Au cours de l'année 2008-2009, le conseil de surveillance s'est réuni trois fois. Le taux de présence des membres s'établit à 71% en moyenne sur l'exercice. Le tableau ci-dessous rappelle l'ordre du jour de chacune de ces réunions. Rappelons également qu'à chaque fois, les membres du conseil de surveillance ont été régulièrement convoqués, dans les délais requis.

Dates	Ordre du jour
25/09/2008	Examen des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008 Examen des comptes prévisionnels Etablissement du rapport du conseil de surveillance à l'assemblée générale Examen des conventions
13/10/2008	Examen des modifications apportées aux comptes annuels du 31 mars 2008
27/01/2009	Examen des comptes semestriels et des comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2008 Examen des comptes prévisionnels Examen du rapport de gestion du Directoire du 2ème trimestre 2008

Un procès-verbal est établi à l'issue de chaque réunion. Il est remis à chaque membre du Conseil et entériné au Conseil suivant.

### **16.3 Contrats de services liant les administrateurs et la Société**

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à la Société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat

### **16.4 Rapport du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne**

#### ***RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE - Exercice clos au 31 mars 2009,***

« Mesdames et Messieurs,

En complément du rapport de gestion, je vous rends compte, dans le présent rapport annexe, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par Clayeux SA.

Nos commissaires aux comptes présenteront dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière (art. L. 225-235 du Code de commerce).

## **1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil**

### **Structure juridique**

Clayeux SA est une société à conseil de surveillance régie par les articles L 225-57 à L 225-93 et suivants du Code de commerce.

### **Composition du Conseil**

Conformément à la réglementation et aux statuts, le conseil de surveillance est composé de trois membres nommés pour 6 ans.

Toutes les informations sur les fonctions et mandats des membres du conseil de surveillance au sein de Clayeux SA et d'autres sociétés sont présentées en annexe.

### **Rôle et fonctionnement du Conseil**

#### **Missions du Conseil**

Conformément au droit commun des sociétés anonymes à conseil de surveillance et aux statuts, le conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion assurée par le directoire de Clayeux SA. Il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de ses missions.

Le conseil présente, à l'assemblée générale ordinaire annuelle, ses observations sur le rapport de gestion.

Il propose à l'assemblée générale la nomination des commissaires aux comptes.

Parmi ses attributions, il est également chargé d'arrêter, sur proposition du directoire :

- les orientations générales de Clayeux SA;
- le plan de développement pluriannuel ;
- les budgets annuels ;
- les comptes annuels.

C'est enfin, le conseil de surveillance qui autorise les conventions réglementées préalablement à leur conclusion, ainsi que les cessions d'immeubles ou de participations.

#### **Fonctionnement du Conseil**

Conformément à l'article 15 des statuts, le conseil de surveillance se réunit, sur convocation du Président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par an pour arrêter le rapport de gestion et les comptes annuels.

Au cours de l'exercice 2008/2009, le conseil de surveillance s'est réuni trois fois. Le tableau ci-dessous rappelle l'ordre du jour de chacune de ces réunions. Rappelons également qu'à chaque fois, les membres du conseil de surveillance ont été régulièrement convoqués, dans les délais requis.

Dates	Ordre du jour
25/09/2008	Examen des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008 Examen des comptes prévisionnels Etablissement du rapport du conseil de surveillance à l'assemblée générale Examen des conventions
13/10/2008	Examen des modifications apportées aux comptes annuels du 31 mars 2008
27/01/2009	Examen des comptes semestriels et des comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2008 Examen des comptes prévisionnels Examen du rapport de gestion du Directoire du 2ème trimestre 2008

Un procès-verbal est établi à l'issue de chaque réunion. Il est remis à chaque membre du Conseil et entériné au Conseil suivant.

*Le Conseil est informé de la situation financière, de la situation de la trésorerie ainsi que des engagements de la société et de ses filiales dans un rapport établi par le directoire.*

#### **« Conventions réglementées » et « déclarables »**

##### Conventions « réglementées »

- la procédure d'autorisation préalable est bien respectée.
- conformément aux dispositions légales, ces conventions ont été transmises aux Commissaires aux comptes qui présenteront leur rapport spécial sur ce point, à l'Assemblée Générale.

##### Conventions dites « déclarables »

Il s'agit des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales et significatives pour l'une des parties soit en raison de leur objet soit en raison de leur implication financière.

Conformément à la législation, la liste et l'objet de ces conventions ont été communiqués par l'intéressé au Président du Conseil de Surveillance, qui en a informé les Commissaires aux comptes.

#### **Existence et fonctionnement des comités institués par le Conseil**

Eu égard à la taille, la structure de Clayeux SA et les risques liés à son activité, le conseil de surveillance n'a pas jugé utile de créer des comités spécialisés auxquels il confierait un rôle spécifique.

## **2 Les procédures de contrôle interne mises en place par Clayeux SA**

### **Objectif du contrôle interne**

Définition du dispositif de contrôle interne :

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations. Il se caractérise donc par les objectifs qui lui sont assignés :



- performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- respect des règles internes et externes ;
- prévention et détection des fraudes et erreurs ;
- exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

## **Organisation générale des procédures de contrôle interne**

### **PRINCIPES FONDAMENTAUX**

Les principes d'organisation et les composantes des dispositifs de contrôle interne de Clayeux SA, communs aux entités françaises du groupe sont :

- la couverture exhaustive des activités et des risques,
- la responsabilité de l'ensemble des acteurs,
- une définition claire des tâches,
- des systèmes de mesure des risques et des résultats,
- des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques,
- un système de contrôle, comprenant des contrôles permanents (dits de « 1<sup>er</sup> » et « 2<sup>ème</sup> » degrés) et des contrôles périodiques (3<sup>ème</sup> degré : responsable comptable, contrôle de gestion, auditeur externe, expert-comptable), décrits plus loin.

En pratique, et compte tenu de la taille de l'entreprise, certaines séparations entre les fonctions d'engagement et de contrôle n'ont pu être mises en place. L'ensemble de ces tâches est effectué sous le contrôle direct des membres du Directoire.

### **ROLE DE L'ORGANE DELIBERANT : CONSEIL DE SURVEILLANCE**

L'organe délibérant est impliqué dans la compréhension des principaux risques encourus par l'entreprise. A ce titre, il est régulièrement informé des limites globales fixées en tant que niveaux acceptables de ces risques.

Il approuve l'organisation générale de l'entreprise ainsi que celle de son dispositif de contrôle interne.

### **ROLE DE L'ORGANE EXECUTIF : LE DIRECTOIRE**

Les membres du directoire sont directement impliqués dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Ils s'assurent que les stratégies et limites de risques sont compatibles avec la situation financière (niveaux des fonds propres, résultats) et les stratégies arrêtées par l'organe délibérant.

L'organe exécutif définit l'organisation générale de l'entreprise et s'assure de sa mise en œuvre efficiente par des personnes compétentes. En particulier, il fixe clairement les rôles et responsabilités en matière de contrôle interne et lui attribue les moyens adéquats.

Il veille à ce que des systèmes d'identification et de mesure des risques, adaptés aux activités et à l'organisation de l'entreprise, soient adoptés. Il veille également à ce que les principales informations issues de ces systèmes lui soient régulièrement reportées.

Il s'assure que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Il est informé des principaux dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées.

Périmètre et organisation consolidée des dispositifs de Clayeux SA :

Le dispositif de contrôle interne de Clayeux SA s'applique sur les filiales françaises de la société. Les membres du directoire effectuent un contrôle de pilotage sur les filiales étrangères et s'appuient sur l'intervention de prestataires extérieurs dans l'établissement des comptes annuels.

Ainsi, Clayeux SA s'assure de l'existence d'un dispositif adéquat au sein de chacune de ces filiales porteuses de risques (Clayeux Distribution, Clayeux Italia, Clayeux Portugal et Clayeux Suisse, FC20 et EJF) afin de permettre une connaissance consolidée des activités, des risques et des contrôles existants au sein de ces filiales, notamment en ce qui concerne les informations comptables et financières.

Responsabilité et rôle des principaux acteurs du contrôle interne :

- La société n'a pas organisé un service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer les contrôles pour son compte.
- Le directoire, en relation avec les personnes concernées, procède au suivi du chiffre d'affaires et des marges d'après le reporting établi par le contrôle de gestion. Le directoire assure la mise en place et la mise à jour du contrôle interne de l'ensemble de l'entreprise en relation avec les auditeurs externes de l'entreprise. Les membres du directoire autorisent l'ensemble des engagements contractés par l'entreprise.
- Le contrôle de gestion établit un reporting mensuel de suivi du chiffre d'affaires et de la marge. Il établit un budget annuel et effectue un suivi budgétaire. Le contrôle de gestion est également en charge du suivi client.
- Le responsable comptable s'assure du respect des procédures mises en place pour s'assurer de la fiabilité de l'information comptable et financière.

## **Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques**

### DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE GÉNÉRAL

Les principaux processus de la Société et de sa principale filiale Clayeux Distribution sont :

- Les processus approvisionnement – commercialisation
- Les Ressources Humaines
- La Trésorerie

### **Le processus approvisionnement / commercialisation**

Des contrôles permanents sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes. Ces contrôles peuvent être intégrés dans le traitement des opérations (1<sup>er</sup> degré) ou exercés par des unités ou personnes indépendantes des unités opérationnelles mentionnées ci-avant ou distinctes de celles ayant effectué les contrôles de premier degré (2<sup>ème</sup> degré).

Le contrôle interne repose sur les principales vérifications suivantes :

- l'ensemble des mouvements entrées/sorties fait l'objet d'un contrôle entre les bons de livraison / bons de réception, commandes et factures.
- un inventaire physique annuel vient en appui de ce contrôle et fait l'objet d'un rapprochement avec l'inventaire permanent.
- un suivi mensuel des marges brutes dégagées sur les articles livrés chaque mois est effectué. Le contrôle des approvisionnements résulte des procédures réglementaires d'importation des marchandises.
- le contrôle d'exhaustivité de facturation à la clôture de chaque saison.

Les anomalies détectées par ces moyens font l'objet d'actions correctrices.  
Des audits sont réalisés annuellement par les auditeurs externes.

### **Les Ressources Humaines**

Les principaux risques liés à ce processus sont le respect de la législation du travail et la correcte appréhension des données variables de paie.

La société organise une veille active des changements dans la législation du travail. Elle fait appel à des conseils en droit social en cas de nécessité.

Les données relatives à la paie sont collectées à partir des temps fournis par la pointeuse en place dans l'entreprise. Les données variables ainsi collectées sont réinjectées dans un logiciel de gestion de la paie spécifique disposant des fonctionnalités nécessaires pour s'assurer du respect de la législation du travail et de la conformité des états délivrés avec la réglementation en vigueur.

### **La trésorerie**

Le système d'engagement des dépenses et d'autorisation de décaissement fait intervenir la direction à chaque stade d'avancement. Les décaissements sont effectués sur la base d'un visa octroyé par la direction.

Le fonctionnement des comptes bancaires principaux est réservé aux membres du directoire.

Suite au placement en redressement judiciaire des sociétés en date du 08.07.08, cette procédure reste valable cependant il est à noter que l'administrateur judiciaire a une mission d'autorisation des paiements réalisés.

La société établit mensuellement les états de rapprochement bancaires

En pratique, et compte tenu de la taille de l'entreprise, certaines séparations entre les fonctions d'engagement et de contrôle n'ont pu être mises en place. Cette faiblesse de principe est palliée par un contrôle renforcé de l'équipe comptable.

### **Dispositif de contrôle interne de l'information Comptable et Financière**

La comptabilité générale gère le plan de comptes et les référentiels associés, assure des contrôles de cohérence et d'exhaustivité, établit en temps voulu les états financiers individuels et consolidés et les différentes déclarations fiscales relevant de sa responsabilité. Par sa mission d'élaboration de l'information comptable, la comptabilité générale contribue à l'élaboration de l'information financière avec l'appui de l'expert-comptable.

Elle assure en outre la coordination des travaux avec les commissaires aux comptes.

La tenue de la comptabilité générale de Clayeux SA est centralisée. Chaque collaborateur du personnel administratif a un rôle et des responsabilités clairement définis. Au-delà des

enregistrements comptables, ils effectuent un suivi permanent des comptes qui sont sous leur responsabilité.

Concernant l'établissement des comptes consolidés, la collecte des informations comptables des différentes entités du périmètre de consolidation est effectuée par le chef comptable. Les éliminations et retraitements obéissent aux principes comptables retenus par le groupe.

La centralisation sur un seul site de l'ensemble des comptabilités du groupe permet en outre de garantir une homogénéité des méthodes de travail et une simplification de l'appréhension des opérations intra groupes.

Conclusion :

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein de Clayeux SA, le directoire et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus d'informer, le conseil de surveillance, avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des éventuels axes de progrès enregistrés en la matière, et de l'avancement des mesures correctrices adoptées. Cette information est retranscrite notamment par des reportings réguliers d'activité et de contrôle

**Montceau-les-Mines, le 07 septembre 2009**

**16.5 Rapport des commissaires aux comptes sur le Rapport du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière présenté à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009**

CLAYEUX  
Avenue Maréchal Leclerc  
71300 MONTCEAU LES MINES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE  
INTERNERELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE  
L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE**

(Rapport établi en application de l'article L 225-235 du Code de commerce)

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CLAYEUX et en application des dispositions de l'article L 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-68 du Code de commerce.

Fait à Dijon et Chenove, le 10 septembre 2009

Les commissaires aux comptes,

**Philippe DANDON**

**Emmanuel MEUNIER**

## **16.6 Comités spécialisés**

Eu égard à la taille, la structure de Clayeux SA et les risques liés à son activité, le conseil de surveillance n'a pas jugé utile de créer des comités spécialisés auxquels il confierait un rôle spécifique.

Des groupes de travail sont constitués avec les cadres (localisés tous sur le même site que la direction générale) pour traiter des projets spécifiques.

## **16.7 Déclaration relative au gouvernement d'entreprise**

Hormis l'absence de comités spécialisés et de Règlement Intérieur régissant le fonctionnement du Conseil de Surveillance, la Société considère être en conformité avec les recommandations en matière de gouvernement d'entreprise telles que notamment proposées dans le rapport conjoint de l'AFEP et du MEDEF intitulé « Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées ».

## **Chapitre 17 SALARIES**

### **17.1 Salariés**

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le groupe compte 146 salariés.

### **17.2 Intéressement du personnel**

#### **17.2.1 Contrats d'intéressement et de participation**

Néant.

#### **17.2.2 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et BSPCE**

Néant.



## Chapitre 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 Répartition du capital et des droits de vote de la Société

	31/03/2009		31/03/2008		31/03/2007	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Famille CLAYEUX directement ou indirectement*	357 540	60,10	357 550	60,10	357 550	60,10
<b>S/TOTAL</b>	<b>357 540</b>	<b>60,10</b>	<b>357 550</b>	<b>60,10</b>	<b>357 550</b>	<b>60,10</b>
Actionnaires en Nominatif pur	911	0,15	901	0,15	901	0,15
Public	236 464	39,75	236 464	39,75	236 464	39,75
<b>TOTAL</b>	<b>594 915</b>	<b>100</b>	<b>594 915</b>	<b>100</b>	<b>594 915</b>	<b>100,00</b>

Membre de la Famille Clayeux	Capital			
	Nue-propriété	Usufruit	Pleine propriété	Total
Gilles	65 067	97 465	116 600	214 065
Gérard	64 896		130	130
Gwenaëlle	64 967	97 465	45 870	143 335
Irène			10	10
<b>Total</b>	<b>194 930</b>	<b>194 930</b>	<b>162 610</b>	<b>357 540</b>

Membre de la Famille Clayeux	Droit de vote	
	DDV AGO	DDV AGE
Gilles	428 130	363 335
Gérard	260	130 051
Gwenaëlle	286 670	221 674
Irène	20	20
<b>Total</b>	<b>715 080</b>	<b>715 080</b>

La participation au capital de la famille Clayeux est réalisée au travers la société civile de droit français SOFACLA, dont le capital est détenu comme suit par les membres de la Famille Clayeux:

- Gilles Clayeux : 33,38%,
- Gwenaëlle Clayeux-Wackenheim : 33,33%,
- Gérard Clayeux : 33,29%

En leur qualité d'actionnaires de la société CLAYEUX, les membres de la Famille CLAYEUX ont signé en date du 7 décembre 2005 un pacte d'engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 787 B du Code Général des Impôts, aux termes duquel ils se sont engagés à conserver collectivement 162 250 actions. Cet engagement collectif conclu pour une durée de deux années courant à compter de l'enregistrement de l'acte auprès de la Recette des Impôts de Montceau Les Mines (71300) soit à compter du 9 décembre 2005, a ensuite été prorogé par périodes successives annuelles et pour la dernière fois en décembre 2009.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-11 du code de commerce relatives à transmission de certains pactes, ce document a été transmis à l'Autorité des marchés financiers en date en décembre 2005.

Il n'existe ni auto-détention ni actions d'auto-contrôle, ni actionnariat salarié.

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote de la société.

## **18.2 Actionnaires significatifs non représentés dans les organes de Direction et de Surveillance**

Néant

## **18.3 Droits de vote des principaux actionnaires**

Aux termes de l'article 12 des statuts, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Pour le surplus, le droit de vote double s'acquiert, cesse ou se transfère dans les cas et conditions fixés par la loi.

#### **18.4 Contrôle de la Société**

A la date du présent Document de base, la Société est contrôlée directement ou indirectement par la Famille Clayeux qui détient 60,25% des actions et 75,19 % des droits de vote de la Société.

Aucune mesure particulière n'a été prise au niveau de la Société en vue d'assurer que le contrôle de la famille Clayeux ne soit pas exercé de manière abusive, la Société estimant que ses modes de décision tels que décrits ci-dessus sont de nature satisfaisante pour prévenir les abus de contrôle.

La Famille CLAYEUX n'a actuellement aucun projet de cession du contrôle de la Société.

#### **18.5 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle**

Il n'existe, à la connaissance de la Société et à ce jour, aucun accord susceptible d'entraîner un changement de contrôle de la Société.

#### **18.6 Etat des nantissements d'actions de la Société**

A la connaissance de la société, aucune action Clayeux inscrite au nominatif détenue par un actionnaire significatif ne fait l'objet d'un nantissement.

## Chapitre 19 OPERATIONS AVEC LES APPARENTES

Les transactions avec les parties liées concernent :

- Clayeux SA et Clayeux Distribution pour les loyers, les prestations administratives et l'intégration fiscale.
- Clayeux Distribution facture à Clayeux Italia des marchandises des magasins appartenant à Clayeux Italia.
- Clayeux Distribution facture des marchandises à FC20, Clayeux Portugal.
- Clayeux Distribution facture à FC20 des prestations administratives.

**Au 31 mars 2010, les comptes courants de la famille Clayeux s'établissent comme suit :**

	Montant K€
Associés familiaux	1 166
Autres	27
	<b>1 193</b>

### 19.1 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

#### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et visé à l'article L.225-86 du Code de commerce.

## **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### **Avances en compte courant non rémunérées**

#### *Nature et objet*

Le conseil de surveillance de la société a décidé de ne pas rémunérer les avances en compte courant consenties par les associés.

#### *Modalités*

Les comptes courants concernés par cette décision présentaient les soldes suivants au 31 mars 2009 :

- Compte courant Gaétane CLAYEUX	31 274 €
- Compte courant Maëlle CLAYEUX	31 274 €.

### **Avances en compte courant au profit de CLAYEUX DISTRIBUTION non rémunérées**

#### *Nature et objet*

Votre société et la société CLAYEUX DISTRIBUTION peuvent bénéficier d'avances en compte courant en faveur l'une de l'autre. Ces avances ne sont pas rémunérées.

#### *Modalités*

Au 31 mars 2009, le solde du compte courant CLAYEUX DISTRIBUTION dans le bilan de votre société présente un solde débiteur de 3 982 484 €.

### **Sous-location à CLAYEUX DISTRIBUTION d'un ensemble immobilier financé en crédit-bail.**

#### *Nature et objet*

Votre société sous-loue à CLAYEUX DISTRIBUTION un ensemble immobilier situé à Montceau-les-Mines. Cet ensemble immobilier est financé en crédit-bail avec délégation au profit du pool de crédit-bailleurs des loyers de la sous-location.

*Modalités*

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009, votre société a perçu un loyer de 236 400 € HT ainsi que 100 000 € HT au titre des taxes foncières.

**Prestations administratives de CLAYEUX DISTRIBUTION**

*Nature et objet*

CLAYEUX DISTRIBUTION facture des prestations administratives à votre société.

*Modalités*

Au titre de l'exercice clos, la charge s'élève à 30 000 € HT.

**Convention d'intégration fiscale**

*Nature et objet*

Votre société et la société CLAYEUX DISTRIBUTION ont signé une convention d'intégration fiscale.

*Modalités*

La charge ou le produit d'impôt du groupe fiscal est supporté intégralement par votre société soit une charge de 234 906 € au titre de l'exercice 2008/2009.

**Cautions en faveur de CLAYEUX DISTRIBUTION**

*Nature et objet*

Votre société s'est portée caution de la société CLAYEUX DISTRIBUTION dans le cadre de plusieurs opérations.

*Modalités*

Le montant global des opérations de financement pour lesquelles votre société s'est portée caution au profit de CLAYEUX DISTRIBUTION s'élève à 2 435 K€.

Fait à Dijon et Gleize, le 10 septembre 2009

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON  
Emmanuel MEUNIER

## Chapitre 20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DU GROUPE

### 20.1 Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour les trois derniers exercices clos au 31 mars.

En milliers d'€	1er semestre 2009/2010 (30 sept.)	Exercice 2008/2009 (31 mars)	Exercice 2007/2008 (31 mars)	Exercice 2006/2007 (31 mars - 15 mois)
<b>Compte de résultat</b>				
Chiffre s'affaires	3 973	7 950	15 716	28 120
Résultat opérationnel courant	-1 714	-7 137	-10 390	110
Résultat opérationnel	-1 351	-12 664	-12 755	936
<b>Résultat net</b>	<b>-1 460</b>	<b>-12 894</b>	<b>-13 680</b>	<b>20</b>
<b>Flux de trésorerie</b>				
Flux générés par l'activité	-1104	-739	878	-3755
Flux d'investissement	48	707	264	(806)
Flux de financement	-187	-464	-293	3309
Variation de trésorerie de l'exercice	-1243	-496	849	-1 252
<b>Autres</b>				
Capitaux propres part du Groupe	-13 665	-12 207	672	14 622
Endettement net*	12 451	11 396	12 645	12 431

#### Informations sectorielles :

— Ventilation du chiffre d'affaires par pays :

Pays	31/03/2009	31/03/2008
France	6 771	8 692
Italie	320	4 086
Divers	859	2 938
<b>Total</b>	<b>7 950</b>	<b>15 716</b>

- Résultat d'exploitation : Le système d'informations ne permet pas d'obtenir la ventilation du résultat d'exploitation par secteur d'activité.
- Immobilisations nettes : L'outil de production se trouve localisé en France.

## 20.2 Informations financières sélectionnées

### 20.2.1 Comptes Sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2009

#### 20.2.1.1 Bilan au 31 mars 2009

Actif (en K€)	Brut 31.03.2009	Amort. et provisions	Net au 31.03.2009	Net au 31.03.2008
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Constructions	1 183	1 178	5	6
Installations techniques matériel & outillage	35	31	4	5
Autres immobilisations corporelles	493	492	1	1
Immobilisations corporelles	1 711	1 701	10	12
Titres de participation	12 640	12 640	0	372
Autres immobilisations financières	116	33	83	141
Immobilisations financières	12 756	12 673	83	513
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>14 467</b>	<b>14 374</b>	<b>93</b>	<b>525</b>
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés	295	245	50	125
Autres créances	4 177	3 982	195	3 815
Disponibilité	4		4	168
Charges constatées d'avance	45		45	58
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>4 521</b>	<b>4 227</b>	<b>293</b>	<b>4 166</b>
<b>Total général</b>	<b>18 988</b>	<b>18 601</b>	<b>387</b>	<b>4 691</b>



<b>PASSIF (K€)</b>	Au 31.03.2009	Au 31.03.2008
Capital	910	910
Prime d'émission	2 858	2 858
Réserve légale		61
Autres réserves		12 231
Report à nouveau	-471	
Résultat	-4 754	-12 764
<b>Capitaux propres</b>	<b>-1 457</b>	<b>3 296</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts & dettes auprès d'étab. De crédit	42	40
Emprunts & dettes financières diverses	221	63
Dettes financières	263	103
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	881	577
Dettes fiscales et sociales	249	124
Autres dettes	2	
Produits constatés d'avance	459	591
<b>Total des dettes</b>	<b>1 844</b>	<b>1 395</b>
<b>Total général</b>	<b>387</b>	<b>4 691</b>

20.2.1.2 Compte de résultat au 31 mars 2009

COMPTE DE RESULTAT (K€)	31.03.09	31.03.08
<b>Chiffre d'affaires net</b>		
Autres produits	343	365
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>343</b>	<b>365</b>
Autres achats et charges externes	389	490
Impôts et taxes	141	142
Salaires	41	123
Charges sociales	16	44
Dotations aux amortissements et provisions	2	2
Autres charges	3	17
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>592</b>	<b>818</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-249</b>	<b>-453</b>
Produits financiers	7	
Charges financières	4 389	12 322
<b>Résultat financier</b>	<b>-4 382</b>	<b>-12 322</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-4 631</b>	<b>-12 775</b>
Produits exceptionnels	409	231
Charges exceptionnelles	297	218
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>112</b>	<b>13</b>
Impôts sur les résultats	235	2
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-4 754</b>	<b>-12 764</b>

## 20.2.1.3 Annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2009

### 1 Faits majeurs

#### 1.1 Evènements principaux de l'exercice et postérieurs à la clôture

##### 1.1.1 Redressement judiciaire et continuité d'exploitation

La société Clayeux Distribution a été placée en redressement judiciaire le 7 juillet 2008 par le Tribunal de Commerce du Creusot, ainsi que les autres sociétés du groupe Clayeux, à savoir Clayeux S.A., FC20 et E.J.F. Par ailleurs, cette procédure a été étendue à Clayeux Italia (société de droit italien) par décision du Tribunal de Commerce du 2 septembre 2008. Le groupe Clayeux est actuellement en période d'observation depuis le 7 juillet 2008. Le 25 juin 2009, le Tribunal de Commerce a prolongé la période d'observation jusqu'au 8 janvier 2010 afin de permettre au groupe d'élaborer son plan de continuation.

Suite à ce placement en Redressement Judiciaire, la Direction du groupe Clayeux a pris un certain nombre de mesures dont la mise en œuvre au cours des exercices 2008/2009 et 2009/2010 doit aboutir à des résultats bénéficiaires et à des flux de trésorerie positifs. Parmi ces mesures figurent :

des modifications importantes de la distribution visant à alléger le Besoin en Fonds de Roulement : en effet, le groupe a mis en place des contrats de commission-affiliation pour une très grande partie de ses distributeurs afin de :

- réduire significativement le risque d'impayé,
- mieux piloter les assortiments des boutiques concernées et développer leur chiffre d'affaires

un redimensionnement de l'effectif salarié : un plan de licenciement a été conduit en vue d'ajuster la structure au niveau actuel du chiffre d'affaires.

un accroissement des taux de marge grâce à une offre plus concentrée, un système de livraison plus rapide et un sourcing à des coûts plus avantageux.

Ces mesures ne produiront tous leurs effets qu'à moyen terme. Le financement de la saison hiver a pu être réalisé grâce au déblocage d'un concours bancaire de 900 K€.

Même si dans ce contexte il existe une incertitude quant à la capacité du groupe à poursuivre son activité, le Business Plan établi post RJ prévoit des flux de trésorerie permettant de faire face au redéveloppement envisagé. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2009 ont été établis dans le respect du principe de continuité d'exploitation. Aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si le groupe n'était plus en mesure de poursuivre son activité, n'a été constaté.

##### 1.1.2 Redressement fiscal

Au cours de l'exercice 2007/2008, les sociétés Clayeux SA et Clayeux Distribution avaient fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2004, 2005 et 2006/2007. Ce contrôle avait abouti à des propositions de rectification au titre des 3 exercices contrôlés. Les redressements ayant été acceptés, ils avaient été comptabilisés dans les comptes ainsi que leurs effets sur le report en arrière de déficits. Au cours de l'exercice 2008/2009, ces redressements ont fait l'objet de corrections de la part de l'administration fiscale. Ces corrections ont été acceptées par les sociétés et les ajustements sur l'impôt et leurs conséquences sur les créances de carry back ont été comptabilisés dans les comptes de l'exercice. Les impacts chiffrés sont détaillés en note 3.3.

##### 1.1.3 Méthode de dépréciation des titres de participation et des créances intragroupes

Les titres de participation sont dépréciés à hauteur de la quote-part des capitaux propres de la filiale. Lorsque les capitaux propres cette filiale sont négatifs, les créances intragroupes (créance rattachée, compte-courants, voire créance client) sont dépréciées également.

## Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

#### 2.1.3 Immobilisations corporelles

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.3.1 Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	310	1 517			1 827
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs		516			516
• Dotation de l'exercice		219			219
Total		735			735
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs		1 571			1 571
• Exercices		243			243
Total		1 814			1 814
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus		243			243
• A plus d'1 an et 5 ans au plus		332			332
• A plus de 5 ans					
Total		575			575
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice		243		243	243

## 2.1.4 Immobilisations financières

### 2.1.4.1 Titres de filiales et participations

Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeurs brute des titres détenus	Provision pour dépréciation	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
<i>Filiale (+ 50 %)</i>							
Clayeux Distribution	- 11 962	98,97 %	12 640	- 12 640	0	6 787	- 12 338

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat.

Les autres titres immobilisés concernent une détention minoritaire pour un montant de 81 K€. Une dépréciation est constatée à hauteur de 33 K€.

### 2.1.5 Créances immobilisées

Créances rattachées à des participations

- Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Autres créances : compte courant Clayeux Distribution	3 982	
Dépréciation compte courant Clayeux Distribution	- 3 982	
	0	

### 2.1.5.1 Informations sur les actions propres

Le montant des actions propres s'élève à 0,5 K€.

### 2.1.5.2 Classement par échéance

Tableau 2057 - Voir annexe 3.

### 2.1.6 Comptes de régularisation

#### 2.1.6.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont composées des éléments suivants (en K€) :

Leasing	42
Assurances	1
Honoraires	<u>2</u>
	45

### 2.2 Passif

#### 2.1.2 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	910			910
Primes, réserves	15 150		- 12 292	2 858
Report à nouveau			- 471	- 471
Résultat	- 12 764	12 764	- 4 755	- 4 755
Total	3 296	12 764	- 17 518	- 1 458

### 2.1.3 Capital

#### 2.1.3.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 594 925 parts sociales de 1,53 € euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

### 2.1.4 Dettes financières

#### 2.1.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

### 2.1.5 Autres dettes

#### 2.1.5.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir annexe 3.

Le passif lié au redressement judiciaire est composé de :

	<b>K€</b>
Fournisseurs	560
Dettes fiscales	20
Organismes sociaux	24
Dettes financières	41
Comptes courants	63
	<b>708</b>

Par ailleurs, figurent également au passif des dettes non produites et forcloses pour un montant de 89 K€. Cette somme n'est pas comptabilisée en profit, conformément à la réglementation des procédures collectives applicable lors de l'ouverture du redressement judiciaire.

#### 2.1.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36
Dettes fiscales et sociales	94
Total	130

#### 2.1.5.3 Composition des produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent au résultat de cession net d'impôt société du lease-back immobilier étalé sur la durée du bail (10 ans) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2002.



### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Résultat financier

Il se décompose comme suit :

Produit de cession de VMP	7
Dotation provision pour dépréciation sur titres Clayeux Distribution	- 372
Dotations provision pour dépréciation c/c Clayeux Distribution	- 3 982
Dotations provisions autres titres immobilisés	- 33
Agios bancaires	- 2
	- 4 382

#### 3.2 Résultat exceptionnel

Il se décompose comme suit :

Résultat cession immobilisations financières	+ 39
Reprise sur produits de cession de lease back	+ 161
Abandon comptes courants	- 6
Pénalités et amendes	- 9
Charges exceptionnelles diverses	- 12
Dotations except. pour dépréciation créances Clayeux Distribution	- 245
Annulation des intérêts sur remboursement de créances carry back n-1 (liée à la correction du redressement fiscal)	+ 184
	112

#### 3.3 Impôt sur les bénéfices

L'impôt société est une charge de 234 K€, après constatation d'un carry-back de 249 K€, d'une charge de 30 K€ liée au lease back, de l'IS sur le redressement fiscal pour 241 K€ et d'une correction d'erreur de 182 K€.

Détail de la charge d'impôt sur les sociétés comptabilisée :

	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Total charge exercice
Impôt sociétés sur pv lease back					(30)	(30)
Annulation double comptabilisation carry back 31/03/08				(182)		(182)
Annulation écriture impôt sociétés 2008				(28)		(28)
Redressement : impôt sociétés à payer	(56)	(76)	(112)			(244)
Redressement : carry back			70	180		250
<b>Total</b>	<b>(56)</b>	<b>(76)</b>	<b>(42)</b>	<b>(30)</b>	<b>(30)</b>	<b>(234)</b>

### 3.3.1 Autres informations significatives

#### Sociétés intégrées fiscalement

La société Clayeux S.A. est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale composé d'elle-même et de Clayeux Distribution. Clayeux SA supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférant aux bénéfices et aux plus-values réalisées par Clayeux Distribution. La société mère, Clayeux SA, reverse à Clayeux Distribution le crédit d'impôt formation et le crédit d'impôt recherche obtenus.

## 4 Autres informations

### 4.1 Engagements financiers

	N	N-1
<b>Engagements donnés</b>		
Cautions données aux établissements de crédit pour des emprunts souscrits par Clayeux Distribution	2 435	3 572

### 4.2 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2

### 4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes d'administration s'élève à 41 K€.

## 20.2.2 Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2008

### 20.2.2.1 Bilan au 31 mars 2008

Actif (en K€)	Brut 31.03.2008	Amort. et provisions	Net au 31.03.2008	Net au 31.03.2007
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Constructions	1 183	1 177	6	8
Installations techniques matériel & outillage	35	30	5	3
Autres immobilisations corporelles	492	491	1	2
Immobilisations corporelles	1 710	1 698	12	12
Titres de participation	12 640	12 268	372	12 640
Autres immobilisations financières	141		141	158
Immobilisations financières	12 781	12 268	513	12 798
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>14 491</b>	<b>13 966</b>	<b>525</b>	<b>12 810</b>
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés	128	3	125	1
Autres créances	3 815		3 815	4 074
Disponibilité	168		168	176
Charges constatées d'avance	58		58	67
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>4 169</b>	<b>3</b>	<b>4 166</b>	<b>4 318</b>
<b>Total général</b>	<b>18 661</b>	<b>13 970</b>	<b>4 691</b>	<b>17 128</b>

<b>PASSIF (K€)</b>	<b>Au 31.03.2008</b>	<b>Au 31.03.2007</b>
Capital	910	910
Prime d'émission	2 858	2 858
Réserve légale	61	61
Autres réserves	12 231	12 351
Report à nouveau		
Résultat	-12 764	-120
<b>Capitaux propres</b>	<b>3 296</b>	<b>16 060</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts & dettes auprès d'étab. De crédit	40	24
Emprunts & dettes financières diverses	63	63
Dettes financières	103	87
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	577	192
Dettes fiscales et sociales	124	65
Autres dettes		2
Produits constatés d'avance	591	722
<b>Total des dettes</b>	<b>1 395</b>	<b>1 068</b>
<b>Total général</b>	<b>4 691</b>	<b>17 128</b>

### 20.2.2.2 Compte de résultat au 31 mars 2008

<b>COMPTE DE RESULTAT (K€)</b>	31.03.08	31.03.07
<b>Chiffre d'affaires net</b>		
Autres produits	365	425
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>365</b>	<b>425</b>
Autres achats et charges externes	490	553
Impôts et taxes	142	148
Salaires	123	170
Charges sociales	44	66
Dotations aux amortissements et provisions	2	8
Autres charges	17	29
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>818</b>	<b>974</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-453</b>	<b>-549</b>
Produits financiers		134
Charges financières	12 322	33
<b>Résultat financier</b>	<b>-12 322</b>	<b>101</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-12 775</b>	<b>-448</b>
Produits exceptionnels	231	918
Charges exceptionnelles	218	622
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>13</b>	<b>296</b>
Impôts sur les résultats	2	-32
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-12 764</b>	<b>-120</b>

### 20.2.2.3 Annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2008

#### 1 Faits majeurs

##### 1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- **Clôture au 31 mars**

La durée de l'exercice est de 12 mois contre 15 l'exercice précédent. Afin de permettre la comparabilité avec l'exercice précédent, une information proforma est présentée à la note 4.4.

- **Redressement judiciaire et continuité d'exploitation**

La société a été placée en redressement judiciaire le 7 juillet 2008 par la Tribunal de Commerce du Creusot, ainsi que les autres sociétés du groupe Clayeux, à savoir Clayeux SA, Clayeux Distribution et E.J.F. Par ailleurs, cette procédure a été étendue à Clayeux Italia (société de droit italien) par décision du Tribunal de Commerce du 2 septembre 2008. Le groupe Clayeux est actuellement dans une période d'observation de 6 mois, à compter du 7 juillet 2008.

Les comptes au 31 mars 2008 ont été arrêtés en retenant le principe de continuité d'exploitation : en effet, la Direction du groupe Clayeux a pris un certain nombre de mesures importantes dont la mise en œuvre doit aboutir à des résultats bénéficiaires et à des flux de trésorerie positifs. Parmi ces mesures figurent :

- des modifications importantes de la distribution visant à alléger très sensiblement le Besoin en Fonds de Roulement

- un plan de licenciement destiné à ajuster la structure au niveau actuel du Chiffre d'affaires.

Ces mesures n'ont cependant pas encore produit leurs effets ; il existe une incertitude sur la continuité de l'exploitation.

- **Méthode de dépréciation des titres de participation et des créances intragroupes**

Les titres de participation sont dépréciés à hauteur de la quote-part des capitaux propres de la filiale. Lorsque les capitaux propres de cette filiale sont négatifs, les créances intragroupes (créance rattachée, compte-courant, voire créance client) sont dépréciées à hauteur de la quote-part de situation nette négative.

Cette règle découle du principe de continuité de l'exploitation décrit ci-dessus.

Si ce principe n'avait pu être retenu, la créance en compte courant sur Clayeux Distribution aurait été intégralement dépréciée, soit 3 701 K€.

##### 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

**2 Informations relatives au bilan****2.1 Actif****2.1.1 Tableau des immobilisations**

Tableau 2054, voir Annexe 1.

**2.1.2 Tableau des amortissements**

Tableau 2055, voir Annexe 2.

**2.1.3 Immobilisations corporelles****2.1.3.1 Amortissement**

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5
Matériel de bureau	Linéaire	5
Mobilier de bureau	Linéaire	5

**2.1.3.2 Crédit-bail**

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	310	1 517			1 827
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs		446			446
• Dotation de l'exercice		70			70
Total		516			516
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs		1 316			1 316
• Exercices		255			255
Total		1 571			1 571
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus		255			255
• A plus d'1 an et 5 ans au plus		563			563
• A plus de 5 ans					
Total		818			818
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total					
Montant des loyers pris en charge dans l'exercice		255			255



## 2.1.4 Immobilisations financières

### 2.1.4.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Société	Capital propres	% capital détenu	Valeur brute des titres détenus	Provision pour dépréciation	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos (15)	Résultat net du dernier exercice clos
• Filiales (+ 50 %)							
Clayeux Distribution	504	98,97 %	12 640	-12 268	372	14 097	- 13

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat.

La valeur nette des titres d'une filiale est égale à la quote part de la situation nette de la filiale. Une provision est constituée lorsque la quote part de la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur brute.

Lorsque la situation nette de la filiale est négative, les titres sont dépréciés à 100 % et des dépréciations sur les comptes courants, les créances immobilisées ou les créances clients sont comptabilisées à hauteur de la situation nette négative.

Les autres titres immobilisés concernent une détention minoritaire pour un montant de 106 K€. La dépréciation constatée les années précédentes a été intégralement reprise en raison des performances des deux derniers exercices et de perspectives favorables.

## 2.1.5 Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Autres créances	3 701	

### 2.1.5.1 Informations sur les actions propres

Le montant des actions propres s'élève à 0,5 K€

### 2.1.5.2 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

## 2.1.6 Comptes de régularisation

### 2.1.6.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont composées des éléments suivants :

• Leasing	48 K€
• Assurances	5 K€
• Honoraires	<u>5 K€</u>
	58K€

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	Affectation Résultat	Résultat 2008	N
Capital	910			910
Primes, réserves	15 270	- 120		15 150
Report à nouveau				
Résultat	- 120	120	- 12 764	- 12 764
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Autres				
Total	16 060	0	- 12 764	3 297

### 2.2.2 Capital

#### 2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 594 925 actions de 1,53 € de valeur nominale. Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice.

## 2.2.3 Dettes financières

### 2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

## 2.2.4 Autres dettes

### 2.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

### 2.2.4.2 Charges à payer (en K€)

Charges à	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	60
Dettes fiscales et sociales	53
Total	113

### 2.2.4.3 Composition des produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent au résultat de cession net d'impôt société du lease back immobilier étalé sur la durée du bail (10 ans) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2002.

## 3 Informations relatives au compte de résultat

### 3.1 Résultat financier

Il s'élève à - 210 K€ qui se décomposent comme suit :

- Dotation provision pour dépréciation sur titres immobilisés - 12 268 K€
  - Agios bancaires - 54 K€
- 12 322 K€

### 3.2 Résultat exceptionnel

Il s'élève à + 197 K€ détaillés ainsi :

• Résultat cession immobilisations financières	+ 54 K €
• Reprise sur produit de cession de lease back	+ 161 K€
• Intérêts sur créance de carry-back	- 184 K€
• Pénalités et amendes	<u>- 18 K€</u>
	13 K€

### 3.3 Impôt sur les bénéfices

L'impôt société est une charge de 2 K€, après constatation d'un carry-back de 893 K€, d'une charge de 30 K€ liée au lease back et de l'IS sur le redressement fiscal pour 864 K€.

#### 3.3.1 Autres informations significatives

- Sociétés intégrées fiscalement :

La société Clayeux S.A. est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale composé d'elle-même et de Clayeux Distribution. La charge ou le produit d'impôt relatif à Clayeux Distribution est comptabilisé par Clayeux S.A.

## 4 Autres informations

### 4.1 Engagements financiers (en K€)

	N	N - 1
<b>Engagements donnés</b>		
Cautions données aux établissements de crédit pour des emprunts souscrits par Clayeux Distribution	3 572	4 017

### 4.2 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>2</b>	

#### 4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes d'administration s'élève à 126 K€.

#### 4.4 Compte de résultat proforma

Afin de permettre la comparabilité des comptes, nous vous présentons un compte de résultat proforma 31/03/2007 de 12 mois (du 01/04/2006 au 31/03/2007).

	31.03.08 (12 mois)	31.03.07 (12 mois)
<b>Chiffre d'affaires HT</b>		
Ventes de marchandises HT		
Coût des marchandises vendues		
<b>Marge commerciale</b>		
<b>Production vendue HT</b>	<b>365</b>	<b>339</b>
Production stockée		0
+ Production immobilisée		0
<b>Production de l'exercice</b>	<b>365</b>	<b>339</b>
<b>Marge commerciale + production de l'exercice</b>	<b>365</b>	<b>339</b>
- Consommations en provenance des tiers	490	443
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>-125</b>	<b>-104</b>
+ Subventions d'exploitation		0
+ Transferts de charges d'exploitation		0
- Impôts et taxes	142	119
- Charges de personnel	167	190
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-434</b>	<b>-413</b>
+/- Autres produits et charges de gestion courante	-16	-18
+/- Produits et charges de gestion exceptionnels	-201	126
+/- Dotations/Reprises : provisions à caractère de charges		0
<b>Excédent brut d'exploitation corrigé</b>	<b>-651</b>	<b>-305</b>
+/- Cout/Produit net de financement	-54	-15
- Impôts sur les bénéfices	2	-39
- Participation		0
<b>Capacité d'auto-financement</b>	<b>-707</b>	<b>-281</b>
+/- Résultat sur cessions d'éléments d'actif	215	139
+/- Dotations aux amortissements/provisions FR	-12 270	116
<b>Résultat net</b>	<b>-12 762</b>	<b>-26</b>

## 20.2.3 Comptes Sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2007

### 20.2.3.1 Bilan au 31 mars 2007

Actif (en K€)	Brut 31.03.2007	Amortissements et provisions	Net au 31.03.2007	Net au 31.12.2005
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Constructions	1185	1177	7	9
Installations techniques matériel & outillage	33	30	3	1
Autres immobilisations corporelles	492	491	2	7
Immobilisations corporelles	1710	1698	12	17
Titres de participation	12640		12640	12640
Autres titres immobilisés	122		122	
Autres immobilisations financières	35		35	34
Immobilisations financières	12797		12797	12674
Total actif immobilisé	14508	1698	12810	12693
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés	4	3	1	2
Autres créances	4074		4074	2334
Disponibilités	176		176	1
Charges constatées d'avance	67		67	47
Total de l'actif circulant	4320	3	4318	2384
Total général	18829	1701	17128	15077

PASSIF (K€)	Au 31.03.2007	Au 31.12.2005
Capital	910	612
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2858	
Réserve légale	61	61
Autres réserves	12351	12734
Report à nouveau		
Résultat	-120	-383
Capitaux propres	16060	13024
Total provisions pour risques et charges		
Emprunts & dettes auprès d'étab. De crédit	23	3
Emprunts & dettes financières diverses	63	827
Dettes financières	86	830
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	192	251
Dettes fiscales et sociales	65	81
Autres dettes	2	3
Produits constatés d'avance	722	886
Total des dettes	1068	2053
Total général	17128	15077

### 20.2.3.2 Compte de résultat au 31 mars 2007

COMPTE DE RESULTAT (K€)	31.03.2007	31.12.2005
Chiffre d'affaires net		
Autres produits	424	339
Total des produits d'exploitation	424	339
Autres achats et charges externes	553	433
Impôts et taxes	147	117
Salaires	171	136
Charges sociales	66	47
Dotations aux amortissements et provisions	7	13
Autres charges	29	23
Total des charges d'exploitation	973	770
Résultat d'exploitation	- 549	- 430
Produits financiers	134	11
Charges financières	33	32
Résultat financier	101	-21
Résultat courant	- 448	- 452
Produits exceptionnels	918	161
Charges exceptionnelles	622	26
Résultat exceptionnel	296	135
Impôts sur les résultats	-32	66
Résultat net des entreprises intégrées	-120	-383

### 20.2.3.3 Annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2007

#### Faits majeurs :

- Evènements principaux de l'exercice :

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont :

. La société a procédé à une augmentation de capital. Le produit brut de l'émission s'élève à 3 450 K€. Après imputation des frais liés à cette opération, l'émission des 194 925 actions a permis un apport de 3 156 K€ qui se décompose en une augmentation de capital de 298 K€ et une prime d'émission de 2 858 K€.

. Modification de la date de clôture des comptes au 31/03/2007.

La durée de l'exercice est exceptionnellement de 15 mois.

Afin de permettre la comparabilité avec l'exercice précédent, une information pro forma est présentée en annexe

- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

- Abandon de compte courant

Clayeux SA a bénéficié d'un abandon de créance de 716 K€ de la part des actionnaires familiaux, marquant ainsi leur engagement dans le groupe et leur confiance dans le plan redéploiement mis en œuvre.

Afin de soutenir sa filiale Clayeux Distribution, Clayeux S.A. a consenti une subvention de 600 K€. Ces sommes figurent en résultat exceptionnel.

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat.

La valeur nette des titres d'une filiale est égale à la quote-part de la situation nette de la filiale. Une provision est constituée lorsque la quote-part de la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur brute.

Les autres titres immobilisés (122 K€) concernent une détention minoritaire. La dépréciation constatée les années précédentes a été intégralement reprise en raison des performances des 2 derniers exercices et de perspectives favorables.

- \* Créances immobilisées : Autres créances : 3 802 K€ (Clayeux Distribution)
- \* Informations sur les actions propres : Le montant des actions propres s'élève à 518 €.
- \* Créances :

En K€	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
Autres immobilisations financières	35		35
Clients	4	3	
Créances sociales	1	1	
Créances fiscales	266	266	
Groupe et associés	3802	3802	
Débiteurs divers	5	5	
Charges constatées d'avance	66	66	
<b>Totaux</b>	<b>4180</b>	<b>4145</b>	<b>35</b>

\*Comptes de régularisation :

Les charges constatées d'avance pour 67 K€ sont composées de leasing 48 K€, d'assurances 3 K€ et d'honoraires pour 16 K€.

- Passif :

\* Tableau de variation des capitaux propres

En K€	N-1	+	-	N
Capital	612	298		910
Primes, réserves	12795	2475		15270
Résultat	- 382	382	- 120	- 120
<b>Total</b>	<b>13024</b>	<b>3156</b>	<b>- 120</b>	<b>16060</b>

\* Capital :

Le capital est composé de 594 925 actions de 1,53 € de valeur nominale. Il a été augmenté au cours de l'exercice de 194 925 actions ordinaires de 1,53 € de nominal chacune, soit une augmentation d'un montant de 298 K€.

\* Dettes financières

En K€	Montant brut	à - 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23	23		
Emprunts et dettes financières divers				
<b>Totaux</b>	<b>23</b>	<b>23</b>		

\* Autres dettes



En K€	Montant brut	à - 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Fournisseurs	192	192		
Dettes sociales	35	35		
Dettes fiscales	29	29		
Groupes et associés	62			62
Autres dettes	1	1		
Produits constatés d'avance	722	722		
<b>Totaux</b>	<b>1043</b>	<b>981</b>		<b>62</b>

\* Charges à payer

Charges à payer	Montant en K€
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	56
Dettes fiscales et sociales	30
Autres dettes	2
<b>Total</b>	<b>88</b>

\* Composition des produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent au résultat de cession du lease-back immobilier étalé sur la durée du bail (10 ans) à compter du 1er octobre 2002.

— **Informations relatives au compte de résultat :**

- Résultat financier : 101 K€ qui se décomposent comme suit :
  - Reprise de provision pour dépréciation de titres immobilisés + 122
  - Revenus de VMP + 12
  - Agios bancaires - 33
- Résultat exceptionnel : + 296 K€ détaillés comme suit :
  - Abandon de compte courant + 632
  - Autres abandon de comptes courants + 84
  - Reprise sur produit de cession de lease back + 202
  - Subvention accordée à Clayeux Distribution - 600
  - Pénalités et amendes - 22
- Impôt sur les bénéfices : L'impôt société est un produit de 32 K€, après constatation d'un carry back de 69 K€ et d'une charge de 37 K€ liée au lease back.
- Autres informations significatives

Sociétés intégrées fiscalement : La société Clayeux S.A. est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale composé d'elle-même et de Clayeux Distribution. La charge d'impôt relative à Clayeux Distribution est comptabilisée par Clayeux S.A.

— **Autres informations :**

- Engagements financiers (en K€)

Engagements donnés	N	N - 1
Cautions données aux établissements de crédit pour des emprunts souscrits par Clayeux Distribution	4 017	3 962

- Effectif moyen : 2 cadres salariés
- Rémunération des dirigeants (membres des organes d'administration) : 171 K€.
- Evènements post clôture  
Aucun fait majeur n'est à signaler depuis la clôture.

## 20.2.4 Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009

### 20.2.4.1 Bilan consolidé au 31 mars 2009

Actif (en K€)	Note n°	31/03/2009	31/03/2008 (1)
<b>Actifs non courants</b>		<b>5 006</b>	<b>6 101</b>
Survaleurs			
Immobilisations incorporelles	3.1	2 554	3 324
Immobilisations corporelles	3.2	2 007	2 208
Actifs financiers non courants	3.3	341	439
Impôts différés actifs	3.13	103	130
Autres actifs non courants	3.4	0	0
<b>Actifs courants</b>		<b>14 868</b>	<b>24 899</b>
Stocks et en-cours	3.5-3.8	7 404	10 580
Créances clients	3.6-3.8	4 382	11 653
Autres actifs courants	3.7	2 217	1 426
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15.1	865	1 240
<b>Total de l'actif</b>		<b>19 874</b>	<b>31 000</b>

Passif (en K€)	Note n°	31/03/09	31/03/2008 (1)
<b>Capitaux propres totaux :</b>		<b>(12 231)</b>	<b>647</b>
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>(12 207)</b>	<b>672</b>
Capital	3.9	910	910
Primes		2 858	2 858
Réserves		(3 081)	10 434
Résultat consolidé		(12 894)	(13 530)
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>(24)</b>	<b>(25)</b>
<b>Passifs non courants</b>		<b>3 976</b>	<b>4 946</b>
Emprunts à long terme - part à plus d'un an	3.14	2 308	2 737
Provisions à long terme	3.12	857	1 105
Autres passifs non courants	3.16	811	1 104
<b>Passifs courants</b>		<b>28 130</b>	<b>25 407</b>
Provisions à court terme	3.12	869	749
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	3.14	1 046	855
Emprunts à court terme	3.15	8 908	9 053
Fournisseurs et autres créiteurs rattachés	3.16	6 311	6 001
Autres passifs courants	3.16	10 995	8 749
<b>Total du passif</b>		<b>19 874</b>	<b>31 000</b>

(1) Le bilan au 31/03/2008 a été retraité en application de la norme IAS 8. Cf note 1.5.4 « correction d'erreur »

## 20.2.4.2 Compte de résultat consolidé au 31 mars 2009

Compte de résultat par nature en milliers d'euros	Note n°	31/03/2009	31/03/2008 (1)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4.2</b>	<b>7 950</b>	<b>15 716</b>
Achats consommés		(3 427)	(6 481)
Charges de personnel	3.20	(6 166)	(6 900)
Charges externes	3.19	(4 666)	(6 571)
Impôts et taxes		(454)	(558)
Dotations aux amortissements		(392)	(454)
Dotations aux provisions	3.80	(448)	(4 896)
Autres produits d'exploitation	3.21.1	1 617	759
Autres charges d'exploitation	3.21.1	(1 152)	(1 005)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(7 137)</b>	<b>(10 390)</b>
Autres produits opérationnels	3.21.2	749	296
Autres charges opérationnelles	3.21.2	(6 275)	(2 661)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(12 664)</b>	<b>(12 755)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3.22	125	157
Coût de l'endettement financier brut	3.22	(577)	(1 002)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(452)</b>	<b>(845)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>			
Charge d'impôt	3.23	221	(38)
Quote- part du résultat net des sociétés mises en équivalence			(17)
Amortissement écart d'acquisition			(25)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			(25)
<b>Résultat net</b>		<b>(12 894)</b>	<b>(13 680)</b>
Résultat net - part revenus aux minoritaires			(150)
<b>Résultat net - part revenus au groupe</b>		<b>(12 894)</b>	<b>(13 530)</b>
Résultat par action		-21.67 €	-22.69 €
Résultat dilué par action		-21.67 €	-22.69 €
Nombre d'actions moyen composant le capital social de la société mère		594 925	594 925
Nombre d'actions diluées composant le capital social de la société mère		594 925	594 925

(1) Le résultat 31/03/2008 a été retraité en application de la norme IAS 8. Cf note 1.5.4 « correction d'erreur »

### 20.2.4.3 Variation des Capitaux propres – part du Groupe et intérêts minoritaires

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>31/03/2007</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>10 443</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>14 234</b>	<b>179</b>
Affectation du résultat 2007			20	(20)			
Résultat 2008				(13 500)		(13 500)	(150)
Résultat 1er semestre 2006					(7)	(7)	
Produits de charges comptabilisé directement en capitaux propres			(25)	(30)		(55)	(2)
Liquidation Clayeux INC							(52)
<b>31/03/2008</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>10 438</b>	<b>(13 530)</b>	<b>(4)</b>	<b>672</b>	<b>(25)</b>
Affectation du résultat 2008			(13 530)	13 530			
Résultat 31/3/09				(12 894)		(12 894)	
Ecart de conversion							
Déconsolidation Clayeux Suisse			15			15	1
<b>31/03/2009</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>(3 077)</b>	<b>(12 894)</b>	<b>(4)</b>	<b>(12 207)</b>	<b>(24)</b>

### 20.2.4.4 Etat des produits et des charges comptabilisés (Sortie)

Etat des produits et des charges comptabilisés (en K€)	Note n°	31/03/2009	31/03/2008
<b>Résultat net - part revenus au groupe</b>		<b>(12 894)</b>	<b>(13 530)</b>
Pertes actuarielles sur IDR comptabilisées sur réserves (1)			(25)
Impact correction contrôle fiscal comptabilisées sur réserves (1)			(30)
<b>Total</b>		<b>(12 894)</b>	<b>(13 585)</b>

(1) Voir détail en note 1.5.4. Conformément au principe de prudence énoncé en note 1.2.10, aucun impôt différé actif lié n'est comptabilisé.

## 20.2.4.5 Tableau de flux de trésorerie

Montants en K€	31/03/2009	31/03/2008
----------------	------------	------------

### Activités opérationnelles

<b>Résultat net</b>	<b>(12 894)</b>	<b>(13 650)</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements	392	459
- Provisions	124	1 057
- Variations des impôts différés		
- Résultats de cession	(306)	(203)
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>(12 684)</b>	<b>(12 337)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement sur société déconsolidée	(210)	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	12 155	13 215
<b>Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles</b>	<b>(739)</b>	<b>878</b>

### Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations	(145)	(183)
Cession d'immobilisations	802	661
Variation des autres actifs financiers	75	(5)
Flux de trésorerie sur variation de périmètre	(25)	(209)
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement</b>	<b>707</b>	<b>264</b>

### Activités de financement

Augmentations de capital en numéraire		
Variations des comptes-courants famille Clayeux	(53)	1 108
Variations des autres comptes-courants	(8)	(15)
Remboursements d'emprunts	(177)	(1 225)
Variation des écarts de change		(7)
Variations des financements à court terme (MCNE, EENE et affacturage)	(266)	(167)
Divers	40	13
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>	<b>(464)</b>	<b>(293)</b>

<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(496)</b>	<b>849</b>
Trésorerie disponible à l'ouverture (note 3.15.1)	<b>(2 330)</b>	<b>(3 179)</b>
Trésorerie disponible à la clôture (note 3.15.1)	<b>(2 826)</b>	<b>(2 330)</b>

Nota Bene :

- La trésorerie disponible est évaluée en retenant les valeurs mobilières de placement, les disponibilités et les concours bancaires courants.
- Les mobilisations de créances et l'affacturage font partie de l'endettement récurrent. Ils sont donc exclus de la trésorerie

#### **20.2.4.6 Notes annexes aux comptes consolidés au 31 mars 2009 (En milliers d'euros.)**

Les états financiers consolidés de Clayeux SA pour l'exercice clos le 31 mars 2009 comprennent Clayeux SA et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Le Groupe Clayeux est spécialisé dans la mode enfant (création, confection et distribution). Il est coté sur Euronext-Paris (marché Eurolist compartiment C) depuis 1985.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 se caractérisent par un montant total de bilan de 19 874 k€ et un résultat consolidé de -12 894 k€, le résultat consolidé part du Groupe ressortant à -12 894 k€.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été arrêtés par le Président du Directoire de Clayeux SA.

#### **Evénements significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture**

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

##### **Redressement judiciaire et continuité d'exploitation**

La société Clayeux Distribution a été placée en redressement judiciaire le 7 juillet 2008 par le Tribunal de Commerce du Creusot, ainsi que les autres sociétés du groupe Clayeux, à savoir Clayeux S.A., FC20 et E.J.F. Par ailleurs, cette procédure a été étendue à Clayeux Italia (société de droit italien) par décision du Tribunal de Commerce du 2 septembre 2008. Le groupe Clayeux est actuellement en période d'observation depuis le 7 juillet 2008. Le 25 juin 2009, le Tribunal de Commerce a prolongé la période d'observation jusqu'au 8 janvier 2010 afin de permettre au groupe d'élaborer son plan de continuation.

Suite à ce placement en Redressement Judiciaire, la Direction du groupe Clayeux a pris un certain nombre de mesures dont la mise en œuvre au cours des exercices 2008/2009 et 2009/2010 doit aboutir à des résultats bénéficiaires et à des flux de trésorerie positifs. Parmi ces mesures figurent :

des modifications importantes de la distribution visant à alléger le Besoin en Fonds de Roulement : en effet, le groupe a mis en place des contrats de commission-affiliation pour une très grande partie de ses distributeurs afin de :

- réduire significativement le risque d'impayé,
- mieux piloter les assortiments des boutiques concernées et développer leur chiffre d'affaires.

un redimensionnement de l'effectif salarié : un plan de licenciement a été conduit en vue d'ajuster la structure au niveau actuel du chiffre d'affaires.

un accroissement des taux de marge grâce à une offre plus concentrée, un système de livraison plus rapide et un sourcing à des coûts plus avantageux.

Ces mesures ne produiront tous leurs effets qu'à moyen terme. Le financement de la saison hiver a pu être réalisé grâce au déblocage d'un concours bancaire de 900 k€.

Même si dans ce contexte il existe une incertitude quant à la capacité du groupe à poursuivre son activité, le Business Plan établi post RJ prévoit des flux de trésorerie permettant de faire face au redéveloppement envisagé. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2009 ont été établis dans le respect du principe de continuité d'exploitation. Aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si le groupe n'était plus en mesure de poursuivre son activité n'a été constaté.

### **Redressement fiscal**

Au cours de l'exercice 2007/2008, les sociétés Clayeux SA et Clayeux Distribution avaient fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2004, 2005 et 2006/2007. Ce contrôle avait abouti à des propositions de rectification au titre des 3 exercices contrôlés. Les redressements ayant été acceptés, ils avaient été comptabilisés dans les comptes ainsi que leurs effets sur le report en arrière de déficits. Au cours de l'exercice 2008/2009, ces redressements ont fait l'objet de corrections de la part de l'administration fiscale. Ces corrections ont été acceptées par les sociétés et les ajustements sur l'impôt et leurs conséquences sur les créances de carry back ont été comptabilisés dans les comptes de l'exercice. Les impacts chiffrés sont détaillés en note 1.5.4

### **Méthode de dépréciation des titres de participation et des créances intragroupes**

Les titres de participation sont dépréciés à hauteur de la quote-part des capitaux propres de la filiale. Lorsque les capitaux propres de cette filiale sont négatifs, les créances intragroupes (créance rattachée, compte-courants, voire créance client) sont dépréciées également.

### **Durée de l'exercice social**

Pour les sociétés FC 20 et EJJ les comptes clos au 31 mars 2008 n'avaient qu'une durée d'exercice de 6 mois tandis que ceux clos au 31 mars 2009 ont une durée de 12 mois.

## **Note 1 : Règles et méthodes comptables**

Les états financiers consolidés du groupe Clayeux ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Pour établir les comptes annuels clos au 31 Mars 2009, les seules règles comptables publiées au journal officiel de l'Union Européenne et applicables à la date de clôture ont été utilisées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique.

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges.

Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principes comptables sont appliqués par toutes les sociétés du Groupe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2009, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- IAS1 : Amendement relatif à l'information à fournir sur le capital
- IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers
- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2

- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IAS 1R : Présentation des états financiers
- IFRS 8 : Segments opérationnels
- IAS 23 : Coûts d'emprunt – amendements de la norme
- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intragroupe
- IFRIC 12 : Concessions de services
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation clients
- IFRIC 14 : Actifs de régimes à prestations définies et obligatoires de financement minimum

Les effets de ces normes sont en cours d'analyse, en particulier l'impact de l'interprétation IFRIC 11 et de la norme IAS 23 révisée.

## **Note 1.1 : Principes de consolidation (IAS 2, 28 et 31)**

### **Note 1.1.1 Méthode de consolidation**

Les entités dans lesquelles Clayeux SA exerce le contrôle directement ou indirectement sont intégrées globalement. Le contrôle existe lorsque Clayeux SA a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les participations dans lesquelles la société Clayeux SA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

### **Note 1.1.2 : Transactions éliminées dans les états financiers consolidés**

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

### **Note 1.1.3 : Conversion des éléments en devise**

#### *Comptes en devises*

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie aux taux de change moyen de l'exercice.



La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « différence de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

#### *Transactions libellées en devises*

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat à la rubrique « autres produits et charges financiers ». Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

#### *Instruments financiers dérivés*

Le Groupe n'utilise que très peu d'instruments financiers dérivés. Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation.

## **Note 1.2 : Méthodes d'évaluation et présentation**

### **Note 1.2.1 : Actifs immobilisés**

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

#### **Note 1.2.1.1 /Regroupement d'entreprise et goodwill (IAS 36, 38, et IFRS 3)**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur, majoré du montant des coûts externes directement imputables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en goodwill. Dans le cas où la part du Groupe excède le coût d'acquisition, la différence est comptabilisée en résultat à la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an, et plus souvent en cas d'indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Pour ce test, les immobilisations sont réunies en UGT et les goodwills affectés aux différentes UGT (ou groupe d'UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés. Elle est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon moyen terme, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont utilisés pour estimer la valeur d'utilité des UGT. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwills et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres charges opérationnelles ».

Une perte de valeur sur un goodwill ne peut être reprise ultérieurement.

#### **Note 1.2.1.2 : Marque et fonds d'industrie (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les actifs apportés lors de fusions, suite à des restructurations internes sont annulés en consolidation. La marque Clayeux n'est donc pas valorisée dans le bilan consolidé du groupe.

#### **Note 1.2.1.3 : Fonds commerciaux (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les fonds commerciaux correspondent à la définition d'un actif incorporel au sens de la norme IAS 38. Il s'agit de fonds commerciaux de boutiques nettement individualisés et parfaitement cessibles séparément.

Les fonds commerciaux des boutiques sont valorisés à leur prix d'achat augmenté des frais d'acquisition. Ils ne sont pas amortis. Les tests de dépréciation sont réalisés à chaque arrêté.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

méthode des comparables : transactions sur des fonds similaires dans des emplacements comparables,

méthode des DCF : l'utilisation des DCF se fait sur un horizon moyen terme (5 – 7 ans) en retenant le coût moyen des emprunts avant impôt.

L'unité génératrice de trésorerie est le point de vente. La marge contributive est utilisée notamment dans l'appréciation de la valeur des fonds.

Après la comptabilisation initiale, les fonds commerciaux sont ainsi évalués à leur coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

#### **Note 1.2.1.4 : Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles**

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Fonds de commerce	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	5 ans

#### **Note 1.2.1.5 : Immobilisations corporelles (IAS 36 et 16)**

Valorisation :

Conformément à la norme IAS 16 « immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location financement, le résultat de cession est différé et repris sur la durée du bail.

#### Amortissements

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

L'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles sont conformes aux normes IAS 16 et 36.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Constructions	Linéaire	50 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	8 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 à 25 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans

#### **Note 1.2.1.6 : Immobilisations financières**

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

**Note 1.2.1.7 : Instruments financiers (IAS 32 et 39)**

Les actifs et passifs financiers sont traités selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission Européenne le 19 novembre 2004 et complétée par les règlements (CE) n° 1751/2005 du 25 octobre 2005 et n° 1864/2005 du 15 novembre 2005.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

La juste valeur est définie comme le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers. En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation reconnues utilisant des données de marché « observables ».

**Actifs Financiers**

**Placements détenus jusqu'à l'échéance**

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le Groupe n'a recensé aucun placement entrant dans cette catégorie au cours des exercices clos au 31 mars 2008 et au 31 Mars 2009.

**Risque de change**

Le risque de change est analysé grâce au planning des achats et ventes en devises établi en début de collection. En fonction de la parité utilisée pour la détermination des prix de revient des collections, le groupe met en place des couvertures de change (achats/ventes à terme).

Pour les collections 2008 et 2009 et compte-tenu de la bonne tenue de l'euro par rapport au dollar US, le groupe n'a souscrit à aucune couverture de change au cours de ces périodes.

#### Risque de crédit

Les ventes réalisées à l'export sont partiellement couvertes par une assurance crédit souscrite auprès de la Coface. En France, le recouvrement des créances est assuré par un service propre à l'entreprise (traitement des opérations de relance et de recouvrement). Les créances françaises sont également couvertes partiellement par une assurance souscrite auprès de la SFAC.

#### Mobilisation de créances nées sur l'étranger, effets escomptés non échus et affacturage

Les mobilisations de créances nées sur l'étranger (MCNE) et les opérations d'escompte trouvent leur contrepartie en dettes financières à court terme.

Il en est de même pour les financements obtenus du factor dans la mesure où le risque d'irrecouvrabilité reste sur le groupe in fine.

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Ils incluent les autres prêts et créances. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Concernant les créances client, une dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette dépréciation, déterminée cas par cas est égale à la différence entre la valeur initiale hors taxe de la créance et la valeur de recouvrement estimée.

#### Passifs Financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Les emprunts bancaires et les instruments de dette sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **Note 1.2.1.8 : Actifs non courants (IAS 18)**

Ce poste comprend les créances résultant d'opérations à l'export dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Pour la détermination et la valorisation de ces actifs, le Groupe a appliqué la norme IAS 18. Le taux d'actualisation des créances à long terme retenu est celui des OAT. Toutefois, la créance étant entièrement dépréciée, aucune actualisation n'a été opérée au 31/03/2009.

#### **Note 1.2.2 : Contrats de location financement et locations simples (IAS 17)**

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

En l'occurrence, les principaux contrats de locations concernent du matériel de production ainsi que du matériel informatique.

### **Note 1.2.3 : Stocks (IAS 2)**

Stocks de matière et fournitures

Ils sont évalués suivant la méthode du prix de revient sur la saison qui comprend le prix d'achat majoré des frais de douanes et de transport.

Une dépréciation progressive est constatée pour les matières et fournitures de plus d'1 an.

Stocks de marchandises

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », ils sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le prix de revient final intègre le coût de production ou le prix d'achat (en cas de co-traitance) ainsi qu'une quote-part de frais de collection (coûts indirects).

Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

Les stocks de marchandises sont dépréciés progressivement à partir d'1 an, en fonction de l'écoulement possible et de leur valeur probable de réalisation.

### **Note 1.2.4 : Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS7 et 39)**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous leurs composants sont évalués à leur juste valeur par le compte de résultat.

### **Note 1.2.5 : Avantages au personnel (IAS 19)**

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés, conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel-écarts actuariels », entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Groupe a opté pour la reconnaissance en capitaux propres de l'intégralité des gains et pertes actuariels déterminés dans le cadre de l'évaluation des régimes de retraites.

Hypothèses actuarielles France	2008	2009
Taux d'actualisation	4.04	5.5
Revalorisation annuelle des salaires	1,5 %	1,5 %
Turnover groupe :		
- de 20 à 35 ans	3,2 % à 7,4 %	
- de 36 à 45 ans	1,8 % à 3,2 %	
- de 46 à 55 ans	0,3 % à 1,8 %	
- plus de 56 ans	0,1 % à 0,3 %	
Table de mortalité INSEE TD 99/2001		
Age départ retraite	65	65
Taux de charges sociales et fiscales	40%	40%

Le montant des engagements de retraite s'élève à 16 K€

#### **Note 1.2.6 : Provisions (IAS 37)**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le groupe est amené à reprendre des articles invendus en fin de saison. La marge nette sur les retours attendus à la date de clôture fait l'objet d'une provision pour retours, évaluée en fonction des statistiques disponibles lors de l'arrêté des comptes.

#### **Note 1.2.7 : Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)**

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.



**Note 1.2.8 : Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel courant provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires, ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les autres produits et charges opérationnels proviennent d'évènements ou d'opérations inhabituels distincts de l'activité, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

**Note 1.2.9 Résultat financier (IAS 16 et 23)**

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les autres charges et produits financiers et les variations de juste valeur comptabilisées sur les instruments de dettes.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

**Note 1.2.10 : Impôts sur les résultats (IAS 12)**

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) le goodwill non déductible fiscalement, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les créances d'impôts différés reconnues par le groupe correspondent à l'impôt payé d'avance lors du lease-back immobilier (étalé sur la durée du contrat de location) et à l'activation des déficits observés au 31 mars compte-tenu de la saisonnalité de l'activité.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur entre Clayeux SA et Clayeux Distribution.

EJF et FC20 font partie du même groupe d'intégration fiscale.

Au 31/03/2009, dans le respect du principe de prudence, l'impôt différé actif résultant de l'activation des déficits reportables n'a pas été constaté.



**Note 1.2.11 : Résultat par action (IAS 33)**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par action est le même car il n'existe pas d'instruments dilutifs.

**Note 1.3 : Informations sectorielles (IAS14)**

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est fournie de la façon suivante :

Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les secteurs définis sont la France, l'Italie et les Autres Exports.

Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.

**Note 1.4 : Tableau de flux de trésorerie**

La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations d'exploitation à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fond de roulement, des variations d'impôt courant et des flux de provision pour autres passifs.

**Note 1.5 : Comparabilité des comptes**

**Note 1.5.1 : Date de clôture**

Le présent exercice clôturé au 31/03/2009 et comprend 12 mois tout comme l'exercice précédent.

**Note 1.5.2 : Variation de périmètre**

Entrée : Néant.

Sortie :

- La Sté Clayeux Suisse a été déconsolidée au 31/03/2009. Elle n'a plus d'activité depuis fin été 2008. Elle a été liquidé le 08/04/2009. Par simplification la déconsolidation est opérée au 31/03/2009.

Variation % d'intérêt : Néant.

**Note 1.5.3 : Changement de méthode**

Néant.

**Note 1.5.4 : Correction d'erreur**

Au 31/03/2008 l'application de la nouvelle réglementation en matière de charges sociales sur les indemnités de départ en retraite nous avait conduit à constater des charges sociales. Ce changement de réglementation a été traité comme un changement d'hypothèses actuarielles. Ce changement de méthode comptable avait été appliqué rétrospectivement conformément aux dispositions de la norme 8 « Méthodes comptables, changement d'estimations comptables et erreurs ».

Au 31/03/2009, l'impact de la notification du contrôle fiscal est comptabilisé en correction d'erreur. La proposition de redressement comptabilisée au 31/03/2008 a été annulée afin de prendre en compte la dernière notification de redressement. En application de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changement d'estimations comptables et erreurs », cette correction d'erreur a été appliquée rétrospectivement.

Les impacts rétrospectifs de cette correction d'erreur et du changement de méthode effectué l'exercice précédent au bilan sont détaillés ci-après :

	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007	31/12/2005
Effet cumulé sur la provision pour retraites et engagements assimilés (retraitement 2008)		(239)	(214)	(198)
Effet cumulé de l'impact du redressement fiscal (retraitement 2009) (1)		(204)	(174)	(132)
<b>Effet cumulé sur les capitaux propres</b>		<b>(443)</b>	<b>(388)</b>	<b>(330)</b>

(1) : Affecte le poste d'impôt sur les sociétés :

	Exercice 2005	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Total
Annulation double comptabilisation carry back 31/03/08				(182)	(182)
Annulation écriture impôt société 2008				(28)	(28)
Redressement : Impôt société à payer	(56)	(76)	(112)		(244)
Redressement : carry back			70	180	250
<b>Total</b>	<b>(56)</b>	<b>(76)</b>	<b>(42)</b>	<b>(30)</b>	<b>(204)</b>

**Changement de présentation du compte de résultat au 31/03/2009** : la part des dotations aux provisions pour dépréciation des clients et des stocks au 31/03/2008 liée au redressement judiciaire a été exclue du résultat opérationnel courant pour 2 477 k€. Ces dotations sont incluses dans les « autres charges opérationnelles ».

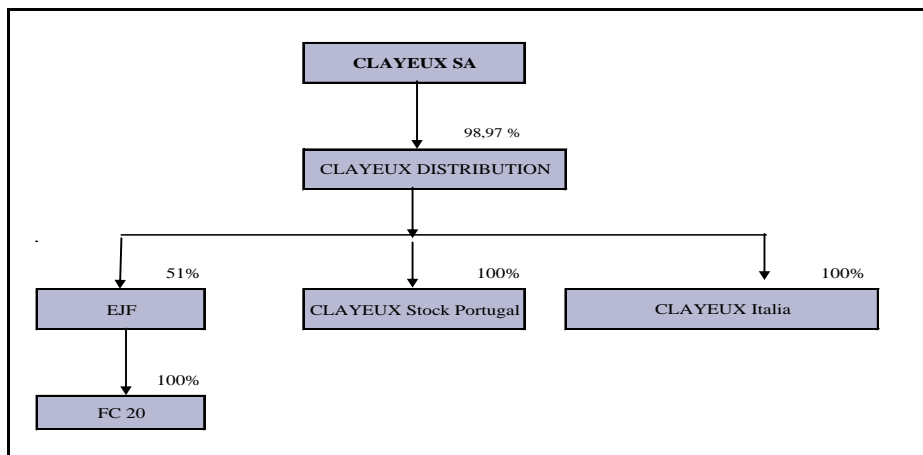
## Note 2 : Périmètre de consolidation

### Note 2.1 : Périmètre de consolidation et organigramme au 31 mars 2009

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de	Méthode de	% contrôle	% contrôle	% intérêt	% intérêt
			consolidation 3/2009	consolidation 3/2008	mars-09	mars-08	mars-09	mars-08
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines - France	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines - France	Intégration globale	Intégration globale	98.97%	98.97%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Italia	Italie	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Stock Portugal	Portugal	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Suisse	Suisse	Non consolidée	Intégration globale	Non consolidée	100.00%	Non consolidée	98.97%
Holding	EJF	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	51.00%	50.47%	50.47%
Distribution	FC 20	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	51.00%	50.47%	50.47%

## Organigramme



### Note 2.2 : Variations de périmètre

Sortie de Clayeux Suisse : cf § 1.5.2

La contribution de cette filiale dans les comptes consolidés de l'année précédente était la suivante :

- CA : 212 k€
- Résultat groupe : - 107 k€

Compte tenu de son faible poids relatif, la cession de la société n'a pas été traitée selon la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

### Note 3 : Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

#### Note 3.1 : Immobilisations incorporelles

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>				
Concessions, brevets, licences	283	2		285
Fonds de commerce (I)	3 592	91	(517)	3 166
Autres immobilisations incorporelles	22		(1)	21
<b>Total</b>	<b>3 897</b>	<b>93</b>	<b>(518)</b>	<b>3 472</b>
<b>Amortissements et provisions</b>				
Concessions, brevets, licences	(242)	(40)		(282)
Fonds de commerce (I)	(318)	(478)	173	(623)
Autres immobilisations incorporelles	(13)	(1)	1	(13)
<b>Total</b>	<b>(573)</b>	<b>(519)</b>	<b>174</b>	<b>(918)</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Concessions, brevets, licences	41	(38)		3
Fonds de commerce (I)	3 274	(387)	(344)	2 543
Autres immobilisations incorporelles	9	(1)		8
<b>Total</b>	<b>3 324</b>	<b>(426)</b>	<b>(344)</b>	<b>2 554</b>

(1) Le solde du compte "fonds de commerce" se décompose comme suit :

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>				
Clayeux Distribution	2 906	90	(496)	2 500
Clayeux Italia	251		(21)	230
FC20	435			435
<b>Total</b>	<b>3 592</b>	<b>90</b>	<b>(517)</b>	<b>3 165</b>
<b>Provisions</b>				
Clayeux Distribution	(363)	(187)	173	(377)
Clayeux Italia	45	(171)		(126)
FC20		(120)		(120)
<b>Total</b>	<b>(318)</b>	<b>(478)</b>	<b>173</b>	<b>(623)</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Clayeux Distribution	2 543	(97)	(323)	2 124
Clayeux Italia	296	(171)	(21)	104
FC20	435	(120)		315
<b>Total</b>	<b>3 274</b>	<b>(388)</b>	<b>(344)</b>	<b>2 543</b>

**Note 3.2 : Immobilisations corporelles**

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	Autres variations	Variation périmètre	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains en crédit-bail	310					310
Constructions	1 201					1 201
Constructions en crédit bail	1 517					1 517
Installations techniques, mat. & out.	1 050		(44)		(6)	1 000
Installations techniques en crédit bail	61					61
Autres immobilisations corporelles	2 506	32	(500)		(24)	2 014
Autres immobilisations corp. en crédit bail	101					101
Avances et acomptes		10				10
<b>Total</b>	<b>6 746</b>	<b>42</b>	<b>(544)</b>		<b>(30)</b>	<b>6 214</b>
<b>Amortissements et provisions</b>						
Terrains						
Constructions	(1 184)	(5)				(1 189)
Constructions en crédit bail	(516)	(40)				(556)
Installations techniques, mat. & out.	(745)	(71)	44		6	(766)
Installations techniques en crédit bail	(42)	(3)				(45)
Autres immobilisations corporelles	(1 975)	(186)	569		24	(1 568)
Autres immobilisations corp. en crédit bail	(78)	(7)				(85)
<b>Total</b>	<b>(4 538)</b>	<b>(312)</b>	<b>613</b>		<b>30</b>	<b>(4 209)</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Terrains	310					310
Constructions	17	(5)				12
Constructions en crédit bail	1 001	(40)				961
Installations techniques, mat. & out.	306	(71)	(0)			235
Installations techniques en crédit bail	19	(3)				16
Autres immobilisations corporelles	532	(154)	69			447
Autres immobilisations corp. en crédit bail	23	(7)				16
Avances et acomptes		10				10
<b>Total</b>	<b>2 208</b>	<b>(270)</b>	<b>69</b>			<b>2 007</b>

**Note 3.3 : Actifs financiers non courants**

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>					
Titres de participations (1)	912			64	976
Autres immobilisations financières	439	10	(75)		374
<b>Total</b>	<b>1 351</b>	<b>10</b>	<b>(75)</b>	<b>64</b>	<b>1 350</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Titres de participations	(912)			(64)	(976)
Autres immobilisations financières		(33)			(33)
<b>Total</b>	<b>(912)</b>	<b>(33)</b>		<b>(64)</b>	<b>(1 009)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Titres de participations					
Autres immobilisations financières	439	(23)	(75)		341
<b>Total</b>	<b>439</b>	<b>(23)</b>	<b>(75)</b>		<b>341</b>

(1) L'augmentation de 64 k€ est relative aux titres Clayeux Suisse, déconsolidés au 31/03/2009. Confer §2.2

Les autres immobilisations financières concernent principalement des dépôts de garantie.

La variation de périmètre correspond à la sortie du périmètre de Clayeux Suisse.

**Note 3.4 : Autres actifs non courants**

Néant

**Note 3.5 : Stock et en-cours**

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	31/03/2009
<b>Valeurs brutes</b>					
Matières premières	1 396		(129)		1 267
En-cours	1 187		(250)		937
Produits intermédiaires et finis	20	3			23
Marchandises	11 373	240		(75)	11 538
<b>Total</b>	<b>13 976</b>	<b>243</b>	<b>(378)</b>	<b>(75)</b>	<b>13 766</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Matières premières	(333)	(377)			(710)
En-cours					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	(3 063)	(3 522)	933		(5 652)
<b>Total</b>	<b>(3 396)</b>	<b>(3 899)</b>	<b>933</b>		<b>(6 362)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Matières premières	1 063	(377)	(129)		557
En-cours	1 187		(250)		937
Produits intermédiaires et finis	20	3			23
Marchandises	8 310	(3 282)	933	(75)	5 886
<b>Total</b>	<b>10 580</b>	<b>(3 656)</b>	<b>554</b>	<b>(75)</b>	<b>7 404</b>

Les stocks de marchandises sont répartis sur les points de vente (boutiques, magasin d'usine et boutiques affiliées) mais sont également localisés sur le site de Montceau.

Nota Bene : les modalités de dépréciation des stocks de marchandises ont été revues sur l'exercice. En effet, la mauvaise tenue du marché italien a conduit à un niveau de retour des marchandises très élevé. L'évaluation de la capacité d'écoulement des stocks résiduels oblige à accélérer la dépréciation de ces stocks. Les marchandises sont désormais dépréciées à compter de la 2<sup>ème</sup> année comme indiqué dans la note 1.2.3.

### Note 3.6 : Ventilation des créances clients par échéance

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

	31/03/2008	31/03/2009	< 1 an	> 1 an
Créances sur opérations export	1 005	1 005	270	735
Créances clients ordinaires	9 673	7 234	534	6 700
Créances financées par escompte	336	0	0	
Créances financées par MCNE	3 641	3 938	3 938	
Créances financées par affacturage	3 347	722	543	179
<b>Créances brutes</b>	<b>18 002</b>	<b>12 899</b>	<b>5 285</b>	<b>7 614</b>
- dépréciation	(6 349)	(8 517)	(1 185)	(7 331)
<b>Créances nettes de dépréciation</b>	<b>11 653</b>	<b>4 382</b>	<b>4 100</b>	<b>283</b>

Dépréciation de l'actif circulant :

Montants en K€	31/03/2008	Dotations	Reprises	Variation périmètre	31/03/2009
Clients et comptes rattachés	6 349	2 982	(913)	100	8 517
Stocks	3 396	3 899	(933)		6 362
<b>Total</b>	<b>9 745</b>	<b>6 881</b>	<b>(1 846)</b>	<b>100</b>	<b>14 879</b>

### Note 3.7 : Autres actifs courants

Valeurs brutes	31/03/2008	31/03/2009	< 1 an	> 1 an
Créances sociales	10	5	5	
Créances fiscales	384	957	957	
Débiteurs divers	553	871	871	
Charges constatées d'avance	479	384	384	
<b>Total</b>	<b>1 426</b>	<b>2 217</b>	<b>2 217</b>	<b>0</b>



### Note 3.8 : Dotation aux provisions

Montants en K€	31/03/2009	31/03/2008
Reprises sur provisions sur stocks	935	205
Reprises sur provisions sur autres actifs circulants	911	39
Reprises sur provisions pour risques et charges	708	11
Dotations sur provisions sur fonds de commerce		(318)
Dotations sur provisions sur immobilisations corp.		(69)
Dotations sur provisions sur stocks	(1 735)	(1 240)
Dotations sur provisions sur autres actifs circulants	(399)	(2 894)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(868)	(648)
Autres		18
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>(448)</b>	<b>(4 896)</b>

### Note 3.9 : Composition du capital social

Aucun mouvement de capital n'est intervenu du 01/04/2008 au 31/03/2009. Le capital social de la société est désormais constitué de 594 925 actions d'une valeur nominale de 1,53 € chacune, soit 910 K€.

Il n'existe pas de bons de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions pour les salariés.

Le groupe ne détient pas d'actions propres.

### Note 3.10 : Avantages au personnel

A l'exception des indemnités de fin de carrière décrites ci-après, le personnel ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestation définie.

Les provisions (voir note 1.2.6) pour pensions et retraites ont été calculées selon la méthode actuarielle (le taux d'actualisation utilisé est de 5.5 %). Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements sont basées sur la mortalité, la rotation du personnel et l'augmentation des salaires et un taux de charges sociales de 40 %.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en intégralité sur le résultat de l'exercice.

### Note 3.11 : Instruments financiers

#### Créances clients

Les créances clients sont des créances à moins d'un an à l'exception des créances douteuses (voir note 3.6.).

#### Emprunts à long terme et à court terme

Voir note 3.14.

#### Instruments dérivés

Néant.

### Note 3.12 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

#### Provisions à long terme :

Montants en K€	31/03/2008	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	31/03/2009
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1) Pénalités de retard	847 299		(289)			558 299
<b>Total</b>	<b>1 146</b>		<b>(289)</b>			<b>857</b>

#### Provisions à court terme :

Montants en K€	31/03/2008	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	31/03/2009
Provisions pour retours (2) Provisions pour autres risques Provisions pour perte de change	708	865 4	(708)			865 4
<b>Total</b>	<b>708</b>	<b>869</b>	<b>(708)</b>			<b>869</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 854</b>	<b>869</b>	<b>(997)</b>			<b>1 726</b>

(1) Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées dans la note 1.2.6.

Ces engagements sont provisionnés mais ne feront l'objet d'aucune externalisation, ni placement.

(2) Confer note 1.2.6 relative à l'évaluation de la provision pour reprise des articles invendus. Les reprises de provisions ont été utilisées dans la période.

### Note 3.13 : Impôts différés

La prise en compte, au 31 mars 2009, d'une imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Montants en K€	31/03/2009	31/03/2008	Variation
Impôts différés actif Impôts différés passif Impact sur le résultat consolidé	103	130 3	(27)

Les impôts différés actifs concernent l'impôt payé d'avance sur la plus-value de lease-back réalisée en 2002 et étalée sur 10 ans.

### Note 3.14 : Emprunts et dettes financières à long terme

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2009	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 361	1 393	833	560
Emprunts issus de location-financement	982	773	213	560
Comptes courants d'associés familiaux	1 214	1 161		1 161
Comptes courants autres associés	35	27		27
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>3 592</b>	<b>3 354</b>	<b>1 046</b>	<b>2 307</b>

Le groupe a retenu la valeur comptable comme juste valeur des emprunts et dettes financières. L'actualisation de ces dettes serait sans impact significatif.

### Note 3.15 : Emprunts à court terme

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Financements liés à l'affacturage	1 506	1 279	1 279		
Concours bancaires courants	3 570	3 691	3 691		
Effets escomptés non échus	336				
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	3 641	3 938	3 938		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>9 053</b>	<b>8 908</b>	<b>8 908</b>		

#### Note 3.15.1 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en K€	31/03/2009	31/03/2008
Valeurs mobilières de placement	134	259
Disponibilités	732	981
Concours bancaires courants	-3 691	-3 570
<b>Trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>-2 826</b>	<b>-2 330</b>

### Note 3.16 : Autres passifs

Autres passifs non courants.

	31/03/2008	31/03/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Produits constatés d'avance (1)	859	566	161	405	
Put sur minoritaires EJF (2)	245	245	245		
<b>Total autres passifs non courants</b>	<b>1 104</b>	<b>811</b>	<b>406</b>	<b>405</b>	

(1) Les produits constatés d'avance correspondent à la plus value de cession de lease-back, étalée sur la durée du contrat, soit 10 ans.

(2) Lors de l'achat de 51% des actions de la société E.J.F, Clayeux Distribution s'est engagée à acquérir irrévocablement les 49 % du capital restants sur le dernier trimestre 2008 pour un prix fixé à 245 K€. En raison du redressement judiciaire, Clayeux Distribution n'a pas réalisé l'achat des ces parts au 31/03/09.

Fournisseurs et autres crédateurs rattachés.

c	31/03/2008	31/03/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	5 848	5 975	5 975		
Fournisseurs d'immobilisations	153	336	336		
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>6 001</b>	<b>6 311</b>	<b>6 311</b>		

Les dettes fournisseurs étant toutes à échéance de moins d'un an, la valeur comptable des comptes fournisseurs est égale à leur juste valeur.

Autres passifs courants

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes fiscales	5 871	5 734	5 734		
Dettes sociales	2 352	5 025	5 025		
Dettes diverses	526	236	236		
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>8 749</b>	<b>10 995</b>	<b>10 995</b>		

### Note 3.17 : Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le groupe se ventilent de la manière suivante :

Nantissement des fonds de commerce pour 1 179 k€ au profit d'établissements bancaires

Nantissement de matériel pour 23 k€ au profit d'établissements bancaires

Cautions données pour un total de 2 435 k€ au profit d'établissements bancaires

Gage sur stock pour sûreté d'un crédit de trésorerie accordé de 900 k€.

### Note 3.18 : Passif lié au redressement judiciaire

Le passif lié au redressement judiciaire est composé de :

	K€
Fournisseurs	3 736
Clients crédateurs	36
Divers	27
Dettes fiscales	2 768
Organismes sociaux	2 361
Dettes financières	7 902
AGS	1 544
Dettes financières moyen terme	1 299
Comptes courants	5 303
Dettes forcloses	3 023
	<hr/>
	<b>27 999</b>

Les dettes non produites et forcloses ne sont pas comptabilisées en profit, conformément à la réglementation des procédures collectives applicable lors de l'ouverture du redressement judiciaire.

**Note 3.19 : Charges externes**

Montants en K€	31/03/09	31/03/08
Achats de sous traitance	(1 029)	(1 603)
Achats non stockés	(214)	(226)
Autres services extérieurs	(334)	(410)
Autres charges externes	(1 611)	(2 967)
Locations simples	(1 478)	(1 397)
Transferts de charges frais généraux	0	32
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>(4 666)</b>	<b>(6 571)</b>

**Note 3.20 : Charges de personnel**

Montants en K€	31/03/09	31/03/08
Salaires	4 674	5 243
Charges sociales	1 490	1 657
<b>Total charges de personnel</b>	<b>6 165</b>	<b>6 900</b>

**Effectif moyen**

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/03/2009	31/03/2008
Cadres et équivalents	17	28
Techniciens et agents de maîtrise	24	36
Employés	67	81
Ouvriers	54	97
<b>Total</b>	<b>162</b>	<b>242</b>

**Note 3.21 : Autres produits et charges**

**Note 3.21.1 : Autres produits et charges d'exploitation**

Montants en K€	31/03/2009	31/03/08
Produits de cession d'actifs	802	661
Subventions d'exploitation	44	17
Production immobilisée		
Transfert charges personnel	689	
Autres produits d'exploitation	82	81
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1 617</b>	<b>759</b>
VNC éléments d'actifs cédés	-496	(672)
Redevances		(1)
Pertes sur créances clients	-648	(38)
Jetons présence	0	(16)
Pénalités		(187)
Divers	-9	(91)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-1 152</b>	<b>(1 005)</b>
<b>Total</b>	<b>465</b>	<b>(246)</b>

**Note 3. 21.2 Autres produits et charges opérationnels**

Montants en K€	31/03/2009	31/03/08
Produits exceptionnels s/ op. de gestion	16	
Reprise provisions / immobilisations	242	
Reprise provisions / pénalités tva	0	
Reprise provisions / indemnités dép. retraite	289	
Autres produits opérationnels	202	296
<b>Total autres produits opérationnels</b>	<b>749</b>	<b>296</b>
Intérêts créance carry-back	184	(184)
Charges liées aux licenciements	(674)	
Autres charges except. de gestion courante	(563)	
Charges sur exercices antérieurs	67	
Autres charges exceptionnelles	(49)	
Dot. Prov dépréciation titres	(33)	
Dot. Prov dépréciation fonds	(379)	
Dot. Amortissements exceptionnels	(83)	
Dot. Except. Prov. Deprec. Stocks	(2 165)	(1 222)
Dot. Except. Prov. Deprec. Créances	(2 580)	(1 255)
Dot. Except. Prov. Deprec. Risques charges		
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>(6 275)</b>	<b>(2 661)</b>
<b>Total</b>	<b>(5 526)</b>	<b>(2 365)</b>

### Note 3.22 : Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	31/03/2009	31/03/2008
<b>Produits financiers</b>		
Autres produits financiers	125	157
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>157</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées	(577)	(1 002)
<b>Total</b>	<b>(577)</b>	<b>(1 002)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(452)</b>	<b>(845)</b>

### Note 3.23 : Impôts sur les bénéfices

#### Note 3.23.1 Décomposition de la charge d'impôt

Montants en K€	31/03/2009	31/03/2008
Impôt exigible	221	(38)
Charges (produits) d'impôts différés		
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>221</b>	<b>(38)</b>

Au 31/03/2009, le montant cumulé des déficits reportables s'élève à 26 205 k€. Par prudence, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé.

#### Note 3.23.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

<b>Rationalisation de l'impôt</b>	<b>31/03/2009</b>	<b>31/03/2008</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé	(12 894)	(13 680)
Impôts sur les résultats (1)	(221)	(38)
Résultat net avant impôt	(13 115)	(13 718)
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33.33%> (2)	(4 372)	(4 573)
<b>Différence d'impôt (1) - (2)</b>	<b>4 151</b>	<b>4 535</b>

<b>Analyse de la différence d'impôt</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Différentiel sur lease back	30	
Déficits fiscaux sans impôts différés	4 704	
Crédit d'impôt		258
Non constatation ID sur retraitement (existence de déficits)		343
Autres décalages	17	
<b>Total</b>	<b>4 751</b>	<b>601</b>
<b>Différence nette</b>		<b>(4 151)</b>

#### **Note 3.24 : Résultat des activités cédées**

Néant.

#### **Note 4 : Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat**

##### **Note 4.1 : Relations avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées concernent :

- Clayeux SA et Clayeux Distribution pour les loyers, les prestations administratives et l'intégration fiscale.
- Clayeux Distribution facture à Clayeux Italia des marchandises à destination des affiliés italiens et des magasins appartenant à Clayeux Italia.
- Clayeux Distribution facture des marchandises à FC20, Clayeux Suisse et Portugal.
- Clayeux Distribution facture à FC20 des prestations administratives.

##### **Note 4.2 : Informations sectorielles**

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est fournie de la façon suivante :

- Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les secteurs définis sont la France, l'Italie et les autres exports.
- Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarkes et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.



<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2009</b>
France	8 692	6 771
Italie	4 086	320
Autres export	2 938	859
<b>Total</b>	<b>15 716</b>	<b>7 950</b>
Boutiques Clayeux et Affiliés	5 224	4 115
Multimarques et Franchisés	3 878	-1 373
Magasins d'usine et Hors cours	6 614	5 208
<b>Total</b>	<b>15 716</b>	<b>7 950</b>

	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2009</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>		
France	-3 202	-1 820
Italie	-4 463	-4 383
Autres export	-2 725	-934
<b>Total</b>	<b>-10 390</b>	<b>-7 137</b>
Boutiques Clayeux et Affiliés	-3 065	-2 438
Multimarques et Franchisés	-5 995	-4 132
Magasin d'usine et Hors cours	-1 330	-567
<b>Total</b>	<b>-10 390</b>	<b>-7 137</b>

<b>Immobilisations incorporelles et corporelles nettes</b>		
France	5 225	4 469
Export	307	92
<b>Total</b>	<b>5 532</b>	<b>4 561</b>

#### **Note 4.3 : Rémunération des dirigeants**

Le montant global des rémunérations brutes allouées au 31 mars 2009 aux membres de la direction à raison de leurs fonctions s'élève à 252 K€.

#### **Note 4.4 : Distributions de dividendes**

Aucune distribution de dividendes n'est prévue. Il n'y a pas eu de distributions au cours des 3 derniers exercices.

#### **Note 4.5 : Honoraires commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires pris en charge sur l'exercice s'élève à 62 K€.

#### **Note 4.6 : Minoritaires**

<b>Montants en K€</b>	<b>31/03/2009</b>	<b>31/03/2008</b>
Part des minoritaires dont résultat de la période	(24) 0	(25) 0

## 20.2.5 Comptes consolidés 1er Semestre 2009-2010

### 20.2.5.1 Etat du résultat global de la période

	Note n°	30/09/2009 (6 mois)	30/09/2008 (6 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4.2</b>	<b>3 973</b>	<b>2 752</b>
Achats consommés		-1 948	-847
Charges de personnel	3.20	-2 105	-3 017
Charges externes	3.19	-2 360	-2 145
Impôts et taxes		-143	-287
Dotation aux amortissements		-159	-223
Dotation aux provisions	3.80	987	-216
Autres produits d'exploitation	3.21.1	197	823
Autres charges d'exploitation	3.21.1	-156	-1 161
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-1 714</b>	<b>-4 321</b>
Autres produits opérationnels	3.21.2	885	118
Autres charges opérationnelles	3.21.2	-522	-153
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-1 351</b>	<b>-4 356</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3.22	-10	115
Coût de l'endettement financier brut	3.22	-85	-285
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-95</b>	<b>-170</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>			
Charge d'impôt	3.23	-15	-15
Quote- part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Amortissement écart d'acquisition			
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en en cours de cession		1	
<b>Résultat net</b>		<b>-1 460</b>	<b>-4 541</b>
Résultat net - part revenus aux minoritaires			
<b>Résultat net - part revenus au groupe</b>		<b>-1 460</b>	<b>-4 541</b>
Résultat par action		-2.45 €	-7.63 €
Résultat dilué par action		-2.45 €	-7.63 €
Nombre d'actions moyen composant le capital social de la société mère		594 925	594 925
Nombre d'actions diluées composant le capital social de la société mère		594 925	594 925

20.2.5.2 Etat de la situation financière à la fin de la période

Actif (en K€)	Note n°	30/09/2009	31/03/2009
<b>Actifs non courants</b>		<b>4 852</b>	<b>5 006</b>
Survaleurs		0	0
Immobilisations incorporelles	3.1	2 509	2 554
Immobilisations corporelles	3.2	1 887	2 007
Actifs financiers non courants	3.3	368	341
Impôts différés actifs	3.13	88	103
Autres actifs non courants	3.4	0	0
<b>Actifs courants</b>		<b>14 434</b>	<b>14 868</b>
Stocks et en-cours	3.5-3.8	7 840	7 404
Créances clients	3.6-3.8	4 083	4 382
Autres actifs courants	3.7	2 002	2 217
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15.1	505	865
Actifs destinés à être cédés	1.2.5	4	
<b>Total de l'actif</b>		<b>19 286</b>	<b>19 874</b>

Passif (en K€)	Note n°	30/09/09	31/03/09
<b>Capitaux propres totaux :</b>		<b>(13 690)</b>	<b>(12 231)</b>
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>(13 665)</b>	<b>(12 207)</b>
Capital	3.9	910	910
Primes		2 858	2 858
Réserves		(15 973)	(3 081)
Résultat consolidé		(1 460)	(12 894)
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>(25)</b>	<b>(24)</b>
<b>Passifs non courants</b>		<b>3 912</b>	<b>3 976</b>
Emprunts à long terme - part à plus d'un an	3.14	2 304	2 308
Provisions à long terme	3.12	881	857
Autres passifs non courants	3.16	727	811
<b>Passifs courants</b>		<b>29 064</b>	<b>28 130</b>
Provisions à court terme	3.12	481	869
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	3.14	1 046	1 046
Emprunts à court terme	3.15	9 606	8 908
Fournisseurs et autres crédateurs rattachés	3.16	6 136	6 311
Autres passifs courants	3.16	11 795	10 995
Actifs destinés à être cédés	1.2.5	0	0
<b>Total du passif</b>		<b>19 286</b>	<b>19 874</b>

### 20.2.5.3 Variation des capitaux propres - part du groupe et intérêts minoritaires

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>31/03/2008</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>10 612</b>	<b>(13 680)</b>	<b>(4)</b>	<b>696</b>	<b>(25)</b>
Affectation du résultat 2008			(13 680)	13 680			
Résultat 30/09/2008				(4 541)		(4 541)	
Ecart de conversion							
Ecart de conversion							
<b>30/09/2008</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>(3 068)</b>	<b>(4 541)</b>	<b>(4)</b>	<b>(3 845)</b>	<b>(25)</b>
<b>31/03/2009</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>(3 077)</b>	<b>(12 894)</b>	<b>(4)</b>	<b>(12 207)</b>	<b>(25)</b>
Affectation du résultat 31/03/2009			(12 894)	12 894			
Résultat 30/09/2009				(1 460)		(1 460)	
Ecart de conversion							
Divers			(2)		4	2	(1)
<b>30/09/2009</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>(15 973)</b>	<b>(1 460)</b>		<b>(13 665)</b>	<b>(26)</b>

## 20.2.5.4 Tableau de flux de trésorerie

Montants en K€	30/09/2009	30/09/2008
<b>Activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>(1 460)</b>	<b>(4 541)</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements	139	223
- Provisions	(433)	185
- Variation des impôts différés		
- Résultats de cession	15	(404)
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>(1 739)</b>	<b>(4 537)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement sur société déconsolidée		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	635	7 462
<b>Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles</b>	<b>(1 104)</b>	<b>2 925</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(3)	(101)
Cession d'immobilisations	74	866
Variation des autres actifs financiers	(23)	(50)
Flux de trésorerie sur variation de périmètre		
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement</b>	<b>48</b>	<b>715</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentations de capital en numéraire		
Variations des comptes-courants famille Clayeux		(48)
Variations des autres comptes-courants	5	(8)
Remboursements d'emprunts	(4)	(100)
Variation des écarts de change		4
Variations des financements à court terme (MCNE, EENE et affacturage)	(189)	(2 026)
Divers	1	3
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>	<b>(187)</b>	<b>(2 175)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(1 243)</b>	<b>1 465</b>
Trésorerie disponible à l'ouverture (note 3.15.1)	<b>(2 826)</b>	<b>(2 330)</b>
Trésorerie disponible à la clôture (note 3.15.1)	<b>(4 069)</b>	<b>(865)</b>

Nota Bene :

- La trésorerie disponible est évaluée en retenant les valeurs mobilières de placement, les disponibilités et les concours bancaires courants.
- Les mobilisations de créances et l'affacturage font partie de l'endettement récurrent. Ils sont donc exclus de la trésorerie

## 20.2.5.5

### Notes annexes aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés semestriels de Clayeux SA au 30 septembre 2009 comprennent Clayeux SA et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Le Groupe Clayeux est spécialisé dans la mode enfant (création, confection et distribution). Il est coté sur Euronext-Paris (marché Eurolist compartiment C) depuis 1985.

Les comptes consolidés du semestre établis au 30 septembre 2009 se caractérisent par un montant total de bilan de 19 286 k€ et un résultat consolidé de -1 460 k€, le résultat consolidé part du Groupe ressortant à -1 460 k€.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été arrêtés par le Président du Directoire de Clayeux SA.

#### **Evènements significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture**

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

##### **Redressement judiciaire et continuité d'exploitation**

La société Clayeux Distribution a été placée en redressement judiciaire le 7 juillet 2008 par le Tribunal de Commerce du Creusot, ainsi que les autres sociétés du groupe Clayeux, à savoir Clayeux S.A., FC20 et E.J.F.

Par ailleurs, cette procédure a été étendue à Clayeux Italia (société de droit italien) par décision du Tribunal de Commerce du 2 septembre 2008.

Le groupe Clayeux est actuellement en période d'observation depuis le 7 juillet 2008. Le 25 juin 2009, le Tribunal de Commerce a prolongé la période d'observation jusqu'au 8 janvier 2010 afin de permettre au groupe d'élaborer son plan de continuation.

Suite à ce placement en Redressement Judiciaire, la Direction du groupe Clayeux a pris un certain nombre de mesures dont la mise en œuvre au cours des exercices 2008/2009 et 2009/2010 doit aboutir à des résultats bénéficiaires et à des flux de trésorerie positifs. Parmi ces mesures figurent :

des modifications importantes de la distribution visant à alléger le Besoin en Fonds de Roulement : en effet, le groupe a mis en place des contrats de commission-affiliation pour une très grande partie de ses distributeurs afin de :

- réduire significativement le risque d'impayé,
- mieux piloter les assortiments des boutiques concernées et développer leur chiffre d'affaires.

un redimensionnement de l'effectif salarié : un plan de licenciement a été conduit en vue d'ajuster la structure au niveau actuel du chiffre d'affaires.

un accroissement des taux de marge grâce à une offre plus concentrée, un système de livraison plus rapide et un sourcing à des coûts plus avantageux.

Ces mesures ne produiront tous leurs effets qu'à moyen terme. Le financement de la saison hiver a pu être réalisé grâce au déblocage d'un concours bancaire de 900 k€.

Même si dans ce contexte il existe une incertitude quant à la capacité du groupe à poursuivre son activité, le Business Plan établi post RJ prévoit des flux de trésorerie permettant de faire face au redéveloppement envisagé. Les comptes semestriels de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ont été établis dans le respect du principe de continuité d'exploitation. Aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si le groupe n'était plus en mesure de poursuivre son activité n'a été constaté.

## **Dettes RJ**

Certaines dettes RJ éteintes ont été passées en profit pour un montant net de 575 K€ (imputés en « autres produits ou charges opérationnels »).

## **Note 1 : Règles et méthodes comptables**

Les états financiers consolidés du groupe Clayeux ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Pour établir les comptes semestriels clos au septembre 2009, les seules règles comptables publiées au journal officiel de l'Union Européenne et applicables à la date de clôture ont été utilisées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique.

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges.

Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principes comptables sont appliqués par toutes les sociétés du Groupe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2009, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- IAS 1 Révisée : Présentation des états financiers
- IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables au gré du porteur
- IAS 23 Révisée : Coûts d'emprunt
- IAS 39 / IFRIC 9 amendés : Dérivés incorporés
  
- IFRS 1 et IAS 27 amendés : Coût d'une participation dans une filiale, une JV ou une entreprise associée
- IFRS 2 : Conditions d'acquisition des droits et annulations
- IFRS 8 : Information sectorielle
  
- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés

- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation
- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intra-groupe
- IFRIC 14 : Actifs de régimes à prestations définies et obligatoires de financement minimum

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IFRS 1 amendée : Exemptions complémentaires pour les 1ers adoptants
- IFRS 3 Révisée et IAS 27 amendée : Regroupement d'entreprises
- IFRS 2 : Transactions intra-groupe réglées en trésorerie
- IFRS 5 et IFRS 1 amendées
- IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers (non encore publiée par l'UE)
- IFRS 9 : Instruments financiers – Classification et évaluation
  
- IAS 24 Révisée : parties liées
- IAS 39 : Instruments financiers, éléments éligibles à la couverture
- IAS 32 : Classement des droits de souscription émis
  
- IFRIC 12 : Concessions de services
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation clients
- IFRIC 15 : Contrats de construction immobilière
- IFRIC 16 : Couverture d'un investissement net à l'étranger
- IFRIC 17 : Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires
- IFRIC 18 : Transferts d'actifs par des clients

#### **Note 1.1 : Principes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)**

##### **Note 1.1.1 : Méthode de consolidation**

Les entités dans lesquelles Clayeux SA exerce le contrôle directement ou indirectement sont intégrées globalement. Le contrôle existe lorsque Clayeux SA a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les participations dans lesquelles la société Clayeux SA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.



Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

#### **Note 1.1.2 : Transactions éliminées dans les états financiers consolidés**

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

#### **Note 1.1.3 : Conversion des éléments en devises**

##### *Comptes en devises*

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie aux taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « différence de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

##### *Transactions libellées en devises*

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat à la rubrique « autres produits et charges financiers ». Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

##### *Instruments financiers dérivés*

Le Groupe n'utilise que très peu d'instruments financiers dérivés. Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation.

#### **Note 1.2 : Méthodes d'évaluation et de présentation**

##### **Note 1.2.1 : Actifs immobilisés**

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres

immobilisations incorporelles, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

#### **Note 1.2.1.1.1 : Regroupement d'entreprises et goodwills (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur, majoré du montant des coûts externes directement imputables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en goodwill. Dans le cas où la part du Groupe excède le coût d'acquisition, la différence est comptabilisée en résultat à la date d'acquisition.

Les goodwills ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an, et plus souvent en cas d'indice de perte valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Pour ce test, les immobilisations sont réunies en UGT et les goodwills affectés aux différentes UGT (ou groupe d'UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés. Elle est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon moyen terme, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont utilisés pour estimer la valeur d'utilité des UGT. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwills et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres charges opérationnelles ».

Une perte de valeur sur un goodwill ne peut être reprise ultérieurement.

#### **Note 1.2.1.1.2 : Marque et fonds d'industrie (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les actifs apportés lors de fusions, suite à des restructurations internes sont annulés en consolidation. La marque Clayeux n'est donc pas valorisée dans le bilan consolidé du groupe.

#### **Note 1.2.1.1.3 : Fonds commerciaux (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les fonds commerciaux correspondent à la définition d'un actif incorporel au sens de la norme IAS 38. Il s'agit de fonds commerciaux de boutiques nettement individualisés et parfaitement cessibles séparément.

Les fonds commerciaux des boutiques sont valorisés à leur prix d'achat augmenté des frais d'acquisition. Ils ne sont pas amortis. Les tests de dépréciation sont réalisés à chaque arrêté.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

- méthode des comparables : transactions sur des fonds similaires dans des emplacements comparables,
- méthode des DCF : l'utilisation des DCF se fait sur un horizon moyen terme (5 – 7 ans) en retenant le coût moyen des emprunts avant impôt.

L'unité génératrice de trésorerie est le point de vente. La marge contributive est utilisée notamment dans l'appréciation de la valeur des fonds.

Après la comptabilisation initiale, les fonds commerciaux sont ainsi évalués à leur coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

#### **Note 1.2.1.1.4 : Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles**

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Fonds de commerce	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	5 ans

#### **Note 1.2.1.1.5 : Immobilisations corporelles (IAS 36 et 16)**

Valorisation :

Conformément à la norme IAS 16 « immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location financement, le résultat de cession est différé et repris sur la durée du bail.

#### Amortissements

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

L'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles sont conformes aux normes IAS 16 et 36.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Constructions	Linéaire	50 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	8 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 à 25 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans

#### **Note 1.2.1.1.6 : Immobilisations financières**

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

#### **Note 1.2.1.1.7 : Instruments financiers (IAS 32 et 39)**

Les actifs et passifs financiers sont traités selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission Européenne le 19 novembre 2004 et complétée par les règlements (CE) n° 1751/2005 du 25 octobre 2005 et n° 1864/2005 du 15 novembre 2005.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

La juste valeur est définie comme le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers. En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation reconnues utilisant des données de marché « observables ».

#### **Actifs Financiers**

##### **Placements détenus jusqu'à l'échéance**

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le Groupe n'a recensé aucun placement entrant dans cette catégorie au cours des exercices clos au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009.

##### **Risque de change**

Le risque de change est analysé grâce au planning des achats et ventes en devises établi en début de collection. En fonction de la parité utilisée pour la détermination des prix de revient des collections, le groupe met en place des couvertures de change (achats/ventes à terme).

Pour les collections 2009 et 2010 et compte-tenu de la bonne tenue de l'euro par rapport au dollar US, le groupe n'a souscrit à aucune couverture de change au cours de ces périodes.

##### **Risque de crédit**

Les ventes réalisées à l'export sont partiellement couvertes par une assurance crédit souscrite auprès de la Sfac. En France, le recouvrement des créances est assuré par un service propre à l'entreprise (traitement des opérations de relance et de recouvrement). Les créances françaises sont également couvertes partiellement par une assurance souscrite auprès de la SFAC.

##### **Mobilisation de créances nées sur l'étranger, effets escomptés non échus et affacturage**

Les mobilisations de créances nées sur l'étranger (MCNE) et les opérations d'escompte trouvent leur contrepartie en dettes financières à court terme.

Il en est de même pour les financements obtenus du factor dans la mesure où le risque d'irrecouvrabilité reste sur le groupe in fine.

### **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Ils incluent les autres prêts et créances. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Concernant les créances client, une dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette dépréciation, déterminée cas par cas est égale à la différence entre la valeur initiale hors taxe de la créance et la valeur de recouvrement estimée.

### **Passifs Financiers**

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Les emprunts bancaires et les instruments de dette sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Note 1.2.1.1.8 : Actifs non courants (IAS 18)**

Ce poste comprend les créances résultant d'opérations à l'export dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Pour la détermination et la valorisation de ces actifs, le Groupe a appliqué la norme IAS 18. Le taux d'actualisation des créances à long terme retenu est celui des OAT. Toutefois, la créance étant entièrement dépréciée, aucune actualisation n'a été opérée au 30/09/2009.

**Note 1.2.2 : Contrats de location financement et locations simples (IAS 17)**

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

En l'occurrence, les principaux contrats de locations concernent du matériel de production ainsi que du matériel informatique.

**Note 1.2.3 : Stocks (IAS 2)**

Stocks de matière et fournitures

Ils sont évalués suivant la méthode du prix de revient sur la saison qui comprend le prix d'achat majoré des frais de douanes et de transport.

Une dépréciation de 90% est constatée pour les matières et fournitures relatives aux collections antérieures à celle encours.

Stocks de marchandises

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », ils sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le prix de revient final intègre le coût de production ou le prix d'achat (en cas de co-traitance) ainsi qu'une quote-part de frais de collection (coûts indirects).

Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés (estimés à un taux de 20%).

Les stocks de marchandises sont dépréciés progressivement, en fonction de l'écoulement possible et de leur valeur probable de réalisation :

- 70% pour S-3 et S-4
- 95% pour S-5 et avant

Avec S = collection en cours

Les stocks de produits finis sont également dépréciés progressivement de la manière suivante :

- 35% pour S-1 et S-2
- 70% pour S-3 à S-6
- 95% antérieurement.

**Note 1.2.4 : Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS 7 et 39)**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme à l'exception de SICAV qui sont données en garanties pour 30 k€.

Les placements ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous leurs composants sont évalués à leur juste valeur par le compte de résultat.

**Note 1.2.5 : Actifs destinés à être cédés (IFRS 5)**

Le groupe Clayeux a mis en vente un immeuble d'habitation.

La vente étant hautement probable, cet immeuble a été reclassé en « actifs destinés à être vendus ». Il ne dispose d'aucune dette.

Les opérations du résultat (loyers perçus) sont isolés dans une ligne distincte « résultat sur activité destinés à être cédée ».

L'immeuble est valorisé pour le plus faible des 2 montants : « coût historique » ou « juste valeur ». Au cas particulier, il s'agit du coût historique (4 k€).

En terme de comparabilité des comptes, son influence est mineure et est estimée comme suit :

- Chiffre d'affaires : 1 k€ l'année précédente (présenté cette année en « résultat sur activité destinée à être cédée »)
- Bilan passif : néant
- Bilan actif : 4 k€ de valeur comptable nette au 31/3/09 (idem au 30/9/09).

**Note 1.2.6 : Avantages au personnel (IAS 19)**

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés, conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel-écarts actuariels », entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Groupe a opté pour la reconnaissance en résultat de



l'intégralité des gains et pertes actuariels déterminés dans le cadre de l'évaluation des régimes de retraites.

Hypothèses actuarielles France	30/09/2009	31/03/2009
Taux d'actualisation	5.5	5.5
Revalorisation annuelle des salaires	1,5 %	1,5 %
Turnover groupe :		
- de 20 à 35 ans	3,2 % à 7,4 %	
- de 36 à 45 ans	1,8 % à 3,2 %	
- de 46 à 55 ans	0,3 % à 1,8 %	
- plus de 56 ans	0,1 % à 0,3 %	
Table de mortalité INSEE TD 99/2001		
Age départ retraite	65	65
Taux de charges sociales et fiscales	40%	40%

#### **Note 1.2.7 : Provisions (IAS 37)**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le groupe est amené à reprendre des articles invendus en fin de saison. La marge nette sur les retours attendus à la date de clôture fait l'objet d'une provision pour retours, évaluée en fonction des statistiques disponibles lors de l'arrêté des comptes.

#### **Note 1.2.8 : Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)**

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

**Note 1.2.9 : Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel courant provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires, ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les autres produits et charges opérationnels proviennent d'évènements ou d'opérations inhabituels distincts de l'activité, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

**Note 1.2.10 : Résultat financier (IAS 16 et 23)**

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les autres charges et produits financiers et les variations de juste valeur comptabilisées sur les instruments de dettes.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

**Note 1.2.11 : Impôts sur les résultats (IAS 12)**

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable
- les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les créances d'impôts différés reconnues par le groupe correspondent à l'impôt payé d'avance lors du lease-back immobilier (étalé sur la durée du contrat de location).

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur entre Clayeux SA et Clayeux Distribution.

EJF et FC20 font partie du même groupe d'intégration fiscale.

Au 30/09/2009, dans le respect du principe de prudence, l'impôt différé actif résultant de l'activation des déficits reportables n'a pas été constaté.

**Note 1.2.12 : Résultat par action (IAS 33)**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par action est le même car il n'existe pas d'instruments dilutifs.

**Note 1.3 : Informations sectorielles (IFRS 8)**

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle est fournie en retenant comme secteur opérationnel la notion de découpage par zone géographique. En effet, le reporting interne utilisé par la direction repose sur cette ventilation. Les secteurs opérationnels définis sont la France, l'Italie et les Autres Exports.

A titre complémentaire et facultatif, le groupe apporte une seconde ventilation par réseau de distribution (Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours).

**Note 1.4 : Tableau de flux de trésorerie**

La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations d'exploitation à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fond de roulement, des variations d'impôt courant et des flux de provision pour autres passifs.

**Note 1.5 : Comparabilité des comptes**

**Note 1.5.1 : Dates de clôture**

Concernant l'état de résultat global de la période, les comptes semestriels sont arrêtés au 30/09/2009 et comprennent 6 mois tout comme la période précédente.

**Note 1.5.2 : Variation de périmètre**

Entrée : Néant.

Sortie :

- La Sté Clayeux Suisse a été déconsolidée au 31/03/2009. Elle n'a plus d'activité depuis fin été 2008. Elle a été liquidé le 08/04/2009. Elle ne contribuait pas au résultat de l'exercice précédent.

Variation % d'intérêt :

- Néant.

**Note 1.5.3 : Changement de méthode**

Néant.

**Note 1.5.4 : Correction d'erreur**

- Néant.

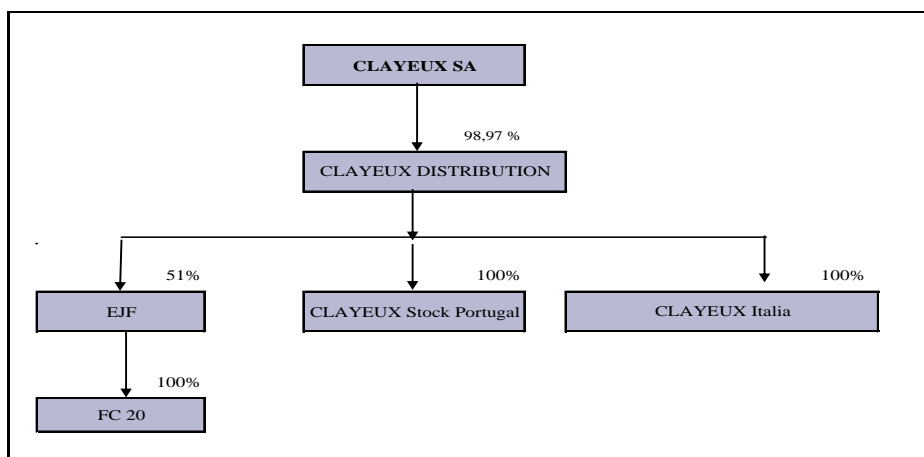
**Note 2 : Périmètre de consolidation**

**Note 2.1 : Périmètre de consolidation et organigramme au 30 septembre 2009**

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de consolidation		% contrôle		% intérêt	
			9/2009	3/2009	sept-09	mars-09	sept-09	mars-09
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines - France	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines - France	Intégration globale	Intégration globale	98.97%	98.97%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Italia	Italie	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Stock Portugal	Portugal	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Holding	EJF	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	51.00%	50.47%	50.47%
Distribution	FC 20	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	51.00%	50.47%	50.47%

## Organigramme



**Note 2.2 : Variations de périmètre**  
Cf § 1.5.2.

### Note 2.3 : Exclusions de périmètre

Les titres non consolidés concernent la société Emile & Julien : 912 k€ (entièrement dépréciés).

Cette société n'est pas consolidée car le groupe n'en dispose plus le contrôle (en liquidation judiciaire). Le % d'intérêt du groupe est de 50.47%.

**Note 3 : Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat**

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

**Note 3.1 : Immobilisations incorporelles**

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	30/09/2009
<b>Valeurs brutes</b>				
Survaleurs	31		(14)	17
Concessions, brevets, licences	285	5	(4)	286
Droit au bail ( <i>I</i> )	130			130
Fonds de commerce ( <i>I</i> )	3 021		(27)	2 994
Autres immobilisations incorporelles	21			21
<b>Total</b>	<b>3 488</b>	<b>5</b>	<b>(45)</b>	<b>3 448</b>
<b>Amortissements et provisions</b>				
Survaleurs	(31)		14	(17)
Concessions, brevets, licences	(282)		12	(270)
Droit au bail ( <i>I</i> )	(67)			(67)
Fonds de commerce ( <i>I</i> )	(541)	(52)	21	(572)
Autres immobilisations incorporelles	(13)			(13)
<b>Total</b>	<b>(934)</b>	<b>(52)</b>	<b>47</b>	<b>(939)</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Survaleurs				
Concessions, brevets, licences	3	5	8	16
Droit au bail ( <i>I</i> )	63			63
Fonds de commerce ( <i>I</i> )	2 480	(52)	(6)	2 422
Autres immobilisations incorporelles	8			8
<b>Total</b>	<b>2 554</b>	<b>(47)</b>	<b>2</b>	<b>2 509</b>

(2) Le solde du compte « fonds de commerce » et « droits au bail » se décompose principalement comme suit :

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	30/09/2009
<b>Valeurs brutes</b>				
Clayeux Distribution	2 486			2 486
Clayeux Italia	230		(10)	220
FC20	435		(17)	418
<b>Total</b>	<b>3 151</b>		<b>(27)</b>	<b>3 124</b>
<b>Provisions</b>				
Clayeux Distribution	(317)			(317)
Clayeux Italia	(171)	(36)	21	(186)
FC20	(120)	(15)		(135)
<b>Total</b>	<b>(608)</b>	<b>(51)</b>	<b>21</b>	<b>(638)</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Clayeux Distribution	2 169			2 169
Clayeux Italia	59	(36)	11	34
FC20	315	(15)	(17)	283
<b>Total</b>	<b>2 543</b>	<b>(51)</b>	<b>(6)</b>	<b>2 486</b>

**Note 3.2 : Immobilisations corporelles**

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	Autres variations	Variation périmètre	30/09/2009
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains en crédit-bail	310					310
Constructions	1 202		(1 039)			163
Constructions en crédit bail	1 517					1 517
Installations techniques, mat. & out.	1 000		(28)			972
Installations techniques en crédit bail	61					61
Autres immobilisations corporelles	2 014	8	(253)			1 769
Autres immobilisations corp. en crédit bail	101					101
Avances et acomptes	11	(11)				
<b>Total</b>	<b>6 216</b>	<b>(3)</b>	<b>(1 320)</b>			<b>4 893</b>
<b>Amortissements et provisions</b>						
Terrains						
Constructions	(1 189)	(1)	1 039			(151)
Constructions en crédit bail	(556)	(20)				(576)
Installations techniques, mat. & out.	(766)	(31)	24			(773)
Installations techniques en crédit bail	(45)	(1)				(46)
Autres immobilisations corporelles	(1 568)	(54)	250			(1 372)
Autres immobilisations corp. en crédit bail	(85)	(3)				(88)
<b>Total</b>	<b>(4 209)</b>	<b>(110)</b>	<b>1 313</b>			<b>(3 006)</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Terrains	310					310
Constructions	13	(1)				12
Constructions en crédit bail	961	(20)				941
Installations techniques, mat. & out.	234	(31)	(4)			199
Installations techniques en crédit bail	16	(1)				15
Autres immobilisations corporelles	446	(46)	(3)			397
Autres immobilisations corp. en crédit bail	16	(3)				13
Avances et acomptes	11	(11)				
<b>Total</b>	<b>2 007</b>	<b>(113)</b>	<b>(7)</b>			<b>1 887</b>

**Note 3.3 : Actifs financiers non courants**

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	30/09/2009
<b>Valeurs brutes</b>					
Titres de participations	976		(64)		912
Autres immobilisations financières	374	30	(7)		397
<b>Total</b>	<b>1 350</b>	<b>30</b>	<b>(71)</b>		<b>1 309</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Titres de participations	(976)		64		(912)
Autres immobilisations financières	(33)		4		(29)
<b>Total</b>	<b>(1 009)</b>		<b>68</b>		<b>(941)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Titres de participations					
Autres immobilisations financières	341	30	(3)		368
<b>Total</b>	<b>341</b>	<b>30</b>	<b>(3)</b>		<b>368</b>

Le poste « titres de participations » concerne la société Emile & Julien pour 912 k€ (cf § 2.3).

Les autres immobilisations financières concernent principalement des dépôts de garantie et les titres de la société Métalliance détenue à 0.75% (pour 73 k€).

**Note 3.4 : Autres actifs non courants**

Néant



**Note 3.5 : Stock et en-cours**

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/03/2009	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	30/09/2009
<b>Valeurs brutes</b>					
Matières premières	1 267		(176)		1 091
En-cours	937		(302)		635
Produits intermédiaires et finis	23		(23)		
Marchandises	11 538	554			12 092
<b>Total</b>	<b>13 766</b>	<b>554</b>	<b>(501)</b>		<b>13 819</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Matières premières	(710)	(7)			(717)
En-cours					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	(5 652)		391		(5 261)
<b>Total</b>	<b>(6 362)</b>	<b>(7)</b>	<b>391</b>		<b>(5 978)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Matières premières	557		(176)		381
En-cours	937		(302)		635
Produits intermédiaires et finis	23		(23)		
Marchandises	5 886	547	391		6 824
<b>Total</b>	<b>7 404</b>	<b>547</b>	<b>(110)</b>		<b>7 841</b>

Les stocks de marchandises sont répartis sur les points de vente (boutiques, magasin d'usine et boutiques affiliées) mais sont également localisés sur le site de Montceau.

Nota Bene : les modalités de dépréciation des stocks de marchandises ont été revues l'exercice passé. En effet, la mauvaise tenue du marché italien a conduit à un niveau de retour des marchandises très élevé. L'évaluation de la capacité d'écoulement des stocks résiduels oblige à accélérer la dépréciation de ces stocks. Les marchandises sont désormais dépréciées à compter de la 2<sup>ème</sup> année comme indiqué dans la note 1.2.3.

**Note 3.6 : Ventilation des créances clients par échéance**

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	> 1 an
Créances clients ordinaires	8 239	8 062	3 650	4 412
Créances financées par MCNE	3 938	3 794	346	3 448
Créances financées par affacturage	722	666	0	666
<b>Créances brutes</b>	<b>12 899</b>	<b>12 522</b>	<b>3 996</b>	<b>8 526</b>
- dépréciation	(8 517)	(8 438)	0	(8 438)
<b>Créances nettes de dépréciation</b>	<b>4 382</b>	<b>4 084</b>	<b>3 996</b>	<b>88</b>

Dépréciation de l'actif circulant :

Montants en K€	31/03/2009	Dotations	Reprises	30/09/2009
Clients et comptes rattachés	8 517	598	(677)	8 438
Stocks	6 362	1 089	(1 473)	5 978
<b>Total</b>	<b>14 879</b>	<b>1 687</b>	<b>(2 150)</b>	<b>14 416</b>

**Note 3.7 : Autres actifs courants**

	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	> 1 an
Créances sociales	5	5	5	
Créances fiscales	957	869	869	
Débiteurs divers	871	681	681	
Charges constatées d'avance	384	447	447	
<b>Total</b>	<b>2 217</b>	<b>2 002</b>	<b>2 002</b>	<b>0</b>

### Note 3.8 : Variation des provisions

Montants en K€	30/09/2009	30/09/2008
Reprises sur provisions sur stocks	1 473	935
Reprises sur provisions sur autres actifs circulants	677	911
Reprises sur provisions pour risques et charges	864	708 *
Reprises provisions sur immobilisations financières	69	
Dotations sur provisions sur fonds de commerce	0	
Dotations sur provisions sur immobilisations corp.	0	
Dotations sur provisions sur stocks	(1 089)	(1 735)
Dotations sur provisions sur autres actifs circulants	(598)	(399)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(500)	(868) *
Autres	(3)	
<b>Variation des provisions</b>	<b>893</b>	<b>(448)</b>

\* : concerne principalement la variation de provision pour retours.

### Note 3.9 : Composition du capital social

Aucun mouvement de capital n'est intervenu du 01/04/2009 au 30/09/2009. Le capital social de la société est désormais constitué de 594 925 actions d'une valeur nominale de 1,53 € chacune, soit 910 K€.

Il n'existe pas de bons de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions pour les salariés.

Le groupe ne détient pas d'actions propres.

### Note 3.10 : Avantages au personnel

A l'exception des indemnités de fin de carrière décrites ci-après, le personnel ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestation définie.

Les provisions (voir note 1.2.6) pour pensions et retraites ont été calculées selon la méthode actuarielle (le taux d'actualisation utilisé est de 5.5 %). Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements sont basées sur la mortalité, la rotation du personnel et l'augmentation des salaires et un taux de charges sociales de 40 %.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en intégralité sur le résultat de l'exercice.

### Note 3.11 : Instruments financiers

#### Créances clients

Les créances clients sont des créances à moins d'un an à l'exception des créances douteuses (voir note 3.6.).

#### Emprunts à long terme et à court terme

Voir note 3.14.

#### Instruments dérivés

Néant.

### Note 3.12 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

#### Provisions à long terme :

Montants en K€	31/03/2009	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	30/09/2009
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1)	558	23				581
Pénalités de retard	299					299
<b>Total</b>	<b>857</b>	<b>23</b>				<b>880</b>

#### Provisions à court terme :

Montants en K€	31/03/2009	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	30/09/2009
Provisions pour retours (2)	865	476	(864)			477
Provisions pour autres risques						
Provisions pour perte de change	4					4
<b>Total</b>	<b>869</b>	<b>476</b>	<b>(864)</b>			<b>481</b>

(3) Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées dans la note 1.2.6.

Ces engagements sont provisionnés mais ne feront l'objet d'aucune externalisation, ni placement.

(4) Confer note 1.2.7 relative à l'évaluation de la provision pour reprise des articles invendus. Les reprises de provisions ont été utilisées dans la période.

### Note 3.13 : Impôts différés

La prise en compte, au 30 septembre 2009, d'une imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Montants en K€	30/09/2009	31/03/2009	Variation
Impôts différés actif	88	103	(15)
Impôts différés passif			
Impact sur le résultat consolidé			

Les impôts différés actifs concernent l'impôt payé d'avance sur la plus-value de lease-back réalisée en 2002 et étalée sur 10 ans.

### Note 3.14 Emprunts et dettes financières à long terme

Montants en K€	31/03/2009	30/09/2009	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 393	1 390	833	557
Emprunts issus de location-financement	773	768	213	555
Comptes courants d'associés familiaux	1 161	1 161		1 161
Comptes courants autres associés	27	31		31
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>3 354</b>	<b>3 350</b>	<b>1 046</b>	<b>2 304</b>

Le groupe a retenu la valeur comptable comme juste valeur des emprunts et dettes financières. L'actualisation de ces dettes serait sans impact significatif.

### Note 3.15 : Emprunts à court terme

Montants en K€	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Financements liés à l'affacturage	1 279	1 238	1 238		
Concours bancaires courants	3 691	4 574	4 574		
Effets escomptés non échus					
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	3 938	3 794	3 794		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>8 908</b>	<b>9 606</b>	<b>9 606</b>		

#### Note 3.15.1 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en K€	30/09/2009	31/03/2009
Valeurs mobilières de placement	134	134
Disponibilités	371	732
Concours bancaires courants	-4 574	-3 691
<b>Trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>-4 069</b>	<b>-2 826</b>

### Note 3.16 : Autres passifs

Autres passifs non courants.

	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Produits constatés d'avance (1)	566	482	161	321	
Put sur minoritaires EJF (2)	245	245	245		
<b>Total autres passifs non courants</b>	<b>811</b>	<b>727</b>	<b>406</b>	<b>321</b>	

(1) Les produits constatés d'avance correspondent à la plus value de cession de lease-back, étalée sur la durée du contrat, soit 10 ans.

(2) Lors de l'achat de 51% des actions de la société E.J.F, Clayeux Distribution s'est engagée à acquérir irrévocablement les 49 % du capital restants sur le dernier trimestre 2008 pour un prix fixé à 245 K€. En raison du redressement judiciaire, Clayeux Distribution n'a pas réalisé l'achat des ces parts au 30/09/09.

#### Fournisseurs et autres créditeurs rattachés.

	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	5 975	6 098	6 098		
Fournisseurs d'immobilisations	91	38	38		
Reclassement en autres dettes	245				
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>6 311</b>	<b>6 136</b>	<b>6 136</b>		

Les dettes fournisseurs étant toutes à échéance de moins d'un an, la valeur comptable des comptes fournisseurs est égale à leur juste valeur.

#### Autres passifs courants

Montants en K€	31/03/2009	30/09/2009	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes fiscales	5 734	6 061	6 061		
Dettes sociales	5 025	4 793	4 793		
Dettes diverses	269	456	456		
Reclassement	(245)				
Clients créditeurs et avoirs à établir	212	485	485		
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>10 995</b>	<b>11 795</b>	<b>11 795</b>		

#### Note 3.17 : Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le groupe se ventilent de la manière suivante :

Nantissement des fonds de commerce pour 1 179 k€ au profit d'établissements bancaires

Nantissement de matériel pour 23 k€ au profit d'établissements bancaires

Cautions données pour un total de 2 435 k€ au profit d'établissements bancaires

Gage sur stock pour sûreté d'un crédit de trésorerie accordé de 900 k€

Placements en garantie de dette bancaire pour 30 k€.

**Note 3.18 : Passif lié au redressement judiciaire**

Le passif lié au redressement judiciaire est composé de :	<b>K€</b>
Fournisseurs	3 351
Clients créditeurs	36
Divers	27
Dettes fiscales	2 768
Organismes sociaux	2 123
Dettes financières	7 902
AGS	1 544
Dettes financières moyen terme	1 299
Comptes courants	5 303
Dettes forcloses	3 023
	<hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 27 376

Les dettes non produites et forcloses ne sont pas comptabilisées en profit, conformément à la réglementation des procédures collectives applicable lors de l'ouverture du redressement judiciaire.

L'ajustement du passif RJ peut générer des charges et des produits dans les conditions décrites à la note 0.1.2.

**Note 3.19 : Charges externes**

Montants en K€	30/09/09	30/09/08
Production immobilisée		
Produits sur opération à long terme		
Achats de sous traitance	(534)	(286)
Achats non stockés	(76)	(79)
Autres services extérieurs	(319)	(158)
Autres charges externes	(873)	(709)
Locations	(558)	(924)
Charges sur opération de gestion		
Produits sur opération de gestion		
Transferts de charges frais généraux	0	11
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>(2 360)</b>	<b>(2 145)</b>

**Note 3.20 : Charges de personnel**

Montants en K€	30/09/09	30/09/08
Salaires	1 594	2 306
Charges sociales	512	711
<b>Total charges de personnel</b>	<b>2 106</b>	<b>3 017</b>

**Effectif moyen**

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	30/09/2009	30/09/2008
Cadres et équivalents	17	20
Techniciens et agents de maîtrise	25	33
Employés	63	60
Ouvriers	44	88
VRP		4
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>205</b>

**Note 3.21 : Autres produits et charges**

**Note 3.21.1 : Autres produits et charges d'exploitation**

Montants en K€	30/09/2009	30/09/08
Produits de cession d'actifs	17	800
Subventions d'exploitation		2
Production immobilisée		
Transfert charges personnel	36	
Transfert charges frais généraux	64	
Redevances	80	
Autres produits d'exploitation		21
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>197</b>	<b>823</b>
VNC éléments d'actifs cédées	(17)	(440)
Redevances		0
Pertes sur créances clients	(137)	(656)
Jetons présence	0	
Pénalités		(13)
Divers	(2)	(52)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(156)</b>	<b>(1 161)</b>
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>(338)</b>



**Note 3.21.2 : Autres produits et charges opérationnels**

Montants en K€	30/09/2009	30/09/08
Produits exceptionnels s/ op. de gestion		
- Fournisseurs RJ soldés	357	
- Urssaf RJ régularisation	238	
- Dégrèvement / tva	45	
- Annulation tva /redressement fiscal	53	
- Divers	41	
Reprise provisions / immobilisations financières	69	
Plus value lease back immobilier étalée	80	
Autres produits opérationnels	2	118
<b>Total autres produits opérationnels</b>	<b>885</b>	<b>118</b>
Honoraires exceptionnels	(122)	(153)
Pénalités lease-back	(16)	
Fournisseurs RJ éteints	(19)	
Perte client Clayeux Suisse	(136)	
Indemnité licencement	(26)	
Modification stocks encours	(64)	
Charges sur exercices antérieurs	65	
Dot. Prov indemnité départ retraite	(23)	
Dot. Prov dépréciation fonds	(31)	
Dot. Amortissements exceptionnels		
Dot. Except. Prov. Deprec. Stocks	(89)	
Dot. Except. Prov. Deprec. Créances	(20)	
Autres charges exceptionnelles	(41)	
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>(522)</b>	<b>(153)</b>
<b>Total</b>	<b>363</b>	<b>(35)</b>

**Note 3.22 : Résultat financier**

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	30/09/2009	30/09/2008
<b>Produits financiers</b>		
Autres produits financiers	4	115
Produits cession des titres	57	
Valeur nette comptables des titres cédés	(71)	
<b>Total</b>	<b>(10)</b>	<b>115</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées	(85)	(285)
<b>Total</b>	<b>(85)</b>	<b>(285)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(95)</b>	<b>(170)</b>

**Note 3.23 : Impôts sur les bénéfices**

**Note 3.23.1 : Décomposition de la charge d'impôt**

Montants en K€	30/09/2009	30/09/2008
Impôt exigible	15	15
Charges (produits) d'impôts différés		
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

Au 30/09/2009, le montant cumulé des déficits reportables s'élève à 27.7 M€. Par prudence, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé.

**Note 3.23.2 Preuve d'impôt**

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Rationalisation de l'impôt	30/09/2009	30/09/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 460)	(4 541)
Impôts sur les résultats (1)	15	15
Résultat net avant impôt	(1 445)	(4 526)
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33.33%> (2)	(482)	(1 509)
<b>Différence d'impôt (1) - (2)</b>	<b>497</b>	<b>1 524</b>

Analyse de la différence d'impôt	Charges	Produits
Différentiel sur lease back	15	
Déficits fiscaux sans impôts différés	521	
Crédit d'impôt		40
Non constatation ID sur retraitement (existence de déficits)		
Autres décalages	1	
<b>Total</b>	<b>537</b>	<b>40</b>
<b>Différence nette</b>		<b>(497)</b>

**Note 3.24 : Résultat des activités cédées ou en cours de cession**

Loyer facturé pour une maison d'habitation (1 k€).

**Note 4 : Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat**

**Note 4.1 : Relations avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées concernent :

Clayeux SA et Clayeux Distribution pour les loyers, les prestations administratives et l'intégration fiscale.

Clayeux Distribution facture à Clayeux Italia des marchandises à destination des affiliés italiens et des magasins appartenant à Clayeux Italia.

Clayeux Distribution facture des marchandises à FC20 et Portugal.

Clayeux Distribution facture à FC20 des prestations administratives.

Les comptes courants des personnes physiques s'élèvent à 89 k€

Celui de la société Sofacla se monte à 738 k€

**Note 4.2 : Informations sectorielles**

La méthode de détermination des secteurs opérationnels est décrite en § 1.3.

Les informations sectorielles sont les suivantes :

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>30/09/2008 (6 mois)</b>	<b>30/09/2009 (6 mois)</b>
France	3 495	2 730
Italie	(1 093)	980
Autres export	350	262
<b>Total</b>	<b>2 752</b>	<b>3 972</b>
Boutiques Clayeux et Affiliés	2 051	1 813
Multimarques et Franchisés	(2 100)	2 386
Magasins d'usine et Hors cours	2 801	-226
<b>Total</b>	<b>2 752</b>	<b>3 972</b>

<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>30/09/2008 (6 mois)</b>	<b>30/09/2009 (6 mois)</b>
France	(827)	(251)
Italie	(3 255)	(1 082)
Autres export	(239)	(381)
<b>Total</b>	<b>(4 321)</b>	<b>(1714)</b>
Boutiques Clayeux et Affiliés	(1 062)	(528)
Multimarques et Franchisés	(3 320)	(1 046)
Magasin d'usine et Hors cours	61	(140)
<b>Total</b>	<b>(4 321)</b>	<b>(1 714)</b>

<b>Immobilisations incorporelles et corporelles nettes</b>	<b>31/3/09</b>	<b>30/9/09</b>
France	4 469	4 343
Export	92	57
<b>Total</b>	<b>4 561</b>	<b>4 400</b>

**Note 4.3 : Rémunération des dirigeants**

Le montant global des rémunérations brutes allouées au 30 septembre 2009 aux membres de la direction à raison de leurs fonctions s'élève à 135 K€.

**Note 4.4 : Distributions de dividendes**

Aucune distribution de dividendes n'est prévue. Il n'y a pas eu de distributions au cours des 3 derniers exercices.

**Note 4.5 : Honoraires commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires pris en charge sur la période s'élève à 35 K€.

**Note 4.6 : Minoritaires**

Montants en K€	31/03/2009	31/03/2009
Part des minoritaires	(25)	(24)
dont résultat de la période	0	0

Les minoritaires sont des actionnaires familiaux pour l'essentiel.

## 20.2.3 Comptes consolidés clos au 31 mars 2008

### 20.2.3.1 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat par nature en milliers d'euros	Note n°	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (15 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4.3</b>	<b>15 716</b>	<b>28 120</b>
Achats consommés		(6 481)	(8 163)
Charges de personnel	<b>3.19</b>	(6 900)	(8 658)
Charges externes	<b>3.18</b>	(6 571)	(9 694)
Impôts et taxes		(558)	(702)
Dotations aux amortissements		(454)	(522)
Dotations aux provisions	<b>3.8 et 3.12</b>	(7 373)	(590)
Autres produits d'exploitation	<b>3.20.1</b>	759	915
Autres charges d'exploitation	<b>3.20.1</b>	(1 005)	(596)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(12 867)</b>	<b>110</b>
Autres produits opérationnels	<b>3.20.2</b>	112	842
Autres charges opérationnelles	<b>3.20.2</b>		(16)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(12 755)</b>	<b>936</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3.21	157	26
Coût de l'endettement financier brut	3.21	(1 002)	(1 055)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(845)</b>	<b>(1 029)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>			
Charge d'impôt	<b>3.22</b>	(8)	69
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Amortissement écart d'acquisition		(17)	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	3.23	(25)	
<b>Résultat net</b>		<b>(13 650)</b>	<b>(24)</b>
Résultat net - part revenus aux minoritaires		(150)	(44)
<b>Résultat net - part revenus au groupe</b>		<b>(13 500)</b>	<b>20</b>
Résultat par action		-22.69 €	0.03 €
Résultat dilué par action		-22.69 €	0.03 €
Nombre d'actions moyen composant le capital social de la société mère		594 925	594 925
Nombre d'actions diluées composant le capital social de la société mère		594 925	594 925

**20.2.3.2 Bilan**

Actif	Note n°	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (15 mois)(1)
<b>Actifs non courants</b>		<b>6 101</b>	<b>7 943</b>
Survaleurs			
Immobilisations incorporelles	3.1	3 324	3 813
Immobilisations corporelles	3.2	2 208	2 608
Actifs financiers non courants	3.3	439	444
Impôts différés actifs	3.13	130	163
Autres actifs non courants	3.4	0	915
<b>Actifs courants</b>		<b>24 899</b>	<b>33 203</b>
Stocks et en-cours	3.5-3.8	10 580	13 269
Créances clients	3.6-3.8	11 653	16 953
Autres actifs courants	3.7	1 426	1 615
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15.1	1 240	1 366
<b>Total de l'actif</b>		<b>31 000</b>	<b>41 146</b>

Passif	Note n°	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (15 mois)(1)
<b>Capitaux propres totaux :</b>		<b>851</b>	<b>14 587</b>
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>876</b>	<b>14 408</b>
Capital	3.9	910	910
Primes		2 858	2 858
Réserves		10 608	10 620
Résultat consolidé		(13 500)	20
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>(25)</b>	<b>179</b>
<b>Passifs non courants</b>		<b>4 946</b>	<b>4 380</b>
Emprunts à long terme - part à plus d'un an	3.14	2 737	2 574
Provisions à long terme	3.12	1 105	921
Autres passifs non courants	3.16	1 104	885
<b>Passifs courants</b>		<b>25 203</b>	<b>22 179</b>
Provisions à court terme	3.12	749	251
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	3.14	855	1 028
Emprunts à court terme	3.15	9 053	10 195
Fournisseurs et autres créiteurs rattachés	3.16	6 001	4 614
Autres passifs courants	3.16	8 545	6 091
<b>Total du passif</b>		<b>31 000</b>	<b>41 146</b>

(1) Le bilan au 31/03/2007 a été retraité dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19. Cf note 1.5.3 « changement de méthode »

### 20.2.3.3 Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>31/12/2005</b>	<b>612</b>		<b>10 505</b>	<b>326</b>	<b>8</b>	<b>11 451</b>	<b>229</b>
Augmentation de capital	298	2 748				3 046	
Affectation du résultat 2005			326	(326)			
Augmentation de capital		110				110	
Résultat 31/3/08				20		20	(17)
Produits de charges comptabilisé directement en capitaux propres			(214)			(214)	
Ecart de conversion					(5)	(5)	(4)
<b>31/03/2007</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>10 617</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>14 408</b>	<b>179</b>
Affectation du résultat 2007			20	(20)			
Résultat 31/3/08				(13 500)		(13 500)	(150)
Ecart de conversion					(7)	(7)	
Produits de charges comptabilisé directement en capitaux propres			(25)			(25)	(2)
Liquidation Clayeux INC							(52)
<b>31/03/2008</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>10 612</b>	<b>(13 500)</b>	<b>(4)</b>	<b>876</b>	<b>(25)</b>

### 20.2.3.4 Etat des produits et des charges comptabilisés (Sortie)

Etat des produits et des charges comptabilisés	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (15 mois)
<b>Résultat net - part revenus au groupe</b>	<b>(13 500)</b>	<b>20</b>
Pertes actuarielles sur IDR comptabilisées sur réserves (1)	(25)	(16)
<b>Total</b>	<b>(13 525)</b>	<b>4</b>

(1) Voir détail en note 1.5.3. Conformément au principe de prudence énoncé en note 1.2.10, aucun impôt différé actif lié n'est comptabilisé.



### 20.2.3.5 Tableau de flux de trésorerie

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2007
<b>Activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>(13 650)</b>	<b>(24)</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements	459	520
- Provisions	1 057	285
- Variation des impôts différés		2
- Abandon compte courant		(716)
- Résultats de cession	(203)	(500)
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>(12 337)</b>	<b>(433)</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>13 215</b>	<b>(3 322)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles</b>	<b>878</b>	<b>(3 755)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(183)	(1 274)
Cession d'immobilisations	661	434
Variation des autres actifs financiers	(5)	34
Flux de trésorerie sur variation de périmètre	(209)	
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement</b>	<b>264</b>	<b>(806)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentations de capital en numéraire		3 156
Variations des comptes-courants famille Clayeux	1 108	
Variations des autres comptes-courants	(15)	
Emissions d'emprunts		1 184
Remboursements d'emprunts	(1 225)	(978)
Variation des écarts de change	(7)	(5)
Variations des financements à court terme (MCNE, EENE et affacturage)	(167)	(48)
Variation due au changement de législation		
Divers	13	
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>	<b>(293)</b>	<b>3 309</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>849</b>	<b>(1 252)</b>
Trésorerie disponible à l'ouverture (note 3.15.1)	<b>(3 179)</b>	<b>(1 927)</b>
Trésorerie disponible à la clôture (note 3.15.1)	<b>(2 330)</b>	<b>(3 179)</b>

Nota Bene :

- La trésorerie disponible est évaluée en retenant les valeurs mobilières de placement, les disponibilités et les concours bancaires courants.
- Les mobilisations de créances et l'affacturage font partie de l'endettement récurrent. Ils sont donc exclus de la trésorerie

### **20.2.3.6 Notes annexes aux comptes consolidés au 31 mars 2008 (En milliers d'euros.)**

Les états financiers consolidés de Clayeux SA pour l'exercice clos le 31 mars 2008 comprennent Clayeux SA et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Le Groupe Clayeux est spécialisé dans la mode enfant (création, confection et distribution). Il est coté sur Euronext-Paris (marché Eurolist compartiment C) depuis 1985.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008 se caractérisent par un montant total de bilan de 31 000 k€ et un résultat consolidé de -13 650 k€, le résultat consolidé part du Groupe ressortant à -13 500 k€.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été arrêtés par le Président du Directoire de Clayeux SA.

#### Evènements significatifs de l'exercice

La dégradation de son principal marché, l'Italie, a très fortement impacté les performances du Groupe Clayeux : baisse sensible des ventes, allongement des délais de paiement et hausse des invendus et déséquilibre important de la trésorerie.

Gilles Clayeux, Président du Directoire, a saisi le Tribunal de Commerce du Creusot le 7 juillet 2008 afin de placer les principales sociétés du groupe (Clayeux SA, Clayeux Distribution, EJV SAS et FC 20) en Redressement Judiciaire. Par ailleurs, cette procédure a été étendue à Clayeux Italia (société de droit italien) par décision du Tribunal de Commerce du 2 septembre 2008. Le groupe Clayeux est actuellement dans une période d'observation de 6 mois, à compter du 7 juillet 2008.

Suite à ce placement en Redressement Judiciaire, la Direction du groupe Clayeux a pris un certain nombre de mesures dont la mise en œuvre au cours de l'exercice 2008/2009 doit aboutir à des résultats bénéficiaires et à des flux de trésorerie positifs. Parmi ces mesures figurent :

- des modifications importantes de la distribution visant à alléger très sensiblement le Besoin en Fonds de Roulement
- un plan de licenciement destiné à ajuster la structure au niveau actuel du Chiffre d'affaires.

Ces mesures ne produiront leurs effets qu'à moyen terme et la situation financière à court terme reste incertaine. Dans ce contexte, il existe une incertitude quant à la capacité du groupe à poursuivre son activité. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2008, arrêtés le 13 octobre 2008, ont été établis dans le respect du principe de continuité d'exploitation et aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si le groupe n'était plus en mesure de poursuivre son activité, n'a été constaté.

#### Redressement fiscal

Les sociétés Clayeux SA et Clayeux Distribution ont fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2004, 2005 et 2006/2007 ayant abouti à une proposition de rectification respectivement le 13 décembre 2007 pour l'exercice 2004 et le 29 septembre 2008 pour les exercices 2005 et 2006/2007.

Ces redressements ayant été acceptés, ils ont été comptabilisés dans les comptes ainsi que leurs effets sur le carry-back.

### **Note 1 : Règles et méthodes comptables**

Les états financiers consolidés du groupe Clayeux ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Pour établir les comptes annuels clos au 31 Mars 2008, les seules règles comptables publiées au journal officiel de l'Union Européenne et applicables à la date de clôture ont été utilisées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble

des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique.

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges.

Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principes comptables sont appliqués par toutes les sociétés du Groupe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2008, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- -IAS1 : Amendement relatif à l'information à fournir sur le capital
- -IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers
- -IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- -IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2
- -IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés
- -IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2008 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IAS 1R : Présentation des états financiers
- -IFRS 8 : Segments opérationnels
- -IAS 23 : Coûts d'emprunt – amendements de la norme
- -IFRIC 11 : Actions propres et transactions intra-groupe
- -IFRIC 12 : Concessions de services
- -IFRIC 13 : Programme de fidélisation clients
- -IFRIC 14 : Actifs de régimes à prestations définies et obligatoires de financement minimum

Les effets de ces normes sont en cours d'analyse, en particulier l'impact de l'interprétation IFRIC 11 et de la norme IAS 23 révisée.

## **Not e 1.1 : Principes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)**

### **Note 1.1.1 : Méthode de consolidation**

Les entités dans lesquelles Clayeux SA exerce le contrôle directement ou indirectement sont intégrées globalement. Le contrôle existe lorsque Clayeux SA a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les participations dans lesquelles la société Clayeux SA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

### **Note 1.1.2 : Transactions éliminées dans les états financiers consolidés**

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

### **Note 1.1.3 : Conversion des éléments en devises**

#### **Comptes en devises**

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie aux taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « différence de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

#### **Transactions libellées en devises**

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat à la rubrique « autres produits et charges financiers ». Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change

à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

### **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe n'utilise que très peu d'instruments financiers dérivés. Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation.

## **Note 1.2 : Méthodes d'évaluation et de présentation**

### **Note 1.2.1 : Actifs immobilisés**

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

#### **Note 1.2.1.1 : Regroupement d'entreprises et goodwill (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur, majoré du montant des coûts externes directement imputables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en goodwill. Dans le cas où la part du Groupe excède le coût d'acquisition, la différence est comptabilisée en résultat à la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an, et plus souvent en cas d'indice de perte valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Pour ce test, les immobilisations sont réunies en UGT et les goodwill affectés aux différentes UGT (ou groupe d'UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie

généérées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés. Elle est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon moyen terme, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont utilisés pour estimer la valeur d'utilité des UGT. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwills et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres charges opérationnelles ».

Une perte de valeur sur un goodwill ne peut être reprise ultérieurement.

#### **Note 1.2.1.2 : Marque et fonds d'industrie (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les actifs apportés lors de fusions, suite à des restructurations internes sont annulés en consolidation. La marque Clayeux n'est donc pas valorisée dans le bilan consolidé du groupe.

#### **Note 1.2.1.3 : Fonds commerciaux (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les fonds commerciaux correspondent à la définition d'un actif incorporel au sens de la norme IAS 38. Il s'agit de fonds commerciaux de boutiques nettement individualisés et parfaitement cessibles séparément.

Les fonds commerciaux des boutiques sont valorisés à leur prix d'achat augmentés des frais d'acquisition. Ils ne sont pas amortis. Les tests de dépréciation sont réalisés à chaque arrêté.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

- méthode des comparables : transactions sur des fonds similaires dans des emplacements comparables
- méthode des DCF : l'utilisation des DCF se fait sur un horizon moyen terme (5 – 7 ans) en retenant le coût moyen des emprunts avant impôt

L'unité génératrice de trésorerie est le point de vente. La marge contributive est utilisée notamment dans l'appréciation de la valeur des fonds.

Après la comptabilisation initiale, les fonds commerciaux sont ainsi évalués à leur coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

#### **Note 1.2.1.4 : Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles**

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Fonds de commerce	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	5 ans

#### **Note 1.2.1.5 : Immobilisations corporelles (IAS 36 et 16)**

Valorisation :

Conformément à la norme IAS 16 « immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location financement, le résultat de cession est différé et repris sur la durée du bail.

### **Amortissements**

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

L'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles sont conformes aux normes IAS 16 et 36.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Constructions	Linéaire	50 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	8 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 à 25 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans

#### **Note 1.2.1.6 : Immobilisations financières**

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

#### **Note 1.2.1.7 : Instruments financiers (IAS 32 et 39)**

Les actifs et passifs financiers sont traités selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission Européenne le 19 novembre 2004 et complétée par les règlements (CE) n° 1751/2005 du 25 octobre 2005 et n° 1864/2005 du 15 novembre 2005.



Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

La juste valeur est définie comme le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers. En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation reconnues utilisant des données de marché « observables ».

## **Actifs Financiers**

### **Placements détenus jusqu'à l'échéance**

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le Groupe n'a recensé aucun placement entrant dans cette catégorie au cours des exercices clos au 31 mars 2007 et au 31 Mars 2008.

### **Risque de change**

Le risque de change est analysé grâce au planning des achats et ventes en devises établi en début de collection. En fonction de la parité utilisée pour la détermination des prix de revient des collections, le groupe met en place des couvertures de change (achats/ventes à terme).

Pour les collections 2007 et 2008 et compte-tenu de la bonne tenue de l'euro par rapport au dollar US, le groupe n'a souscrit à aucune couverture de change au cours de ces périodes.

### **Risque de crédit**

Les ventes réalisées à l'export sont partiellement couvertes par une assurance crédit souscrite auprès de la Coface. En France, le recouvrement des créances est assuré par un service propre à l'entreprise (traitement des opérations de relance et de recouvrement). Les créances françaises sont également couvertes partiellement par une assurance souscrite auprès de la SFAC.

### **Mobilisation de créances nées sur l'étranger, effets escomptés non échus et affacturage**

Les mobilisations de créances nées sur l'étranger (MCNE) et les opérations d'escompte trouvent leur contrepartie en dettes financières à court terme.

Il en est de même pour les financements obtenus du factor dans la mesure où le risque d'irrecouvrabilité reste sur le groupe in fine.



## **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Ils incluent les autres prêts et créances. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Concernant les créances client, une dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette dépréciation, déterminée cas par cas est égale à la différence entre la valeur initiale hors taxe de la créance et la valeur de recouvrement estimée.

## **Passifs Financiers**

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Les emprunts bancaires et les instruments de dette sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Note 1.2.1.8 : Actifs non courants (IAS 18)**

Ce poste comprend les créances résultant d'opérations à l'export dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Pour la détermination et la valorisation de ces actifs, le Groupe a appliqué la norme IAS 18. Le taux d'actualisation des créances à long terme retenu est celui des OAT. Toutefois, la créance étant entièrement dépréciée, aucune actualisation n'a été opérée au 31/3/08.

### **Note 1.2.2 : Contrats de location financement et locations simples (IAS 17)**

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

En l'occurrence, les principaux contrats de locations concernent du matériel de production ainsi que du matériel informatique.

### **Note 1.2.3 : Stocks (IAS 2)**

#### **Stocks de matière et fournitures**

Ils sont évalués suivant la méthode du prix de revient sur la saison qui comprend le prix d'achat majoré des frais de douanes et de transport.

Une dépréciation progressive est constatée pour les matières et fournitures de plus de deux ans.

## **Stocks de marchandises**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », ils sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le prix de revient final intègre le coût de production ou le prix d'achat (en cas de co-traitance) ainsi qu'une quote-part de frais de collection (coûts indirects).

Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

Les stocks de marchandises sont dépréciés progressivement à partir de trois ans, en fonction de l'écoulement possible et de leur valeur probable de réalisation.

### **Note 1.2.4 : Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS 7 et 39)**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous leurs composants sont évalués à leur juste valeur par le compte de résultat.

### **Note 1.2.5 : Avantages au personnel (IAS 19)**

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés, conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel-écarts actuariels », entrée en vigueur le 1er janvier 2006, le Groupe a opté pour la reconnaissance en capitaux propres de l'intégralité des gains et pertes actuariels déterminés dans le cadre de l'évaluation des régimes de retraites.

La loi de financement de la sécurité sociale 2008 a modifié le calcul des engagements de retraite. De ce fait, les charges sociales sont désormais comptabilisées au taux de 40%. L'impact de cette loi sur les engagements de retraite est analysé comme un écart actuariel.

Hypothèses actuarielles France	2008	2007
Taux d'actualisation	4.04	3.78
Revalorisation annuelle des salaires	1,5 %	1,5 %
Turnover groupe :		
- de 20 à 35 ans	3,2 % à 7,4 %	
- de 36 à 45 ans	1,8 % à 3,2 %	
- de 46 à 55 ans	0,3 % à 1,8 %	
- plus de 56 ans	0,1 % à 0,3 %	
Table de mortalité INSEE TD 99/2001		
Age départ retraite	65	65
Taux de charges sociales et fiscales	40%	

### Note 1.2.6 : Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'évènements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le groupe est amené à reprendre des articles invendus en fin de saison. La marge nette sur les retours attendus à la date de clôture fait l'objet d'une provision pour retours, évaluée en fonction des statistiques disponibles lors de l'arrêté des comptes. L'évaluation de cette provision a pu être affinée au 31/03/2008 grâce à une meilleure connaissance du volume des articles retournés. La détérioration du marché italien a engendré un niveau de retour significatif.

### Note 1.2.7 : Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

### Note 1.2.8 : Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires, ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les autres produits et charges opérationnels proviennent d'évènements ou d'opérations inhabituels distincts de l'activité, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

**Note 1.2.9 : Résultat financier (IAS 16 et 23)**

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les autres charges et produits financiers et les variations de juste valeur comptabilisées sur les instruments de dettes.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

**Note 1.2.10 : Impôts sur les résultats (IAS 12)**

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) le goodwill non déductible fiscalement, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les créances d'impôts différés reconnues par le groupe correspondent à l'impôt payé d'avance lors du lease-back immobilier (étalé sur la durée du contrat de location) et à l'activation des déficits observés au 31 mars compte-tenu de la saisonnalité de l'activité.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur entre Clayeux SA et Clayeux Distribution.

EJF et FC20 font partie du même groupe d'intégration fiscale.

Au 31/3/08, dans le respect du principe de prudence, l'impôt différé actif résultant de l'activation des déficits reportables n'a pas été constaté.

**Note 1.2.11 : Résultat par action (IAS 33)**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par action est le même car il n'existe pas d'instruments dilutifs.

**Note 1.3 : Informations sectorielles (IAS 14)**

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est fournie de la façon suivante :

Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les secteurs définis sont la France, l'Italie et les Autres Exports

Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarkes et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.

#### **Note 1.4 : Tableau de flux de trésorerie**

La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations d'exploitation à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fond de roulement, des variations d'impôt courant et des flux de provision pour autres passifs.

#### **Note 1.5 : Comparabilité des comptes**

##### **Note 1.5.1. Dates de clôture**

Le présent exercice clôturé au 31/3/08 comprend 12 mois contre 15 pour l'exercice précédent. Pour faciliter la comparabilité, un compte de résultat de l'exercice précédent sur une période de 12 mois est présenté en § 4.5.

##### **Note 1.5.2 Variation de périmètre**

L'entrée de FC20 et EJV ainsi que la sortie de Clayeux Inc ont un impact sur les comptes consolidés inférieur au seuil qui oblige à présenter des comptes pro-forma.

##### **Note 1.5.3 : Changement de méthode**

A compter de l'exercice clos au 31/03/2008, le Groupe applique l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel-écarts actuariels, régime de groupe et informations à fournir », lui permettant de comptabiliser les écarts actuariels en capitaux propres.

De plus la nouvelle réglementation applicable en matière de charges sociales sur les indemnités de départ en retraite, nous conduit à constater des charges sociales. Ce changement de réglementation est traité comme un changement d'hypothèses actuarielles. Ce changement de méthode comptable a été appliqué rétrospectivement conformément aux dispositions de la norme 8 « Méthodes comptables, changement d'estimations comptables et erreurs ».

Les impacts rétrospectifs de ce changement de méthode au bilan sont détaillés ci-après :

	31/03/2008	31/03/2007	31/12/2005
Effet cumulé sur la provision pour retraites et engagements assimilés	239	214	198
<b>Effet cumulé sur les capitaux propres</b>	<b>239</b>	<b>214</b>	<b>198</b>

#### **Note 2 : Périmètre de consolidation**

##### **Note 2.1 : Périmètre de consolidation et organigramme au 31 mars 2008**

##### **Prise de participation dans la société EJV**

Le groupe a pris une participation de 51% dans un groupe concevant, produisant et distribuant des articles de mode enfantine à travers un réseau de boutiques intégrées sous la marque « Jour Ferrier ».

### Dissolution de Clayeux Inc.

La prise de contrôle a eu lieu le 20/07/2007 ; en année pleine, le Chiffre d'Affaires Jour Ferrier représentera 1,2M€. Sur les 6 derniers mois, la contribution au chiffre d'affaires consolidé s'élève à 624 k€.

Les exercices clos au 31/03/2008 des sociétés EJF et FC20, d'une durée de 6 mois, ont été retraités afin d'intégrer l'intégralité des résultats réalisés à compter de leur date d'acquisition, soit le 20/07/2007.

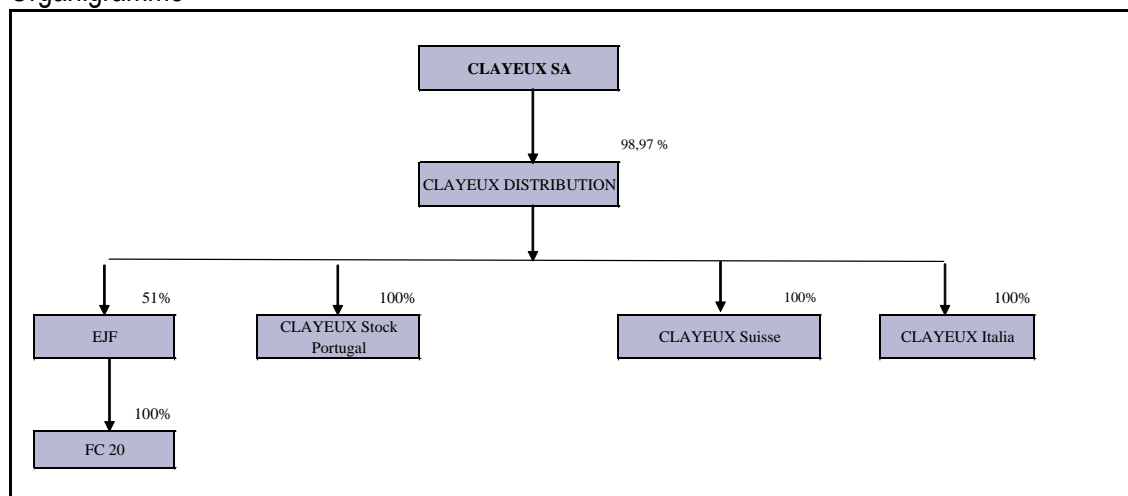
### Dissolution de Clayeux Inc.

Cette filiale de distribution a été liquidée en août 2007. L'impact de cette opération se traduit par une charge de 25K€ au 31/03/2008.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de	Méthode de	% contrôle	% contrôle	% intérêt	% intérêt
			consolidation 3/2008	consolidation 3/2007	mars-08	mars-07	mars-08	mars-07
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines - France	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines - France	Intégration globale	Intégration globale	98.97%	98.97%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Inc	Etats-Unis	Intégration globale	Intégration globale	-	50.00%	-	49.49%
Distribution	Clayeux Italia	Italie	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Suisse	Suisse	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Stock Portugal	Portugal	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Holding	EJF	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	-	50.47%	-
Distribution	FC 20	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	-	50.47%	-

### Organigramme



### Note 2.2 : Variations de périmètre

Compte tenu de son faible poids relatif, la cession de la société n'a pas été traitée selon la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

#### Prise de participation dans EJF

Le 20 juillet 2007, la société Clayeux Distribution a pris une participation de 51% dans le capital de la société EJF, qui détient elle-même 100% du capital de la société FC20. Le coût de ces titres s'élève à 308 K€. Par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), les actifs, passifs et

passifs éventuels identifiables du sous-groupe EJF sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, ce qui a conduit à la comptabilisation d'écarts d'évaluation sur la société FC20 :

fonds de commerce : 285 k€

Stocks de marchandises : 39 k€ (consommés au 31.03.08)

Lors de cette acquisition, Clayeux Distribution s'est engagé à acheter les 49% restants du capital sur le dernier trimestre 2008 pour un montant fixé à 245 K€. Ce montant figure dans les autres passifs non courants.

Engagements de retraite : 16 K€

### Note 3 : Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

#### Note 3.1 : Immobilisations incorporelles

Montants en K€	31/03/2007	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Autres variations	31/03/2008
<b>Valeurs brutes</b>						
Concessions, brevets, licences	279	4				283
Fonds de commerce (1)	3 716	44	(656)	435	53	3 592
Autres immobilisations incorporelles	7	3		12		22
<b>Total</b>	<b>4 002</b>	<b>51</b>	<b>(656)</b>	<b>447</b>	<b>53</b>	<b>3 897</b>
<b>Amortissements et provisions</b>						
Concessions, brevets, licences	(185)	(57)				(242)
Fonds de commerce (2)		(363)			45	(318)
Autres immobilisations incorporelles	(4)	(4)		(5)		(13)
<b>Total</b>	<b>(189)</b>	<b>(424)</b>		<b>(5)</b>	<b>45</b>	<b>(573)</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Concessions, brevets, licences	94	(53)				41
Fonds de commerce (1)	3 716	(319)	(656)	435	98	3 274
Autres immobilisations incorporelles	3	(1)		7		9
<b>Total</b>	<b>3 813</b>	<b>(373)</b>	<b>(656)</b>	<b>442</b>	<b>98</b>	<b>3 324</b>

Le solde du compte "fonds de commerce" se décompose comme suit :

Montants en K€	31/03/2007	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Autres variations	31/03/2008
<b>Valeurs brutes</b>						
Clayeux Distribution	3 558	4	(656)			2 906
Clayeux Italia	158	40			53	251
FC20				435		435
<b>Total</b>	<b>3 716</b>	<b>44</b>	<b>(656)</b>	<b>435</b>	<b>53</b>	<b>3 592</b>
<b>Provisions</b>						
Clayeux Distribution		(363)				(363)
Clayeux Italia					45	45
FC20						
<b>Total</b>		<b>(363)</b>			<b>45</b>	<b>(318)</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Clayeux Distribution	3 558	(359)	(656)			2 543
Clayeux Italia	158	40			98	296
FC20				435		435
<b>Total</b>	<b>3 716</b>	<b>(319)</b>	<b>(656)</b>	<b>435</b>	<b>98</b>	<b>3 274</b>



**Note 3.2 : Immobilisations corporelles**

Montants en K€	31/03/2007	Augment.	Diminut.	Autres variations	Variation périmètre	31/03/2008
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains en crédit-bail	310					310
Constructions	1 203		(2)			1 201
Constructions en crédit bail	1 517					1 517
Installations techniques, mat. & out.	1 038	41	(16)		(13)	1 050
Installations techniques en crédit bail	61					61
Autres immobilisations corporelles	2 787	99	(323)	(127)	70	2 506
Autres immobilisations corp. en crédit bail	101					101
Avances et acomptes	25			(25)		
<b>Total</b>	<b>7 042</b>	<b>140</b>	<b>(341)</b>	<b>(152)</b>	<b>57</b>	<b>6 746</b>
<b>Amortissements</b>						
Terrains						
Constructions	(1 185)	(1)	2			(1 184)
Constructions en crédit bail	(446)	(70)				(516)
Installations techniques, mat. & out.	(700)	(60)	1		15	(744)
Installations techniques en crédit bail	(39)	(3)				(42)
Autres immobilisations corporelles	(1 993)	(264)	289	54	(60)	(1 974)
Autres immobilisations corp. en crédit bail	(71)	(7)				(78)
<b>Total</b>	<b>(4 434)</b>	<b>(405)</b>	<b>292</b>	<b>54</b>	<b>(45)</b>	<b>(4 538)</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Terrains	310					310
Constructions	18	(1)				17
Constructions en crédit bail	1 071	(70)				1 001
Installations techniques, mat. & out.	338	(19)	(15)		2	306
Installations techniques en crédit bail	22	(3)				19
Autres immobilisations corporelles	794	(165)	(34)	(73)	10	532
Autres immobilisations corp. en crédit bail	30	(7)				23
Avances et acomptes	25			(25)		
<b>Total</b>	<b>2 608</b>	<b>(265)</b>	<b>(49)</b>	<b>(98)</b>	<b>12</b>	<b>2 208</b>

**Note 3.3 : Actifs financiers non courants**

Montants en K€	31/03/2007	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	31/03/2008
<b>Valeurs brutes</b>					
Titres de participations (1)				912	912
Autres immobilisations financières	444	2	(17)	10	439
<b>Total</b>	<b>444</b>	<b>2</b>	<b>(17)</b>	<b>922</b>	<b>1 351</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Titres de participations				(912)	(912)
Autres immobilisations financières					
<b>Total</b>				<b>(912)</b>	<b>(912)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Titres de participations					
Autres immobilisations financières	444	2	(17)	10	439
<b>Total</b>	<b>444</b>	<b>2</b>	<b>(17)</b>	<b>10</b>	<b>439</b>

(1) Concerne les titres de la société Emile et Julien détenue à 100% par la société E.J.F. Emile et Julien n'est pas consolidée dans la mesure où le groupe n'a pas le contrôle de cette filiale en liquidation judiciaire.

Les autres immobilisations financières concernent des dépôts de garantie et, pour 106 k€, des titres de la société Métalliance.

**Note 3.4 : Autres actifs non courants**

Valeurs brutes	31/03/2007	31/03/2008	< 1 an	> 1 an
Créances sur opérations export	915	1 005	340	665
Dépréciation		(1 005)	(340)	(665)
<b>Total</b>	<b>915</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ces créances ont des échéances dépassant le délai de règlement normalement octroyé par le groupe. Elles faisaient l'objet d'une actualisation lors des exercices précédents.

**Note 3.5 : Stock et en-cours**

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/03/2007	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	31/03/2008
<b>Valeurs brutes</b>					
Matières premières	1 566		(211)	41	1 396
En-cours	1 303		(127)	11	1 187
Produits intermédiaires et finis		20			20
Marchandises	11 522	(685)		536	11 373
<b>Total</b>	<b>14 391</b>	<b>(665)</b>	<b>(338)</b>	<b>588</b>	<b>13 976</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Matières premières	(283)	(50)			(333)
En-cours					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	(839)	(2 412)	205	(17)	(3 063)
<b>Total</b>	<b>(1 122)</b>	<b>(2 462)</b>	<b>205</b>	<b>(17)</b>	<b>(3 396)</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
Matières premières	1 283	(50)	(211)	41	1 063
En-cours	1 303		(127)	11	1 187
Produits intermédiaires et finis		20			20
Marchandises	10 683	(3 097)	205	519	8 310
<b>Total</b>	<b>13 269</b>	<b>(3 127)</b>	<b>(133)</b>	<b>571</b>	<b>10 580</b>

Les stocks de marchandises sont répartis sur les points de vente (boutiques, magasin d'usine et boutiques affiliées) mais sont également localisés sur le site de Montceau.

Nota Bene : les modalités de dépréciation des stocks de marchandises ont été revues sur l'exercice. En effet, la mauvaise tenue du marché italien a conduit à un niveau de retour des marchandises très élevé. L'évaluation de la capacité d'écoulement des stocks résiduels oblige à accélérer la dépréciation de ces stocks. Les marchandises sont désormais dépréciées à compter de la 3ème année comme indiqué dans la note 1.2.3.

### Note 3.6 : Ventilation des créances clients par échéance

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

	31/03/2007	31/03/2008	< 1 an	> 1 an
Créances clients ordinaires	13 540	9 673	3 515	6 158
Créances financées par escompte	278	336	336	
Créances financées par MCNE	5 372	3 641	3 641	
Créances financées par affacturation (1)		3 347	3 347	
<b>Créances brutes</b>	<b>19 190</b>	<b>16 997</b>	<b>10 839</b>	<b>6 158</b>
- dépréciation	(2 237)	(5 344)		(5 344)
<b>Créances nettes de dépréciation</b>	<b>16 953</b>	<b>11 653</b>	<b>10 839</b>	<b>814</b>

(1) A compter de l'hiver 2007, le groupe a utilisé l'affacturation pour financer son poste clients.

### Note 3.7 : Autres actifs courants

Valeurs brutes	31/03/2007	31/03/2008	< 1 an	> 1 an
Créances sociales	15	10	10	
Créances fiscales	460	384	384	
Débiteurs divers	626	553	553	
Charges constatées d'avance	514	479	479	
<b>Total</b>	<b>1 615</b>	<b>1 426</b>	<b>1 426</b>	<b>0</b>

### Note 3.8 : Dotation aux provisions

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2007
Reprises sur provisions sur stocks	205	398
Reprises sur provisions sur autres actifs circulants	39	210
Reprises sur provisions pour risques et charges	11	0
Dotations sur provisions sur fonds de commerce (1)	(318)	
Dotations sur provisions sur immobilisations corp.	(69)	
Dotations sur provisions sur stocks	(2 462)	(411)
Dotations sur provisions sur autres actifs circulants	(4 149)	(429)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(648)	(391)
Autres	18	33
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>(7 373)</b>	<b>(590)</b>

(1) Concernent les pertes de valeur sur les fonds de Neuilly pour 145 k€ et de Rue de Seine pour 173 k€ (ajustement en fonction des valeurs de marché connues)

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent comme suit :

Montants en K€	31/03/2007	Dotations	Reprises	Variation périmètre	31/03/2008
Clients et comptes rattachés	2 237	4 149	(39)	2	6 349
Stocks	1 122	2 462	(205)	17	3 396
<b>Total</b>	<b>3 359</b>	<b>6 611</b>	<b>(244)</b>	<b>19</b>	<b>9 745</b>

### Note 3.9 : Composition du capital social

Aucun mouvement de capital n'est intervenu du 01/04/2007 au 31/03/2008. Le capital social de la société est désormais constitué de 594 925 actions d'une valeur nominale de 1,53 € chacune, soit 910 K€.

Il n'existe pas de bons de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions pour les salariés.

Le groupe ne détient pas d'actions propres.

### Note 3.10 : Avantages au personnel

A l'exception des indemnités de fin de carrière décrites ci-après, le personnel ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestation définie.

Les provisions (voir note 1.2.6) pour pensions et retraites ont été calculées selon la méthode actuarielle (le taux d'actualisation utilisé est de 4.04%). Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements sont basées sur la mortalité, la rotation du personnel et l'augmentation des salaires et un taux de charges sociales de 40%.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en intégralité. En revanche, l'augmentation de la provision d'indemnité de départ à la retraite due au changement de réglementation a été portée en réserve pour 239 k€.

### Note 3.11 : Instruments financiers

#### Créances clients

Les créances clients sont des créances à moins d'un an à l'exception des créances douteuses (voir note 3.6.).

Emprunts à long terme et à court terme

Voir note 3.14.

Instruments dérivés

Néant.

### Note 3.12 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions à long terme :

Montants en K€	31/03/2007	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	31/03/2008
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1)	749	65	(8)	16	25	847
Pénalités de retard	172	85	(3)		4	258
<b>Total</b>	<b>921</b>	<b>150</b>	<b>(11)</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>1 105</b>

Provisions à court terme :

Montants en K€	31/03/2007	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	31/03/2008
Provisions pour retours et divers (2)	251	498				749
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>498</b>				<b>749</b>

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées dans la note 1.2.6.

Ces engagements sont provisionnés mais ne feront l'objet d'aucune externalisation, ni placement.

Confer note 1.2.6 relative à l'évaluation de la provision pour reprise des articles invendus.

Les reprises de provisions ont été utilisées dans la période.

### Note 3.13 : Impôts différés

La prise en compte, au 31 mars 2008, d'une imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2007	Variation
Impôts différés actif	130	163	(33)
Impôts différés passif			
Impact sur le résultat consolidé	3	(61)	

Les impôts différés actifs concernent l'impôt payé d'avance sur la plus-value de lease-back réalisée en 2002 et étalée sur 10 ans.

### Note 3.14 : Emprunts et dettes financières à long terme

Montants en K€	31/03/2007	31/03/2008	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 318	1 361	654	707
Emprunts issus de location-financement	1 178	982	201	781
Comptes courants d'associés familiaux	106	1 214		1 214
Comptes courants autres associés		35		35
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>3 602</b>	<b>3 592</b>	<b>855</b>	<b>2 737</b>

Le groupe a retenu la valeur comptable comme juste valeur des emprunts et dettes financières. L'actualisation de ces dettes serait sans impact significatif. Les actionnaires familiaux ont apporté 1 108 K€ en février 2008 afin de soutenir la trésorerie du groupe.

### Note 3.15 : Emprunts à court terme

Montants en K€	31/03/2007	31/03/2008	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Financements liés à l'affacturage		1 506	1 506		
Concours bancaires courants	4 545	3 570	3 570		
Effets escomptés non échus	278	336	336		
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	5 372	3 641	3 641		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>10 195</b>	<b>9 053</b>	<b>9 053</b>		

#### Note 3.15.1 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2007
Valeurs mobilières de placement	259	310
Disponibilités	981	1 056
Concours bancaires courants	(3 570)	(4 545)
<b>Trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>(2 330)</b>	<b>(3 179)</b>

### Note 3.16 : Autres passifs

Autres passifs non courants.

	31/03/2007	31/03/2008	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Produits constatés d'avance (1)	885	859	161	698	
Put sur minoritaires EJF (2)		245	245		
<b>Total autres passifs non courants</b>	<b>885</b>	<b>1 104</b>	<b>406</b>	<b>698</b>	

(1) Les produits constatés d'avance correspondent à la plus value de cession de lease-back, étalée sur la durée du contrat, soit 10 ans.

(2) Lors de l'achat de 51% des actions de la société E.J.F, Clayeux Distribution s'est engagée à acquérir irrévocablement les 49 % du capital restants sur le dernier trimestre 2008 pour un prix fixé à 245 K€.

Fournisseurs et autres créditeurs rattachés.

Montants en K€	31/03/2007	31/03/2008	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	4 486	5 848	5 848		
Fournisseurs d'immobilisation	128	153	153		
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>4 614</b>	<b>6 001</b>	<b>6 001</b>		

Les dettes fournisseurs étant toutes à échéance de moins d'un an, la valeur comptable des comptes fournisseurs est égale à leur juste valeur.

Autres passifs courants.

Montants en K€	31/03/2007	31/03/2008	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes fiscales	3 743	5 667	5 667		
Dettes sociales	1 812	2 352	2 352		
Dettes diverses	536	526	526		
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>6 091</b>	<b>8 545</b>	<b>8 545</b>		

**Note 3.17 : Engagements hors bilan**

Les engagements donnés par le groupe se ventilent de la manière suivante :  
 Nantissement des fonds de commerce pour 1 146 K€ au profit d'établissements bancaires  
 Nantissement de matériel pour 25 k€ au profit d'établissements bancaires  
 Cautions données pour un total de 3 572 k€ au profit d'établissements bancaires

**Note 3.18 : Charges externes**

Montants en K€	31/03/08	31/03/07
Achats de sous traitance	(1 603)	(2 736)
Achats non stockés	(226)	(283)
Autres services extérieurs	(410)	(577)
Autres charges externes	(2 967)	(4 509)
Locations simples	(1 397)	(1 712)
Transferts de charges d'exploitation	32	123
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>(6 571)</b>	<b>(9 694)</b>



**Note 3.19 : Charges de personnel**

Montants en K€	31/03/08	31/03/07
Salaires	5 243	6 504
Charges sociales	1 657	2 154
<b>Total charges de personnel</b>	<b>6 900</b>	<b>8 658</b>

**Effectif moyen**

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/03/2008	31/03/2007
Cadres et équivalents	28	28
Techniciens et agents de maîtrise	36	43
Employés	81	71
Ouvriers	97	96
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>238</b>

**Note 3.20 : Autres produits et charges**

**Note 3.20.1 : Autres produits et charges d'exploitation**

Montants en K€	31/03/2008	31/03/07
Produits de cession d'actifs	661	836
Subventions d'exploitation	17	25
Production immobilisée		
Autres produits d'exploitation	81	54
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>759</b>	<b>915</b>
VNC éléments d'actifs cédés	(672)	(339)
Redevances	(1)	(20)
Pertes sur créances clients	(38)	(58)
Jetons présence	(16)	(30)
Pénalités	(187)	(94)
Divers	(91)	(55)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(1 005)</b>	<b>(596)</b>
<b>Total</b>	<b>(246)</b>	<b>319</b>

**Note 3.20.2 : Autres produits et charges opérationnels**

Montants en K€	31/03/2008	31/03/07
Reprise provision titres non consolidés		122
Abandons de compte-courant		716
Autres produits opérationnels	296	4
<b>Total autres produits opérationnels</b>	<b>296</b>	<b>842</b>
Intérêts créance carry-back	(184)	
Résultat de change		(16)
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>(184)</b>	<b>(16)</b>
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>826</b>

**Note 3.21 : Résultat financier**

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2007
<b>Produits financiers</b>		
Autres produits financiers	157	26
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>26</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées	(1 002)	(1 055)
<b>Total</b>	<b>(1 002)</b>	<b>(1 055)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(845)</b>	<b>(1 029)</b>

**Note 3.22 : Impôts sur les bénéfices**

**Note 3.22.1 : Décomposition de la charge d'impôt**

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2007
Impôt exigible	5	(8)
Charges (produits) d'impôts différés	3	(61)
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>8</b>	<b>(69)</b>

**Note 3.22.2 : Preuve d'impôt**

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Rationalisation de l'impôt	31/03/2008	31/03/2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	(13 633)	(24)
Impôts sur les résultats (1)	8	(69)
Résultat net avant impôt	(13 625)	(93)
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33.33%> (2)	(4 542)	(31)
<b>Différence d'impôt (1) - (2)</b>	<b>4 550</b>	<b>(38)</b>

Analyse de la différence d'impôt	Charges	Produits
Différentiel sur lease back		30
Déficits fiscaux sans impôts différés	4 182	
Impôt payé (contrôle fiscal)	865	
Carry back		709
Non constatation ID sur retraitement (existence de déficits >)	229	
Autres décalages	13	
<b>Total</b>	<b>5 289</b>	<b>739</b>
<b>Différence nette</b>		<b>(4 550)</b>

Incidences du contrôle fiscal : Clayeux SA et Clayeux Distribution ont fait l'objet d'un contrôle fiscal comme indiqué dans la note « Evènements significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture »

Le redressement fiscal se solde par une charge de 865K€ et par un Carry-back, nets des intérêts sur remboursement anticipé sollicité 895-188 = 709K€. Au niveau du bilan, les effets du redressement sont présentés dans un compte d'IS unique.

### Note 3.23 : Résultat des activités cédées

Il correspond au résultat réalisé par Clayeux Inc. à sa liquidation pour – 25 k€

### Note 4 : Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

#### Note 4.1 : Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe Clayeux est en redressement judiciaire depuis le 7/7/08.

#### Note 4.2 : Relations avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- Clayeux SA et Clayeux Distribution pour les loyers, les prestations administratives et l'intégration fiscale.
- Clayeux Distribution facture à Clayeux Italia des marchandises à destination des affiliés italiens et des magasins appartenant à Clayeux Italia.
- Clayeux Distribution facture des marchandises à FC20, Clayeux Suisse et Portugal.
- Clayeux Distribution facture à FC20 des prestations administratives.

**Note 4.3 : Informations sectorielles**

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est fournie de la façon suivante :

Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les secteurs définis sont la France, l'Italie et les autres exports

Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.

Chiffre d'affaires	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (15 mois)
France	8 692	10 673
Italie	4 086	13 067
Autres export	2 938	4 380
Total	15 716	28 119
Boutiques Clayeux et Affiliés	5 224	6 673
Multimarques et Franchisés	3 878	13 281
Magasins d'usine et Hors cours	6 614	8 165
Total	15 716	28 119

Résultat opérationnel courant		
France	-3 202	(345)
Italie	-6 940	447
Autres export	-2 725	8
Total	-12 867	110
Boutiques Clayeux et Affiliés	-3 065	(96)
Multimarques et Franchisés	-8 472	276
Magasin d'usine et Hors cours	-1 330	(69)
Total	-12 867	110

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes		
France	5 225	6 104
Export	307	317
Total	5 532	6 421

**Note 4.4 : Rémunération des dirigeants**

Le montant global des rémunérations brutes allouées au 31 mars 2008 aux membres de la direction à raison de leurs fonctions s'élève à 381 K€.

**Note 4.5 : Compte de résultat pro forma**

Afin de permettre la comparabilité des comptes, le groupe a établi un compte de résultat pro forma au 31/3/07 comportant 12 mois. Les informations sous-tendant ces chiffres pro forma sont issues des comptes de résultats mensuels établis par le contrôle de gestion interne.

k€	janvier 2006 à mars 2007	1er trimestre 2006 (estimé)	avril 2006 à mars 2007	avril 2007 à mars 2008	Variation (N / N 1)
durée en mois	15	3	12	12	
Chiffre d'affaires	28 120	6 445	21 675	15 716	(5 959) -27%
Achats consommés	(8 163)	(3 035)	(5 128)	(6 481)	
Charges de personnel	(8 658)	(1 712)	(6 946)	(6 900)	
Dotation amor. & prov.	(1 112)	(395)	(717)	(7 827)	
Autres ch et pdt d'exploit.	(10 077)	(1 385)	(8 692)	(7 375)	
Résultat exceptionnel	826	(400)	1 226	112	
<b>EBIT</b>	<b>936</b>	<b>(482)</b>	<b>1 418</b>	<b>(12 755)</b>	<b>(14 173)</b>
Résultat financier	(1 029)	(163)	(866)	(845)	21 -2%
Charge IS	69	(14)	83	(8)	
Amorts écart d'acquis.			0	(17)	
Résultat sur activités cédées			0	(25)	
<b>Résultat consolidé</b>	<b>(24)</b>	<b>(659)</b>	<b>635</b>	<b>(13 650)</b>	<b>(14 285)</b>
Résultat net-part aux minoritaires	(44)		(44)	(150)	
<b>Résultat net-part groupe</b>	<b>20</b>	<b>(659)</b>	<b>(639)</b>	<b>(13 500)</b>	<b>(12 861)</b>

#### Note 4.6 : Distributions de dividendes

Aucune distribution de dividendes n'est prévue. Il n'y a pas eu de distributions au cours des 3 derniers exercices.

#### Note 4.7 : Minoritaires

Montants en K€	31/03/2008	31/03/2007
Part des minoritaires	(25)	179
dont résultat de la période	(150)	(44)

Les minoritaires sont des actionnaires familiaux pour l'essentiel.

## 20.2.4 Comptes consolidés au 31 mars 2007

### 20.2.4.1 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat par nature en milliers d'euros	Note n°	31/03/2007 (15 mois)	31/12/2005 (12 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4,3</b>	<b>28 120</b>	<b>21 952</b>
Achats consommés		(8 347)	(5 936)
Charges de personnel	<b>3,19</b>	(8 658)	(6 376)
Charges externes	<b>3,18</b>	(9 694)	(8 013)
Impôts et taxes		(702)	(461)
Dotations aux amortissements		(522)	(377)
Dotations aux provisions	<b>3.8 et 3.12</b>	(590)	(316)
Variation des stocks de produits en cours et produits finis		184	84
Autres produits et charges d'exploitation	<b>3.20.1</b>	319	476
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>110</b>	<b>1 033</b>
Autres produits et charges opérationnels	<b>3.20.2</b>	826	70
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>936</b>	<b>1 103</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3,21	26	77
Coût de l'endettement financier brut	3,21	(1 055)	(738)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(1 029)</b>	<b>(661)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>			
Charge d'impôt	<b>3,22</b>	69	(116)
Quote- part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en en cours de cession			
<b>Résultat net</b>		<b>(24)</b>	<b>326</b>
Résultat net - part revenus aux minoritaires		(44)	(1)
<b>Résultat net - part revenus au groupe</b>		<b>20</b>	<b>327</b>
Résultat par action		0,03 €	0,82 €
Résultat dilué par action		0,03 €	0,82 €
Nombre d'actions moyen composant le capital social de la société mère		581 530	400 000
Nombre d'actions diluées composant le capital social de la société mère		581 530	400 000

Note relative à la présentation du compte de résultat : les résultats de cession des immobilisations sont désormais classés dans les « Autres produits et charges d'exploitation » et non plus en « Autres produits et charges opérationnels ». Pour des raisons de comparabilité, le même classement a été réalisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2005.

### 20.2.4.2 Bilan Consolidé

Actif	Note n°	31/03/2007 (15 mois)	31/12/2005 (12 mois)
<b>Actifs non courants</b>		<b>7 943</b>	<b>7 653</b>
Survaleurs			
Immobilisations incorporelles	3,1	3 813	3 325
Immobilisations corporelles	3,2	2 608	2 553
Actifs financiers non courants	3,3	444	356
Impôts différés actifs	3,13	163	161
Autres actifs non courants	3,4	915	1 258
<b>Actifs courants</b>		<b>33 203</b>	<b>27 968</b>
Stocks et en-cours	3.5-3.8	13 269	12 530
Créances clients	3.6-3.8	16 953	13 192
Autres actifs courants	3,7	1 615	1 213
Valeurs mobilières de placement		310	118
Disponibilités		1 056	915
<b>Total de l'actif</b>		<b>41 146</b>	<b>35 621</b>

Passif	Note n°	31/03/2007 (15 mois)	31/12/2005 (12 mois)
<b>Capitaux propres totaux :</b>		<b>14 801</b>	<b>11 680</b>
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>14 622</b>	<b>11 451</b>
Capital	3,9	910	612
Primes		2 858	
Réserves consolidées		10 834	10 513
Résultat consolidé		20	326
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>179</b>	<b>229</b>
<b>Passifs non courants</b>		<b>4 166</b>	<b>4 827</b>
Emprunts à long terme - part à plus d'un an	3,14	2 574	3 186
Impôts différés			
Provisions à long terme - part à plus d'un an	3,12	707	555
Autres passifs non courants	3,16	885	1 086
<b>Passifs courants</b>		<b>22 179</b>	<b>19 114</b>
Provisions à court terme - part à moins d'un an	3,12	251	41
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	3,14	1 028	923
Emprunts à court terme	3,14	10 195	8 658
Fournisseurs et autres créditeurs rattachés	3,16	4 614	4 590
Autres passifs courants	3,16	6 091	4 902
<b>Total du passif</b>		<b>41 146</b>	<b>35 621</b>

### 20.2.4.3 Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires

Montants en K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>Situation à la clôture</b>							
<b>31/12/2004</b>	<b>612</b>		<b>10 165</b>	<b>340</b>	<b>(4)</b>	<b>11 113</b>	<b>217</b>
Affectation du résultat 2004			340	(340)			
Résultat 2005				326		326	1
Ecart de conversion					12	12	11
<b>31/12/2005</b>	<b>612</b>		<b>10 505</b>	<b>326</b>	<b>8</b>	<b>11 451</b>	<b>229</b>
Augmentation de capital	298	2 858				3 156	
Affectation du résultat 2005			326	(326)			
Résultat 31/03/2007				20		20	(44)
Ecart de conversion					(5)	(5)	(6)
<b>31/03/2007</b>	<b>910</b>	<b>2 858</b>	<b>10 831</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>14 622</b>	<b>179</b>

**20.2.4.4 Tableau de flux de trésorerie**

Montants en K€	31/03/2007	31/12/2005
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>-24</b>	<b>326</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements	520	376
- Provisions	285	27
- Variation des impôts différés	2	61
- Abandon compte courant	(716)	
- Plus-values de cession	(500)	(341)
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>(433)</b>	<b>449</b>
<b>Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence</b>		
Variation des stocks	(739)	(534)
Variation des créances liées à l'activité	(3 624)	(1 905)
Variation des dettes liées à l'activité	1 126	967
Impôt payé	(85)	
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)</b>	<b>(3 322)</b>	<b>(1 472)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(3 755)</b>	<b>(1 023)</b>
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(1 274)	(408)
Cession d'immobilisations	434	241
Variation des autres immobilisations financières	34	(43)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(806)</b>	<b>(210)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire	3 156	
Emissions d'emprunts	1 184	680
Remboursements d'emprunts	(978)	(824)
Variation des autres financements	(48)	25
Variation des écarts de change	(5)	22
Variations des financements à court terme (MCNE et EENE)		886
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>3 309</b>	<b>789</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(1 252)</b>	<b>(444)</b>
Trésorerie disponible à l'ouverture	(1 927)	(1 483)
Trésorerie disponible à la clôture	(3 179)	(1 927)

Nota Bene : la trésorerie disponible est évaluée en retenant les valeurs mobilières de placement, les disponibilités et les concours bancaires courants.

(1) Note explicative de la variation du besoin en fonds de roulement :



Montants en k€	31/12/2005	31/12/2006	31/03/2007
Stocks et encours	12530	14 437	13 269
Clients et comptes rattachés (et escompte)	14450	13 547	17 838
Autres valeurs	1213	1 570	1 449
impôts différés	161	161	163
<b>Total biens circulants</b>	<b>28354</b>	<b>29 715</b>	<b>32 719</b>
Fourn. d'exploit. et comptes rattachés	4590	5 431	4 479
Autres dettes d'exploitation	4943	5 303	6 097
<b>Total financements d'exploitation</b>	<b>9533</b>	<b>10 734</b>	<b>10 576</b>
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>18 821</b>	<b>18 981</b>	<b>22 143</b>
<b>Variation</b>		<b>160</b>	<b>3 322</b>

Le premier trimestre de l'année civile correspondant à la période de livraison et de facturation des boutiques pour les produits de la saison été, le besoin en fonds de roulement augmente fortement entre le 31 décembre 2006 et le 31 mars 2007.

En l'absence de changement de date de clôture, le besoin en fonds de roulement n'aurait augmenté que de 160 k€.

#### 20.2.4.5 Notes annexes aux comptes consolidés au 31 mars 2007.

Les états financiers consolidés de Clayeux SA pour l'exercice clos le 31 Mars 2007 comprennent Clayeux SA et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Le Groupe Clayeux est spécialisé dans la mode enfant (création, confection et distribution). Il est coté sur Euronext-Paris (marché Eurolist compartiment C) depuis 1985.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Mars 2007 se caractérisent par un montant total de bilan de 41 146 K€ et un résultat consolidé de -24 K€, le résultat consolidé part du Groupe ressortant à 20 K€.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été arrêtés par le Président du Directoire de Clayeux SA.

#### Événements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Modification de la date de clôture des comptes au 31/03/2007 :

La durée de l'exercice est exceptionnellement de 15 mois. L'exercice a ainsi débuté le

01/01/2006 et s'est terminé le 31/03/2007. Afin de permettre la comparabilité avec l'exercice précédent, une information proforma est présentée à la note 4.5

- Augmentation de capital :

La société a procédé à une augmentation de capital. Le produit brut de l'émission s'élève à 3 450 K€. Après imputation des frais liés à cette opération, l'émission des 194 925 actions a permis un apport de 3 156 K€ qui se décompose en une augmentation de capital de 298 K€ et une prime d'émission de 2 858 K€.

- Abandon de créance :

Le groupe a bénéficié d'un abandon de créance de 716 K€ de la part des actionnaires familiaux, marquant ainsi leur engagement dans le groupe et leur confiance dans le plan de redéploiement mis en œuvre.

## **1 Règles et méthodes comptables**

Les états financiers consolidés du groupe Clayeux ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Pour établir les comptes annuels clos au 31 Mars 2007, les seules règles comptables publiées au journal officiel de l'Union Européenne et applicables à la date de clôture ont été utilisées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique.

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principes comptables sont appliqués par toutes les sociétés du Groupe.

### **1.1 Principes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)**

#### **1.1.1 Méthode de consolidation**

Les entités dans lesquelles Clayeux SA exerce le contrôle directement ou indirectement sont intégrées globalement. Le contrôle existe lorsque Clayeux SA a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société Clayeux SA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre les entreprises consolidées.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui consiste à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalences.

### **1.1.2 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés**

Les soldes bilanciers, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

### **1.1.3 Conversion des éléments en devises**

#### *Comptes en devises*

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie aux taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « différence de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

#### *Transactions libellées en devises*

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat à la rubrique « autres produits et charges financiers ». Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

#### *Instruments financiers dérivés*

Le Groupe n'utilise que très peu d'instruments financiers dérivés. Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation.

## **1.2 Postes du bilan**

### **1.2.1 Actifs immobilisés**

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations. Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

### 1.2.1.1 **Marque et fonds d'industrie (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les actifs apportés lors de fusions, suite à des restructurations internes sont annulés en consolidation. La marque Clayeux n'est donc pas valorisée dans le bilan consolidé du groupe.

### 1.2.1.2 **Fonds commerciaux (IAS 36, 38 et IFRS 3)**

Les fonds commerciaux correspondent à la définition d'un actif incorporel au sens de la norme IAS 38. Il s'agit de fonds commerciaux de boutiques nettement individualisés et parfaitement cessibles séparément.

Les fonds commerciaux des boutiques sont valorisés à leur prix d'achat augmentés des frais d'acquisition. Ils ne sont pas amortis. Les tests de dépréciation sont réalisés à chaque arrêté.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

- - méthode des comparables : transactions sur des fonds similaires dans des emplacements comparables
- - méthode des DCF : l'utilisation des DCF se fait sur un horizon moyen terme (5 – 7 ans) en retenant le coût moyen des emprunts avant impôt

L'unité génératrice de trésorerie est le point de vente. La marge contributive est utilisée notamment dans l'appréciation de la valeur des fonds.

Après la comptabilisation initiale, les fonds commerciaux sont ainsi évalués à leur coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

### 1.2.1.3 **Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles**

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes

:

Immobilisations	Méthode	Durée
Fonds de commerce	Non	
Logiciels	Linéaire	5

#### 1.2.1.4 Immobilisations corporelles (IAS 36 et 16)

##### ▮ Valorisation :

Conformément à la norme IAS 16 «immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location financement, le résultat de cession est différé et repris sur la durée du bail.

##### ▮ Amortissements

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

L'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles sont conformes aux normes IAS 16 et 36.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Agencements, aménagements des	Linéaire	8 à 25
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 à 25
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans

### **1.2.1.5 Immobilisations financières**

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

### **1.2.1.6 Instruments financiers (IAS 32 et 39)**

Les actifs et passifs financiers sont traités selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission Européenne le 19 novembre 2004 et complétée par les règlements (CE) n° 1751/2005 du 25 octobre 2005 et n° 1864/2005 du 15 novembre 2005.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

La juste valeur est définie comme le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers. En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation reconnues utilisant des données de marché « observables ».

#### **Actifs Financiers**

- Placements détenus jusqu'à l'échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le Groupe n'a recensé aucun placement entrant dans cette catégorie au cours des exercices clos au 31 décembre 2005 et au 31 mars 2007.

- Risque de change

Le risque de change est analysé grâce au planning des achats et ventes en devises établi en début de collection. En fonction de la parité utilisée pour la détermination des prix de revient des collections, le groupe met en place des couvertures de change (achats/ventes à terme).



Pour les collections 2006 et 2007 et compte-tenu de la bonne tenue de l'euro par rapport au dollar US, le groupe n'a souscrit à aucune couverture de change au cours de ces périodes.

- o Risque de crédit

Les ventes réalisées à l'export sont partiellement couvertes par une assurance crédit souscrite auprès de la Coface. En France, le recouvrement des créances est assuré par un service propre à l'entreprise (traitement des opérations de relance et de recouvrement). Les créances françaises sont également couvertes partiellement par une assurance souscrite auprès de la SFAC.

- o Mobilisation de créances nées sur l'étranger et effets escomptés non échus

Les mobilisations de créances nées sur l'étranger (MCNE) et les opérations d'escompte trouvent leur contrepartie en dettes financières à court terme.

- o Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Ils incluent les autres prêts et créances. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Concernant les créances client, une dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette dépréciation, déterminée cas par cas est égale à la différence entre la valeur initiale hors taxe de la créance et la valeur de recouvrement estimée.

### **Passifs Financiers**

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Les emprunts bancaires et les instruments de dette sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **1.2.1.7 Actifs non courants (IAS 18)**

Ce poste comprend les créances résultant d'opérations à l'export dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Pour la détermination et la valorisation de ces actifs, le Groupe a appliqué la norme IAS 18. Le taux d'actualisation des créances à long terme retenu est celui des OTA (3,40 % au 31 décembre 2005 et 3,79 % au 31 Mars 2007).

### **1.2.2 Contrats de location financement et locations simples (IAS17)**

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

En l'occurrence, les principaux contrats de locations concernent du matériel de production ainsi que du matériel informatique.

### **1.2.3 Stocks (IAS 2)**

#### **o Stocks de matière et fournitures**

Ils sont évalués suivant la méthode du prix de revient sur la saison qui comprend le prix d'achat majoré des frais de douanes et de transport.

Une dépréciation progressive est constatée pour les matières et fournitures de plus de deux ans.

#### **o Stocks de marchandises**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », ils sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le prix de revient final intègre le coût de production ou le prix d'achat (en cas de co-traitance) ainsi qu'une quote-part de frais de collection (coûts indirects). Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

Les stocks de marchandises sont dépréciés progressivement à partir de cinq ans, en fonction de l'écoulement possible et de leur valeur probable de réalisation.

#### **1.2.4 Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS 7 et 39)**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous leurs composants sont évalués à leur juste valeur par le compte de résultat.

#### **1.2.5 Dépréciation des éléments d'actif**

Les valeurs comptables des actifs du Groupe sont examinés à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-dessous).

Pour les goodwill, la valeur recouvrable est estimée à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La valeur recouvrable des autres éléments d'actif correspond au plus élevé de leur valeur nette de revente et de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en actualisant les excédents de trésorerie futurs qui reviennent à l'entité. Le taux d'actualisation retenu tient compte d'un taux d'intérêt de marché avant impôt sans risque, augmenté du risque spécifique de l'actif évalué. Pour les actifs ne générant pas de façon autonome des excédents de trésorerie significatifs, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est rattaché cet actif. Les dépréciations des goodwill sont définitives et ne peuvent pas faire l'objet de reprise. S'agissant des autres actifs dépréciés, une reprise est constatée en cas de changement dans les éléments servant au calcul de la valeur recouvrable (la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur est limitée à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée).

#### **1.2.6 Avantages au personnel (IAS 19)**

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés, conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de

départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes : valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture, ou juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Hypothèse actuarielles France	2007	2005
Taux d'actualisation	3.79%	3.41%
Revalorisation annuelle des salaires	1.50%	1.50%
Turnover groupe :		
- de 20 à 35 ans		3.2% à 7.4%
- de 36 à 45 ans		1.8% à 3.2%
- de 46 à 55 ans		0.3% à 1.8%
taux de mortalité INSEE TD 99/2001		
Age départ retraite	65	65

### 1.2.7 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'évènements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le groupe est amené à reprendre des articles invendus en fin de saison. La marge nette sur les retours attendus à la date de clôture fait l'objet d'une provision pour retours, évaluée en fonction des statistiques disponibles lors de l'arrêté des comptes. L'évaluation de cette provision a pu être affinée au 31 mars 2007 grâce à une meilleure connaissance du volume des articles retournés. Les ventes de l'hiver 2006 ont été perturbées par des conditions climatiques défavorables et ont engendré un niveau de retour significatif.

## 1.3 Postes du compte de résultat

### 1.3.1 Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise.
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

### 1.3.2 Résultat opérationnel courant

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- du coût de l'endettement financier net
- des autres produits et charges financiers
- des impôts

### 1.3.3 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent à des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces éléments font l'objet d'une description précise en montant et en nature dans la note 3.19

### 1.3.4 Résultat financier (IAS 16 et 23)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les autres charges et produits financiers et les variations de juste valeur comptabilisées sur les instruments de dettes.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

### **1.3.5 Impôts sur les résultats (IAS 12)**

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) le goodwill non déductible fiscalement, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les créances d'impôts différés reconnues par le groupe correspondent à l'impôt payé d'avance lors du lease-back immobilier (étalé sur la durée du contrat de location) et à l'activation des déficits observés au 31 mars compte-tenu de la saisonnalité de l'activité.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur entre Clayeux SA et Clayeux Distribution.

### **1.3.6 Résultat par action (IAS 33)**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par action est le même car il n'existe pas d'instruments dilutifs.

## **1.4 Informations sectorielles (IAS 14)**

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est fournie de la façon suivante :

- Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les secteurs définis sont la France, l'Italie et les Autres Exports
- Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.

## 1.5 Tableau de flux de trésorerie

La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations d'exploitation à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fond de roulement, des variations d'impôt courant et des flux de provision pour autres passifs.

## 2 Périmètre de consolidation

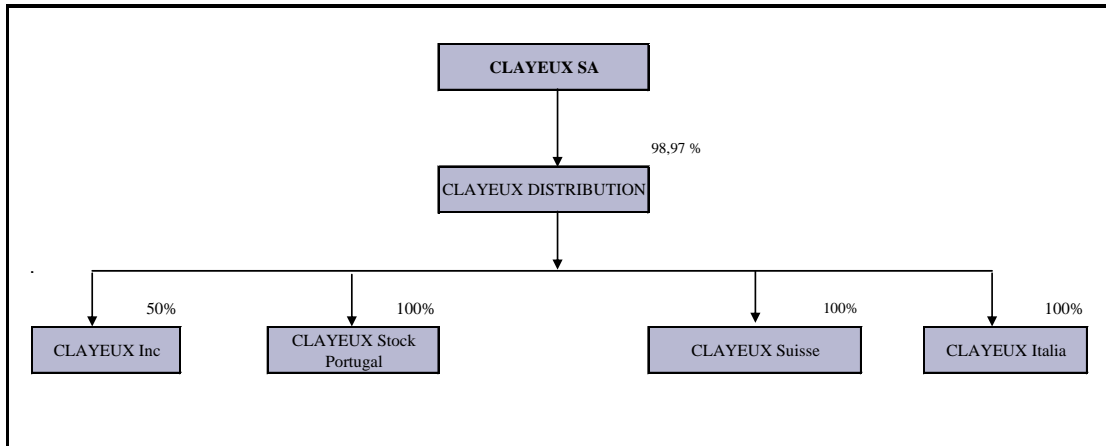
### 2.1 Périmètre de consolidation et organigramme au 31 Mars 2007

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de	Méthode de	% contrôle	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines -	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Production et	Clayeux	Montceau les Mines -	Intégration	Intégration	98.97%	98.97%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Inc	Etats-Unis	Intégration	Intégration	50.00%	50.00%	49.49%	49.49%
Distribution	Clayeux Italia	Italie	Intégration	Intégration	100.00	100.00	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Suisse	Suisse	Intégration	Intégration	100.00	100.00	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Stock Portugal	Portugal	Intégration globale	Intégration globale	100.00 %	100.00 %	98.97%	98.97%

La filiale Clayeux Inc est consolidée en retenant la méthode de l'intégration globale car le groupe exerce un contrôle exclusif sur cette société de distribution. Au 30 avril 2007, le groupe a acquis les 50% restants. Cette filiale sera fermée à l'issue de la saison hiver 2007. Compte tenu de son faible poids relatif, l'activité de la société n'a pas été traitée selon la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

## Organigramme



## Variations de périmètre

Néant.



### 3 Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

#### 3.1 Immobilisations incorporelles

Montants en K€	31/12/2005	Augment.	Diminut.	31/03/2007
<b>Valeurs brutes</b>				
Concessions, brevets, licences	279			279
Fonds de commerce (1)	3 158	893	(335)	3 716
Autres immobilisations incorporelles	7			7
<b>Total</b>	<b>3 444</b>	<b>893</b>	<b>(335)</b>	<b>4 002</b>
<b>Amortissements</b>				
Concessions, brevets, licences	(115)	(70)		(185)
Autres immobilisations incorporelles	(4)			(4)
<b>Total</b>	<b>(119)</b>	<b>(70)</b>		<b>(189)</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Concessions, brevets, licences	164	(70)		94
Fonds de commerce (1)	3 158	893	(335)	3 716
Autres immobilisations incorporelles	3			3
<b>Total</b>	<b>3 325</b>	<b>823</b>	<b>(335)</b>	<b>3 813</b>

(1) Le solde du compte "fonds de commerce" se décompose comme suit :

Montants en K€	31/12/2005	Augment.	Diminut.	31/03/2007
<b>Valeurs brutes</b>				
Clayeux Distribution	3 000	893	(335)	3 558
Clayeux Italia	158			158
<b>Total</b>	<b>3 158</b>	<b>893</b>	<b>(335)</b>	<b>3 716</b>
<b>Amortissements</b>				
Clayeux Distribution				
Clayeux Italia				
<b>Total</b>				

<b>Valeurs nettes</b>				
Clayeux Distribution	3 000	893	(335)	3 558
Clayeux Italia	158			158
<b>Total</b>	<b>3 158</b>	<b>893</b>	<b>(335)</b>	<b>3 716</b>

### 3.2 Immobilisations corporelles

Montants en K€	31/12/2005	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Autres variations	31/03/2007
<b>Valeurs brutes</b>						
Terrains en crédit-bail	310					310
Constructions	1 203					1 203
Constructions en crédit bail	1 517	22	(2)	(4)		1 517
Installations techniques, mat. & out. Installations	1 022	428	(255)	1		1 038
techniques en crédit bail	61	34				61
Autres immobilisations corporelles	2 613	25				2 787
Autres immobilisations corp. en crédit bail	67					101
Avances et acomptes						25
<b>Total</b>	<b>6 793</b>	<b>509</b>	<b>(257)</b>	<b>(3)</b>		<b>7 042</b>
<b>Amortissements</b>						
Terrains						
Constructions	(1 182)			(3)		(1 185)
Constructions en crédit bail	(322)	(124)	2			(446)
Installations techniques, mat. & out. Installations	(644)	(61) (6)	253	3		(700)
techniques en crédit bail	(33)	(254)		1		(39)
Autres immobilisations corporelles	(1 993)	(5)				(1 993)
Autres immobilisations corp. en crédit bail	(66)					(71)
<b>Total</b>	<b>(4 240)</b>	<b>(450)</b>	<b>255</b>	<b>1</b>		<b>(4 434)</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
Terrains	310					310
Constructions	21			(3) (1)		18
Constructions en crédit bail	1 195	(124)				1 071
Installations techniques, mat. & out. Installations	378	(39)	(2)	2		338
techniques en crédit bail	28	(6)				22
Autres immobilisations corporelles	620	174				794
Autres immobilisations corp. en crédit bail	1	29				30
Avances et acomptes		25				25
<b>Total</b>	<b>2 553</b>	<b>59</b>	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>		<b>2 608</b>

### 3.3 Actifs financiers non courants

Montants en K€	31/12/2005	Augment.	Diminut.	31/03/2007
<b>Valeurs brutes</b>				
Titres de participations				
Autres immobilisations financières	478		(34)	444
<b>Total</b>	<b>478</b>		<b>(34)</b>	<b>444</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Titres de participations				
Autres immobilisations financières	(122)		122	
<b>Total</b>	<b>(122)</b>		<b>122</b>	
<b>Valeurs nettes</b>				
Titres de participations				
Autres immobilisations financières	356		88	444
<b>Total</b>	<b>356</b>		<b>88</b>	<b>444</b>

Les immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts de garantie.

### 3.4 Autres actifs non courants

Valeurs	31/12/200	31/03/200	< 1 an	> 1 an
Créances sur opérations export	1 385	915	250	665
Dépréciation	(127)			
<b>Total</b>	<b>1 258</b>	<b>915</b>	<b>250</b>	<b>665</b>

L'effet d'actualisation des créances s'élève à 87 K€.

### 3.5 Stock et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/12/2005	Augment.	Diminut.	31/03/2007
<b>Valeurs brutes</b>				
Matières premières	1 698		(132)	1 566
En-cours	1 119	184		1 303
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 822	700		11 522
<b>Total</b>	<b>13 639</b>	<b>884</b>	<b>(132)</b>	<b>14 391</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Matières premières	(243)	(40)		(283)
En-cours				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	(866)	(371)	398	(839)
<b>Total</b>	<b>(1 109)</b>	<b>(411)</b>	<b>398</b>	<b>(1 122)</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
Matières premières	1 455	(40)	(132)	1 283
En-cours	1 119	184		1 303
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 956	329	398	10 683
<b>Total</b>	<b>12 530</b>	<b>473</b>	<b>266</b>	<b>13 269</b>

Les stocks de marchandises sont répartis sur les points de vente (boutiques, magasin d'usine et boutiques affiliées) mais sont également localisés sur le site de Montceau.

### 3.6 Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs brutes	31/12/2005	31/03/2007	< 1 an	> 1 an
Clients et comptes rattachés	9 384	13 540	13 540	
Effets escomptés non échus	160	278	278	
Mobilisation de Créances Nées sur l'Etranger	5 538	5 372	5 372	
<b>Total</b>	<b>15 082</b>	<b>19 190</b>	<b>19 190</b>	

### 3.7 Autres actifs courants

Valeurs	31/12/200	31/03/200	< 1 an	> 1 an
Créances sociales	10	15	15	221
Créances fiscales	214	460	239	
	582	626	626	
<b>Total</b>	<b>1 213</b>	<b>1 615</b>	<b>1 394</b>	<b>221</b>

### 3.8 Dotation aux provisions

Montants en	31/03/2007	31/12/2005
Reprises sur provisions sur stocks	398	430
Reprises sur provisions sur autres actifs circulants	210	148
Reprises sur provisions pour risques et charges		128
Dotations sur provisions sur stocks	(411)	(434)
Dotations sur provisions sur autres actifs circulants	(429)	(532)
Dotations aux provisions pour	(391)	(56)
	33	
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>(590)</b>	<b>(316)</b>

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	31/12/2005	Dotations	Reprises	31/03/2007
Clients et comptes rattachés	1 890	429	(82)	2 237
Stocks	1 109	411	(398)	1 122
<b>Total</b>	<b>2 999</b>	<b>840</b>	<b>(480)</b>	<b>3 359</b>

### 3.9 Composition du capital social

- L'augmentation de capital de Clayeux SA, lancée le 9 février 2006, a conduit à la création de 194 925 nouvelles actions (soit 32,76 % du capital et 20,46 % des droits de vote de la société après l'opération). Le produit brut de l'émission s'élève à un montant de 3 450 K€ (prime d'émission incluse) et le capital social de la société est désormais constitué de 594 925 actions d'une valeur nominale de 1,53 € chacune, soit 910 K€.
- Il n'existe pas de bons de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions pour les salariés. Le groupe ne détient pas d'actions propres.

### 3.10 Avantages au personnel

A l'exception des indemnités de fin de carrière décrites ci-après, le personnel ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestation définie.

Les provisions (voir note 1.2.6) pour pensions et retraites ont été calculées selon la méthode actuarielle (le taux d'actualisation utilisé est de 3.79%). Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements sont basées sur la mortalité, la rotation du personnel et l'augmentation des salaires.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en intégralité.

### 3.11 Instruments financiers

#### Créances clients

Les créances clients sont des créances à moins d'un an, voir note 3.6.

#### Emprunts à long terme et à court terme

Voir note 3.14.

#### Instruments dérivés

Néant.

### 3.12 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

#### Provisions à long terme :

Montants en K€	31/12/2005	Dotations	Reprises	31/03/2007
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1)	525	39	(29)	535
Pénalités de retard	30	142		172
<b>Total</b>	<b>555</b>	<b>181</b>	<b>(29)</b>	<b>707</b>



**Provisions à court terme :**

Montants en K€	31/12/2005	Dotations	Reprises	31/03/2007
Provisions pour retours et divers (2)	41	210		251
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>210</b>		<b>251</b>

(1) Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées dans la note 1.2.6.  
Ces engagements sont provisionnés mais ne feront l'objet d'aucune externalisation, ni placement.

(2) Confer note 1.2.7 relative à l'évaluation de la provision pour reprise des articles invendus.

Les reprises de provisions ont été utilisées dans la période.

**3.13 Impôts différés**

La prise en compte, au 31 Mars 2007, d'une imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Montants en K€	31/03/2007	31/12/2005	Variation
Impôts différés actif	163	161	2
Impôts différés passif			
Impact sur le résultat consolidé	(2)	(61)	

Les impôts différés actifs concernent principalement l'impôt payé d'avance sur la plus-value de lease-back réalisée en 2002 et étalée sur 10 ans.

### 3.14 Emprunts et dettes financières à long terme

Montants en K€	31/12/2005	31/03/2007	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 867	2 318	793	1 327	198
Emprunts issus de location-financement	1 373	1 178	235	927	16
Comptes courants d'associés	869	106			106
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>4 109</b>	<b>3 602</b>	<b>1 028</b>	<b>2 254</b>	<b>320</b>

Le groupe a retenu la valeur comptable comme juste valeur des emprunts et dettes financières. L'actualisation de ces dettes serait sans impact significatif.

### 3.15 Emprunts à court terme

Montants en K€	31/12/2005	31/03/2007	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Concours bancaires courants	2 960	4 545	4 545		
Effets escomptés non échus	160	278	278		
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	5 538	5 372	5 372		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>8 658</b>	<b>10 195</b>	<b>10 195</b>		

### 3.15.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en K€	31/12/2005	31/03/2007
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	118	310
Disponibilités	915	1 056
Concours bancaires courants	(2 960)	(4 545)
<b>Trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>(1 927)</b>	<b>(3 179)</b>

### 3.16 Autres passifs

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	31/12/2005	31/03/2007	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	4 514	4 486	4 486		
Fournisseurs d'immobilisation	76	128	128		
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>4 590</b>	<b>4 614</b>	<b>4 614</b>		

Les dettes fournisseurs étant toutes à échéance de moins d'un an, la valeur comptable des comptes fournisseurs est égale à leur juste valeur.

Montants en K€	31/12/2005	31/03/2007	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes fiscales	2 229	3 743	3 743		
Dettes sociales	2 033	1 812	1 812		
Dettes diverses	640	536	536		
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>4 902</b>	<b>6 091</b>	<b>6 091</b>		

Montants en K€	31/12/2005	31/03/2007	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Produits constatés d'avance	1 086	885	161	724	
<b>Total autres passifs non courants</b>	<b>1 086</b>	<b>885</b>	<b>161</b>	<b>724</b>	

Les produits constatés d'avance correspondent à la plus value de cession de lease-back, étalée sur la durée du contrat, soit 10 ans.

### 3.17 Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le groupe se ventilent de la manière suivante :

- Nantissement des fonds de commerce pour 1 731 K€ au profit d'établissements bancaires
- Cautions données pour un total de 4 017 K€ au profit d'établissements bancaires
- Achats d'espaces publicitaires dans le cadre de l'apurement de créances sur opérations d'export.

### 3.18 Charges externes

Montants en K€	31/03/07	31/12/05
Achats de sous traitance	(2 428)	(1 663)
Achats non stockés	(283)	(201)
Autres services extérieurs	(2 836)	(1 764)
Autres charges externes Autres	(4 270)	(3 872)
charges d'exploitation		(153)
Charges sur opération de gestion		(402)
Produits sur opération de gestion		1
Transferts de charges d'exploitation	123	41
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>(9 694)</b>	<b>(8 013)</b>

### 3.19 Charges de personnel

	31/03/2007	31/12/2005
Salaires	(6 504)	(4 825)
Charges salariales	(2 154)	(1 576)
Autres		25
<b>Total</b>	<b>(8 658)</b>	<b>(6 376)</b>

### Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/03/2007	31/12/2005
Cadres et équivalents	28	23
Techniciens et agents de maîtrise	43	43
Employés	71	79
Ouvriers	96	93
<b>Total</b>	<b>238</b>	<b>238</b>

## 3.20 Autres produits et charges

### 3.20.1 Autres produits et charges d'exploitation

Montants en K€	31/03/2007	31/12/05
Résultats de cession d'actifs	497	341
Subventions d'exploitation	25	31
Production immobilisée Autres		46
produits d'exploitation	54	58
Redevances	(20)	
Pertes sur créances clients	(58)	
Jetons présence	(30)	
Pénalités	(94)	
Divers	(55)	
<b>Total</b>	<b>319</b>	<b>476</b>

### 3.20.2 Autres produits et charges opérationnels

Montants en K€	31/03/2007	31/12/05
Reprise provision titres non consolidés	122	
Abandons de compte-courant	716	
Autres produits opérationnels	4	112
Autres charges opérationnelles		(92)
Résultat de change	(16)	50
<b>Total</b>	<b>826</b>	<b>70</b>

### 3.21 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	31/03/2007	31/12/2005
<b>Produits financiers</b>		
Autres produits financiers	26	77
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>77</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées	(1 055)	(738)
<b>Total</b>	<b>(1 055)</b>	<b>(738)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 029)</b>	<b>(661)</b>

## 3.22 Impôts sur les bénéfices

### 3.22.1 Décomposition de la charge d'impôt

Montants en K€	31/03/2007	31/12/2005
Impôts courants	(8)	87
Impôts différés	(61)	29
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(69)</b>	<b>116</b>

### 3.22.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Rationalisation de l'impôt	31/03/2007	31/12/2005
Résultat net de l'ensemble consolidé	(24)	326
Impôts sur les résultats (1)	(69)	116
Résultat net avant impôt	(93)	442
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33.33%> (2)	(31)	150
<b>Différence d'impôt (1) - (2)</b>	<b>(38)</b>	<b>(34)</b>

Analyse de la différence d'impôt au 31/03/2007	Charges	Produits
Différentiel sur lease back		30
Déficits fiscaux sans impôts différés	41	
Reprise de provision sur titres de participation		41
Autres décalages		8
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>79</b>
<b>Différence nette</b>		<b>38</b>



#### **4 Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat**

##### **4.1 Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun fait majeur n'est à signaler depuis la clôture.

##### **4.2 Relations avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées concernent :

- Clayeux SA et Clayeux Distribution pour les loyers, les prestations administratives et l'intégration fiscale.
- Clayeux Distribution facture à Clayeux Italia des marchandises à destination des affiliés italiens et des magasins appartenant à Clayeux Italia.
- Clayeux Distribution facture des marchandises à Clayeux Inc, Suisse et Portugal.

### 4.3 Informations sectorielles

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est fournie de la façon suivante :

- Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les secteurs définis sont la France, l'Italie et les autres exports
- Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/03/2007</b>
France	8 009	10 673
Italie	10 468	13 067
Autres export	3 474	4 380
<b>Total</b>	<b>21 951</b>	<b>28 119</b>
Boutiques Clayeux et Affiliés	6 037	6 673
Multimarques et Franchisés	10 711	13 281
Magasins d'usine et Hors cours	5 203	8 165
<b>Total</b>	<b>21 951</b>	<b>28 119</b>

<b>Résultat opérationnel courant</b>		
France	303	(345)
Italie	498	447
Autres export	231	8
<b>Total</b>	<b>1 033</b>	<b>110</b>
Boutiques Clayeux et Affiliés	382	(96)
Multimarques et Franchisés	1 068	276
Magasin d'usine et Hors cours	(418)	(69)
<b>Total</b>	<b>1 033</b>	<b>110</b>

<b>Immobilisations incorporelles et corporelles</b>		
France	5 495	5 451
Export	383	427
<b>Total</b>	<b>5 878</b>	<b>6 421</b>

#### 4.4 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations brutes allouées au 31 Mars 2007 aux membres de la direction à raison de leurs fonctions s'élève à 479 K€.

#### 4.5 Compte de résultat proforma

Afin de permettre la comparabilité des comptes, nous vous présentons un compte de résultat proforma 31/03/2006 de 15 mois (du 01/01/2005 au 31/03/2006).

Compte de résultat par nature en milliers d'euros	Proforma 31/03/06 (15 mois)	31/03/2007 (15 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>28 396</b>	<b>28 120</b>
Achats consommés	(9 003)	(8 347)
Charges de personnel	(8 088)	(8 658)
Charges externes	(9 553)	(9 694)
Impôts et taxes	(630)	(702)
Dotations aux amortissements	(440)	(522)
Dotations aux provisions	(648)	(590)
Variation des stocks de produits en cours et produits finis	116	184
Autres produits et charges d'exploitation	459	319
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>609</b>	<b>110</b>
Autres produits et charges opérationnels	11	826
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>620</b>	<b>936</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	77	26
Coût de l'endettement financier brut	(901)	(1 055)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(824)</b>	<b>(1 029)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>		
Charge d'impôt	(131)	69
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
<b>Résultat net</b>	<b>(334)</b>	<b>(24)</b>
Résultat net - part revenus aux minoritaires	1	(44)
<b>Résultat net - part revenus au groupe</b>	<b>(334)</b>	<b>20</b>

#### 4.6 Distributions de dividendes

Aucune distribution de dividendes n'est prévue. Il n'y a pas eu de distributions au cours des 3 derniers exercices.

**4.7 Minoritaires**

<b>Montants en K€</b>	<b>31/03/2007</b>	<b>31/12/200</b>
<b>Part des minoritaires</b>	<b>179</b>	<b>229</b>
dont résultat de la période	(44)	1

Les minoritaires sont des actionnaires familiaux pour l'essentiel.

## 20.3 Vérification des informations financières annuelles historiques

### 20.3.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CLAYEUX SA AU 31 MARS 2009

Messieurs, mesdames, les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CLAYEUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information sur la continuité d'exploitation, mentionnée au paragraphe 1.1 de l'annexe ainsi que sur les événements post clôture mentionnés au même paragraphe de cette annexe.

#### II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### **Continuité d'exploitation**

Le paragraphe 1.1 de l'annexe décrit l'incertitude significative pesant sur la continuité de l'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation du groupe au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

### **Estimations comptables**

Comme indiqué dans le paragraphe 1.1.3 de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation. Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Dijon et Gleize, le 10 septembre 2009

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

Emmanuel MEUNIER

## **20.3.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CLAYEUX SA AU 31 MARS 2008**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CLAYEUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information sur la continuité d'exploitation, mentionnée au paragraphe 1.1 de l'annexe ainsi que sur les événements post clôture mentionnés au même paragraphe de cette annexe.

### **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### **Continuité d'exploitation**

Le paragraphe 1.1 de l'annexe décrit l'incertitude significative pesant sur la continuité de l'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation du groupe au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

#### **Estimations comptables**

Comme indiqué dans les paragraphes 1.1 et 2.1.4.1 de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation. Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Dijon et Chenôve, le 13 novembre 2008

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

Dominique PASSERAT



### **20.3.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CLAYEUX SA AU 31 MARS 2007**

Mesdames, messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice d'une durée de 15 mois clos le 31 mars 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **CLAYEUX**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 2.1.4.1 de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation. Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Dijon et Chenôve, le 28 août 2007

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON, Dominique PASSERAT

#### **20.3.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2009**

Mesdames, messieurs, les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société **CLAYEUX**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification des appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information sur la continuité d'exploitation, mentionnée en page 9 de l'annexe ainsi que sur les événements post clôture mentionnés en page 9 de cette même annexe.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **Continuité d'exploitation**

La note événements significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture de l'annexe décrit l'incertitude significative pesant sur la continuité de l'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation du groupe au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

### **Règles et méthodes comptables**

La note 1.2.1.3 des états financiers consolidés expose les règles d'évaluation et de dépréciation des fonds de commerce.

La note 1.2.3 des états financiers consolidés expose les règles d'évaluation et de dépréciation des stocks de matières premières et marchandises.

La note 1.2.1.7 des états financiers consolidés expose les règles de valorisation des créances dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Estimations comptables**

Comme indiqué dans la note 1.2.6 des états financiers, votre groupe constitue des provisions pour couvrir les risques de retour de produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Dijon et Gleize, le 10 septembre 2009

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

Emmanuel MEUNIER

**20.3.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 septembre 2009**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE  
SEMESTRIELLE  
Comptes semestriels consolidés condensés - Période du 1er avril au 30 septembre 2009**

Période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 232-7 et du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société **CLAYEUX**, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du directoire, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**I - CONCLUSION SUR LES COMPTES**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note Evénements significatifs de l'exercice qui expose les difficultés rencontrées par la société et l'incertitude significative pesant sur la continuité de l'exploitation.

## **II - VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Dijon et Gleize, le 4 décembre 2009

Les commissaires aux comptes,

**Philippe DANDON**

-

**AUDIT PMA, Représentée par Emmanuel MEUNIER**

### **20.3.6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2008**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société **CLAYEUX** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information sur la continuité d'exploitation, mentionnée en page 9 de l'annexe ainsi que sur les événements post clôture mentionnés aux pages 9 et 10 de cette même annexe et le changement de méthode mentionné à la page 23 de l'annexe.

#### **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### **Continuité d'exploitation**

La note événements significatifs de l'exercice et événements postérieurs à la clôture de l'annexe décrit l'incertitude significative pesant sur la continuité de l'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation du groupe au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

##### **Règles et méthodes comptables**

La note 1.2.1.3 des états financiers consolidés expose les règles d'évaluation et de dépréciation des fonds de commerce.

La note 1.2.3 des états financiers consolidés expose les règles d'évaluation et de dépréciation des stocks de matières premières et marchandises.

La note 1.2.1.7 des états financiers consolidés expose les règles de valorisation des créances dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Estimations comptables**

Comme indiqué dans la note 1.2.6 des états financiers, votre groupe constitue des provisions pour couvrir les risques de retour de produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III – VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport du directoire. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Dijon et Chenôve, le 13 novembre 2008  
Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

Dominique PASSERAT

### 20.3.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2007

Mesdames, messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice d'une durée de 15 mois clos le 31 mars 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **CLAYEUX**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 2.1.4.1 de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation. Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;



- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Dijon et Chenôve, le 28 août 2007  
Philippe DANDON, Dominique PASSERAT

#### **20.4 Informations financières proforma**

Sans objet

#### **20.5 Politique de distribution des dividendes**

La Société n'a pas versé de dividende au cours des trois dernières années. Compte tenu de la situation financière de la Société, celle-ci ne sera pas en mesure de distribuer de dividendes au titre de l'exercice en cours et entend consacrer à court terme, l'ensemble de ses ressources au financement du Plan de continuation.

#### **20.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Hormis le Plan de continuation, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

#### **20.7 Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

Par jugement en date du 7 janvier 2010, le Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône a validé le plan de redressement par voie de continuation présenté par CLAYEUX SA, entérinant ainsi sa sortie de redressement judiciaire. Suite au plan de continuation et à la date du présent document de référence, l'endettement du Groupe est le suivant :

Nature de la dette	Modalités de Remboursement	Durée	Montant à rembourser (en K€)
<b>Dettes superprivilégiée</b>	Accord dérogatoire en cours	<b>36 mois</b>	<b>1 195</b>
<b>Dettes bancaires à moyen terme</b>	- Capital Restant dû au 8 juillet 2008 - Abandon des intérêts dûs jusqu'au 8 janvier 2010 - Révision des taux : eurib1mois + 1,1 % (Taux actuels 1,63%)	<b>10 ans</b>	<b>1 363</b>
<b>Crédit-Bail Immobilier</b>	- Créances à échoir (Capital et intérêts initiaux) :Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts	<b>10 ans</b>	<b>1 012</b>
<b>Autres Créances</b>	<u>Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts selon la progressivité suivante :</u>		
	2%	1an	289
	3%	2 ans	434
	5%	3 ans	723
	7,5%	4 ans	1 085
	10%	5 ans	1 446
	12,50%	6 ans	1 808
	15%	7 ans	2 170
	15%	8 ans	2 170
	15%	9 ans	2 170
	15%	10 ans	2 170
<b>Sous/total</b>			<b>14 465</b>
<b>Total de la dette nette</b>			<b>18 035</b>

Les modalités détaillées du plan sont présentées au paragraphe 9.1 du présent document.

Par ailleurs, le Groupe précise que la filiale Clayeux Italie fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire distincte. Le Jugement de mise en redressement judiciaire en date du 2 septembre 2008 a prévu une période d'observation jusqu'au 25 février 2010. Dans le prolongement du jugement du 7 janvier 2010 qui a arrêté le plan de continuation des sociétés Clayeux SA, Clayeux Distribution, EJV et FC 20, il a été présenté le 2 mars 2010 un Plan de continuation. Lors de l'audience du 9 mars 2010, le Tribunal de commerce de Chalon a, décidé de mettre le jugement en délibéré.

Le 08 avril 2010 le Tribunal de commerce de Chalon a arrêté le plan de redressement organisant la continuation de la société Clayeux Italia (SRL) conformément aux termes du projet déposé au greffe et soumis à la consultation des créanciers, et comportant les modalités suivantes en ce qui concerne l'apurement du passif :

Nature de la dette	Modalités de Remboursement	Durée	Montant à rembourser (en €)
Dette superprivilégiée de l'UNEDIC AGS			Néant
Créances inférieures à 300 €			Néant
Autres Créances	<u>Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts selon la progressivité suivante :</u>		
	2%	1an	64 760
	2%	2 ans	64 760
	5%	3 ans	161 899
	5,00%	4 ans	161 899
	5%	5 ans	161 899
	10,00%	6 ans	323 798
	10%	7 ans	323 798
	20%	8 ans	647 797
	20%	9 ans	647 797
	21%	10 ans	679 976
<b>Sous/total</b>			<b>3 237 983</b>
<b>Total de la dette nette</b>			<b>3 237 983</b>

## Chapitre 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 21.1 Capital social

Le capital social de la société est de 493.787,75 Euros, divisé en 594.925 actions de 0.83 euros de valeur nominale, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

#### 21.1.1 Evolution du cours de bourse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 30 avril 2010

Le cours de bourse de la société Clayeux a évolué comme suit durant la période :

Période	Moyenne des cours de clôture pondérée par les volumes	Commentaires
2005	16,49	
2006	19,18	
2007	11,76	
2008	5,65	suspension du 3 au 9 juillet et du 2 octobre au 17 mars 2009
janv.-09	Suspension de cours	
févr.-09	Suspension de cours	
mars-09	Suspension de cours jusqu'au 17/03	
avr.-09	0,8	
mai-09	0,71	
juin-09	0,72	
juil.-09	0,68	
août-09	0,99	
sept.-09	0,74	
oct.-09	0,86	
nov.-09	0,71	
déc.-09	0,65	
janv.-10	2,47	Suspension de cours à compter du 25 janvier
févr.-10	Suspension de cours	
mars-10	2,12	reprise à compter du 19 mars
avr.-10	1,96	

**21.1.2 Capital autorisé non émis**

Néant

**21.1.3 Capital potentiel**

Néant

**21.1.4 Titres non représentatifs du capital**

Néant

**21.1.5 Actions détenues par la Société ou ses filiales**

Néant

**21.1.6 Valeurs mobilières complexes**

Néant

**21.1.7 Options ou accords portant sur le capital de la Société**

A la date du présent Document de base, il n'existe aucun Pacte d'actionnaire entre les associés.

Cependant, les membres de la famille CLAYEUX ont signé en date du 7 décembre 2005 un pacte d'engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 787 B du Code Général des Impôts, aux termes duquel ils se sont engagés à conserver collectivement 162 250 actions.

Cet engagement collectif conclu pour une durée de deux années courant à compter de l'enregistrement de l'acte auprès de la Recette des Impôts de Montceau Les Mines (71300) soit à compter du 9 décembre 2005, a ensuite été prorogé par périodes successives annuelles et pour la dernière fois en décembre 2009.

Cet engagement collectif de conservation des titres a été signé par :

- Monsieur et Madame Gérard CLAYEUX,
- Monsieur Gilles CLAYEUX
- Madame Gwenaëlle WACKENHEIM-CLAYEUX.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-11 du code de commerce relatives à transmission de certains pactes, ce document a été transmis à l'Autorité des marchés financiers en date en décembre 2005.

**21.1.8 Évolution du capital social depuis la création de la Société**

Nature de l'opération	date	Apports et Augmentations du capital	Prime d'émission et d'apport	Réserve indisponible	Nombre d'actions avant	Nombre d'actions après	Nominal de l'action	Capital social
Constitution		100 000 F				1000	100 F	100 000 F
Augmentation du capital par incorporation de réserves	mai-60	100 000 F			1 000	2 000	100 F	200 000 F
Augmentation du capital par incorporation de réserves	déc-61	100 000 F			2 000	3 000	100 F	300 000 F
Augmentation du capital par incorporation de réserves	juin-71	900 000 F			3 000	12 000	100 F	1 200 000 F
Augmentation du capital par incorporation de réserves	juin-73	600 000 F			12 000	12 000	150 F	1 800 000 F
Augmentation du capital par incorporation de réserves	nov-77	600 000 F			12 000	12 000	200 F	2 400 000 F
Augmentation du capital par incorporation de réserves	juin-85	1 600 000 F			12 000	20 000	200 F	4 000 000 F
entrée en bourse transformation des actions	juin-85				20 000	400 000	10 F	4 000 000 F
Expression du capital en €	juin-01					400 000	1,52 €	609 796 €
Augmentation du capital par incorporation de réserves - arrondissement du nominal de l'action	juin-01	2 204 €				400 000	1,53 €	612 000 €
Augmentation du capital en numéraire sans DPS ni délai de priorité	mars-06	298 235 €	3 151 937 €		400 000	594 925	1,53 €	910 235 €
Réduction du capital social par minoration du nominal	mars - 10	-416.447 ,50 €			594 925	594 925	0.83 €	493.787,75 €

## **21.2 Acte constitutif et statuts**

### **21.2.1 Objet social**

La société a pour objet en France et à l'étranger :

Par elle-même et par l'intermédiaire de toute société filiale :

La création, l'installation, l'acquisition, l'exploitation sous quelque forme que ce soit, de toute entreprise de fabrication, de vente, de location, d'entretien, sans limitation ni réserve pour aucune branche de l'industrie et du commerce.

Et ce par voie de création de sociétés ou d'apports à des sociétés déjà existantes, de prise de participation, de fusion, d'association, de groupement d'intérêt économique et sous toutes autres formes.

La gestion financière, administrative et informatique en général ainsi que l'administration de ses immeubles.

Et plus généralement toutes opérations commerciales, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

### **21.2.2 Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance**

Les articles 14 et 15 des statuts de la Société mentionnent les dispositions applicables aux mandataires sociaux

La société est administrée par un Directoire et un Conseil de Surveillance.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il les exerce dans la limite de l'objet social, sous le contrôle du Conseil de Surveillance et sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et au Conseil de Surveillance par la loi ou les statuts de la Société.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A ce titre, à toute époque de l'année, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

### **21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société (article 12 des statuts)**

**1** - Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales dans les conditions légales et statutaires. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Pour le surplus, le droit de vote double s'acquiert, cesse ou se transfère dans les cas et conditions fixés par la loi.

**2** - Les actionnaires sont responsables à concurrence du montant nominal des actions qu'ils possèdent ; au-delà, tout appel de fonds est interdit.

**3** - Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de l'assemblée générale.

Les héritiers, créanciers, ayants-droit ou autres représentants d'un actionnaire, ne peuvent requérir l'apposition des scellés sur les biens et valeurs de la société, ni en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer dans les actes de son administration ; ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'assemblée générale.

**4** - Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires de titres isolés, ou en nombre inférieur à celui requis, ne pourront exercer ces droits, qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement de l'achat ou de la vente de titres nécessaires.

**5** - A moins d'une prohibition légale, il sera fait masse entre toutes les actions de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la société, avant de procéder à toute répartition ou à tout remboursement, au cours de l'existence de la société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale et de leur jouissance respectives, toutes les actions de même catégorie reçoivent la même somme nette, le tout sous réserve de la création d'actions à dividende prioritaire.

**6** - Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder le nombre d'actions ou de droits de vote dépassant les seuils prévus par la réglementation en vigueur, est tenue d'informer la société du nombre total d'actions et de droit de vote qu'elle possède, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai de cinq jours de bourse à compter de la date à laquelle ce seuil a été dépassé. La même information est due lorsque la participation au capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils prévus par la réglementation en vigueur.



A défaut de notification dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû entraîner ladite notification, sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, dans les conditions prévues par la loi et les règlements, si à l'occasion d'une assemblée, le défaut de notification a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % du capital en font la demande lors de cette assemblée

#### **21.2.4 Modalités de modification des droits des actionnaires**

Le droit des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.

#### **21.2.5 Assemblées générales d'actionnaires (article 16 des statuts)**

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de réunion et/ou dans la convocation.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à l'assemblée, d'y voter par correspondance ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Pour pouvoir participer à l'Assemblée, voter par correspondance ou à distance, ou se faire représenter :

a) Les actionnaires propriétaires d'actions nominatives devront être inscrits en compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris ;

b) Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront être enregistrés au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier. Cette attestation de participation devra être annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation pourra également être délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'aura pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris. Il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire.

Tout actionnaire propriétaire d'actions d'une catégorie déterminée peut participer aux assemblées spéciales des actionnaires de cette catégorie, dans les conditions visées ci-dessus.

Les votes s'expriment soit à main levée soit par appel nominal. Il ne peut être procédé à un scrutin secret dont l'assemblée fixera alors les modalités qu'à la demande de membres représentant, par eux-mêmes ou comme mandataires, la majorité requise pour le vote de la résolution en cause.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation en vigueur, lorsque le directoire décide l'utilisation de tels moyens de participation antérieurement à la convocation de l'assemblée générale.

#### **21.2.6 Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle**

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

#### **21.2.7 Franchissements de seuils statutaires**

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques. Il n'existe aucun seuil statutaire.

#### **21.2.8 Stipulations particulières régissant les modifications du capital**

Le capital social ne peut être modifié que dans les conditions prévues par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur. Il n'existe aucune stipulation particulière dans les statuts de la Société prévoyant des conditions plus strictes que la loi en matière de modification du capital de la Société.

## **Chapitre 22 CONTRATS IMPORTANTS**

La Société n'a conclu aucun contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) au cours des trois années précédant la date du présent document de base.

## **Chapitre 23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERET**

Néant.

## Chapitre 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la Société.

Peuvent notamment être consultés :

- a) L'acte constitutif et les statuts de la Société,
- b) Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluation et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le présent Document de base,
- c) Les informations financières historiques de la Société pour chacun des trois exercices précédant la publication du Document de base.

La Société entend communiquer ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations en vigueur.

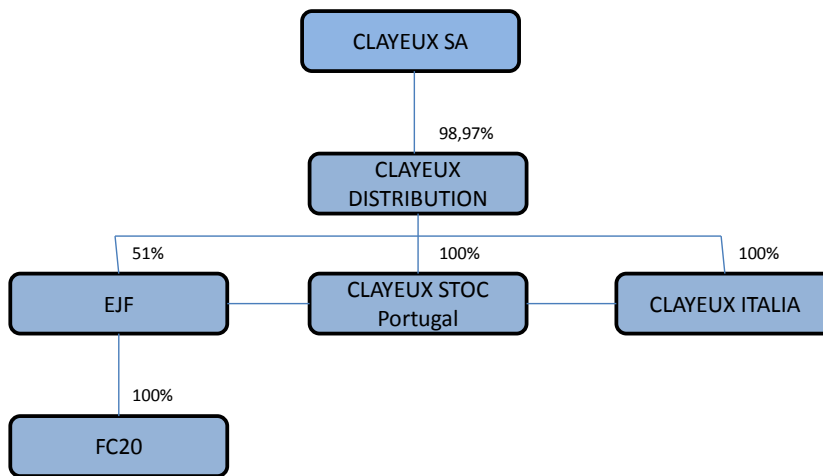
### 24.1 Calendrier Financier

L'arrêté des comptes au 31.03.2010 sera validé par un Conseil de surveillance qui se tiendra le 24.06.2010 et donnera lieu à la publication d'un communiqué de presse. Le Chiffre d'affaires du 1er trimestre paraîtra au 15/08/2010 et les comptes du 1er semestre 2010/2011 fin novembre 2011.

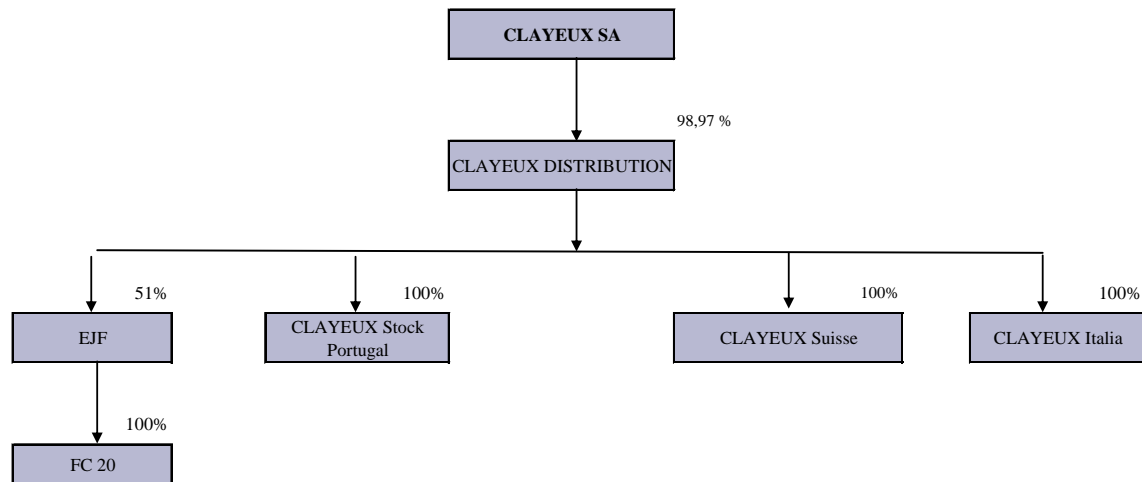
## Chapitre 25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

### 25.1 Au 31/03/2010

Activité	Société	Siège social	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêts
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines France	Société Mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines France	Intégration globale	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Italia	Turin Italie	Intégration globale	100%	98.97%
Distribution	Clayeux Portugal	Portugal	Intégration globale	100%	98.97%
Holding	EJF	Montceau les Mines France	Intégration globale	51%	50.47%
Distribution	FC20	Montceau les Mines France	Intégration globale	51%	50.47%



## 25.2 Au 31/03/2009



### Variations de périmètre

Sortie de Clayeux Suisse :

La contribution de cette filiale dans les comptes consolidés de l'année précédente était la suivante :

- CA : 212K€
- Résultat groupe : - 107K€

Compte tenu de son faible poids relatif, la cession de la société n'a pas été traitée selon la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

## 25.3 Au 31/03/2008

Prise de participation dans la société EJJ

Le groupe a pris une participation de 51% dans un groupe concevant, produisant et distribuant des articles de mode enfantine à travers un réseau de boutiques intégrées sous la marque « Jour Ferrier ».

La prise de contrôle a eu lieu le 20/07/2007 ; en année pleine, le Chiffre d'Affaires Jour Ferrier représentera 1,2M€. Sur les 6 derniers mois, la contribution au chiffre d'affaires consolidé s'élève à 624 k€.

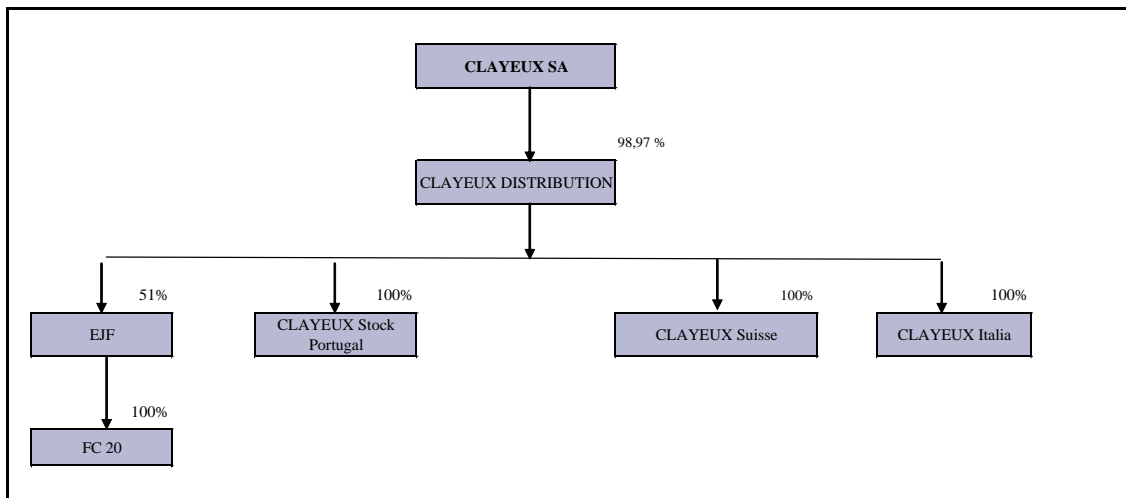
Les exercices clos au 31/03/2008 des sociétés EJJ et FC20, d'une durée de 6 mois, ont été retraités afin d'intégrer l'intégralité des résultats réalisés à compter de leur date d'acquisition, soit le 20/07/2007.

### Dissolution de Clayeux Inc.

Cette filiale de distribution a été liquidée en août 2007. L'impact de cette opération se traduit par une charge de 25K€ au 31/03/2008.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de consolidation 3/2008	Méthode de consolidation 3/2007	% contrôle mars-08	% contrôle mars-07	% intérêt mars-08	% intérêt mars-07
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines - France	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines - France	Intégration globale	Intégration globale	98.97%	98.97%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Inc	Etats-Unis	Intégration globale	Intégration globale	-	50.00%	-	49.49%
Distribution	Clayeux Italia	Italie	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Suisse	Suisse	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Stock Portugal	Portugal	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Holding	EJF	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	-	50.47%	-
Distribution	FC 20	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	-	50.47%	-



### Variations de périmètre

Dissolution de Clayeux Inc.

Compte tenu de son faible poids relatif, la cession de la société n'a pas été traitée selon la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Prise de participation dans EJV

Le 20 juillet 2007, la société Clayeux Distribution a pris une participation de 51% dans le capital de la société EJV, qui détient elle-même 100% du capital de la société FC20. Le coût de ces titres s'élève à 308 K€. Par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables du sous-groupe EJV sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, ce qui a conduit à la comptabilisation d'écarts d'évaluation sur la société FC20 :

fonds de commerce : 285 K€

stocks de marchandises : 39 K€ (consommés au 31.03.08)

engagements de retraite : 16K€

Lors de cette acquisition, Clayeux Distribution s'est engagé à acheter les 49% restants du capital sur le dernier trimestre 2008 pour un montant fixé à 245 K€. Ce montant figure dans les autres passifs non courants.